

TRAVAUX DE LINGUISTIQUE JAPONAISE

volume IX

**MIZUTANI Shizuo**

**DESCRIPTION SYSTEMATIQUE  
DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE**

UNIVERSITE DE PARIS 7

U.F.R. Langues et Civilisations de l'Asie Orientale

**1991**

## **TRAVAUX DE LINGUISTIQUE JAPONAISE**

### **Adresse de la rédaction:**

Université de Paris 7  
UFR Asie Orientale  
2, Place Jussieu  
75251 PARIS CEDEX 05

Copyright 1983 Asakura Publishing Co., Ltd., Tokyo  
pour le texte original «Koku-bumpô sobyô» de Mizutani Shizuo.  
1991 - Tous droits réservés pour la traduction française  
"Description systématique de la grammaire japonaise" - Université de  
Paris 7

---

Le présent fascicule a été publié  
avec le concours de la Fondation de France,  
de l'URA D 1069 du CNRS et de l'Université de Paris 7

DESCRIPTION SYSTEMATIQUE  
DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE

par MIZUTANI Shizuo

traduit du japonais par

Reiko SHIMAMORI et André WLODARCZYK

suivie de

APPLICATION DE LA GRAMMAIRE DE MIZUTANI

AU TRAITEMENT INFORMATIQUE

par André WLODARCZYK

UNIVERSITE DE PARIS 7

U.F.R. Langues et Civilisations de l'Asie Orientale

**1991**

## PREFACE

"La description systématique de la grammaire japonaise" de MIZUTANI Shizuo constitue la première tentative de formalisation des idées et concepts, qui avaient été élaborés au sein de la tradition linguistique propre au Japon en tant que discipline dite *kokugo-gaku* (lit.: études de la langue nationale). Mais si l'auteur cite, parmi ses sources traditionnelles, «Hinshi-bunrui-ron» (Théorie de la classification des parties du discours) de Fujitani Nariakira (1738-1779), c'est afin de démontrer que la tradition grammaticale japonaise a plusieurs points communs avec la tradition grammaticale occidentale, et cela pour la simple raison que les langues possèdent des traits universels. La raison pour laquelle nous avons cru bon de publier cette grammaire en version française est que son auteur tente pour la première fois de donner une description (syntaxique systématique) des chaînes maximales de la langue japonaise. Cela pourra incontestablement contribuer à enrichir nos connaissances du japonais.

D'une manière générale, on peut rapprocher la tentative de formalisation des concepts grammaticaux traditionnels faite par Mizutani de celle qui a donné lieu, en Occident, à l'émergence de la syntaxe des dépendances dans la première mise en forme par Lucien Tesnière, puis par Igor Mel'cuk. En effet, ici également, les concepts traditionnels (tels que le Sujet et le Prédicat) ont été exploités pour la construction formelle de la théorie. Cependant, alors que les théories grammaticales traditionnelles de l'Occident tentent d'explicitier les rapports de *dépendance*, les résultats obtenus par le linguiste japonais s'inscrivent dans la théorie générale de la *constituance*. Ce qui est différent par rapport aux théories occidentales, ce sont surtout les constituants de base qui permettent de redéfinir des règles de production plus appropriées à la langue japonaise.

Le problème de l'établissement des catégories syntaxiques constitutives est comparable à celui de la classification du lexique en "parties du discours". En effet, dans les deux cas, nous avons affaire à l'activité taxinomique. Et, tout comme dans les recherches lexicologiques où il est nécessaire de trouver un compromis entre le nombre d'unités à classer et celui des critères de classement, en syntaxe, il convient de ne pas établir de catégories constitutives qui soit exigeraient l'introduction de trop de signes zéro soit empiéteraient sur les niveaux voisins (morphologie ou sémantique).

Parmi les hypothèses de travail qui constituent le fondement de la grammaire de Mizutani, nous aimerions mettre plus spécialement l'accent sur deux d'entre elles en raison de leur intérêt théorique. Il s'agit notamment des hypothèses 0 et 5.

Selon l'hypothèse 0, on doit distinguer entre deux types d'unités linguistiques: lexèmes (*shi*) et grammèmes (*ji*) [cf. les origines chinoises de la distinction entre les mots pleins (termes lexicaux) et les mots vides (termes grammaticaux)]. A notre avis, c'est cette distinction qui se trouve à la base des deux théories différentes développant tantôt le concept de prédication tantôt celui d'énonciation. En effet, certains grammairiens traditionnels ont pris le *shi* comme représentant le monde objectif de la prédication et le *ji* comme se référant aux attitudes subjectives du sujet parlant. Notons que la distinction '*shi/ji*', tout en étant la généralisation de la distinction "lexème/grammème", une fois devenue philosophique, a donné lieu à un nouveau découpage du vocabulaire de la langue. Cela a été possible parce que les morphèmes grammaticaux, eux-même, peuvent servir à établir des rapports des deux types suivants:

(1) les uns n'établissent que des rapports entre les morphèmes lexicaux eux-mêmes (ces derniers rapports pourraient être qualifiés de "purement" syntaxiques), par exemple: *hon o yomu* (je lis un livre) où 'o' est l'indice du cas accusatif.

(2) les autres permettent de désigner les différentes attitudes des locuteurs vis-à-vis des contenus exprimés par les morphèmes lexicaux, par exemple: *iku ne* (j'arrive) où la particule 'ne' assure un rôle phatique.

Remarquons cependant que, dans la tradition linguistique japonaise, la généralisation des concepts "mots pleins" et "mots vides" couvre un champ sémantique trop vaste et a souvent donné lieu à des confusions entre l'énonciation (distinction *Dictum/Modus*) et la prédication (distinction *Sujet/Prédictat*). Dans la grammaire de Mizutani, les deux concepts d'énonciation et de prédication, bien qu'issus de considérations philosophiques ambiguës, sont considérés comme primitifs (prédéfinis de manière axiomatique).

Selon l'hypothèse 5, il faudrait développer deux théories différentes de la grammaire: (1) la théorie de la **formation** des phrases (bun-sosei-ron, cf. la récursivité - ireko ou atama-yama) et (2) la théorie de la **composition** des phrases (bun-seiritsu-ron, cf. la co-occurrence - kakari-musubi). Le linguiste japonais nous avertit de ce que seule la théorie de la formation des phrases est développée dans son ouvrage. En effet, du fait que la formation des phrases s'appuie sur les représentations arborescentes dont les propriétés mathématiques sont bien connues, son étude formelle est possible. En revanche, les problèmes que devrait traiter une théorie de la composition des phrases exigent un traitement des relations à distance dont l'étude formelle ne vient que de débiter<sup>1)</sup>.

\*

\* \*

Les options terminologiques qui sont à la base de la théorie grammaticale de Mizutani ont deux origines:

- 1) termes forgés par le linguiste lui-même (ces termes sont définis dans l'ouvrage),

---

<sup>1)</sup> cf. entre autres Saint-Dizier Patrick, *Contextual Discontinuous Grammars*, in: *Natural Language Understanding and Logic Programming II*, North-Holland, 1988.

## 2) termes en usage dans la tradition linguistique japonaise.

Parmi les termes élaborés par la tradition japonaise, certains sont peu familiers aux linguistes occidentaux. Il s'agit surtout des mots tels que:

shi	- mots pleins
ji	- mots vides
chinjutsu	- énonciation (chinjutsu-sayô = acte d'énoncer)
ketsugô	- unification (ketsugô-sayô = acte de combiner)
hataraku	- fonctionner
ii-kiru	- conclure
etc.	

Du fait que l'auteur se sert de ces termes pour donner les définitions des termes nouvellement forgés par lui, l'ensemble de sa présentation risquerait de s'avérer incompréhensible pour les linguistes francophones. Pour traduire ces termes, nous nous sommes conformés aux habitudes des linguistes japonisants français telles qu'elles ont été établies par une série d'articles auxquels nous renvoyons le lecteur<sup>II)</sup>.

\*

\* \*

Enfin, nous aimerions signaler que certaines interprétations théoriques sur lesquelles repose la grammaire formelle nous semblent parfois discutables du point de vue linguistique. En revanche, d'autres sont particulièrement intéressantes et novatrices. Nous nous bornerons à citer un exemple de chacun de ces problèmes.

### *Structures figées et partiellement figées*

Certaines expressions dont Mizutani s'efforce de rendre compte dans sa grammaire seraient expliquées de manière plus simple si on les considérait comme des expressions toutes faites (figées dans la synchronie):

---

<sup>II)</sup> *Travaux de linguistique japonaise* (volumes 1, 4, 5 et 7) et la revue *Langages* vol. 68/1982 (Editions Larousse)

#40. *Hayaku sono ude kara nogaretakatta.*

(J'avais hâte de m'échapper de ses bras.)

la forme composée "-takatta" est interprétée en tant que 'TAI + \* + ARU + \* + TA' alors qu'il serait plus simple de lui attribuer éventuellement la décomposition suivante: 'TAkat + TA + Ø' car il n'existe pas de paradigme "-takaru" auquel on pourrait donner l'interprétation (TAI + ARU).

Il conviendrait sans doute également de raffiner l'analyse par l'introduction des structures <partiellement figées>. Un exemple d'une telle interprétation pourrait être la forme conjecturale "-darô" que l'on interpréterait soit comme 'DE + ARU + U' pour le style de la langue écrite soit comme 'DAROO' (une seule unité) pour celui de la langue parlée. Cela uniquement dans les cas où cette forme suivrait un syntagme nominal ou un syntagme qualitatif car, dans les cas où "-darô" suit un syntagme verbal, seule l'interprétation en tant que forme unique devrait être adoptée.

L'interprétation des énoncés suivants relève du même type de problèmes:

#58. *Sore ni fureru koto wa dômo honbun no mokuteki kara iu to ikisugi no yô de aru* (Il me semble qu'aborder ce problème dépasse l'objet de cet article.)

#59 *Oshiete kureru yô na hito wa...* (Quelqu'un qui puisse me l'enseigner...)

Mizutani considère le 'yô' des exemples 58 et 59 comme étant un 'mot invariable' (voire substantif). Cependant, les 'mots invariables' ne nécessitent pas de forme '-na' en fonction déterminante mais la forme du génitif 'no'. Par conséquent, il serait plus approprié d'interpréter ce 'yô' comme partie d'une expression «toute faite»: *yô-na* (en fonction déterminante) et *yô-da* (en fonction conclusive).

Une autre remarque concerne l'utilisation des archaïsmes comme faisant partie du système. C'est le cas de l'interprétation de la combinaison des



particules "casuelles" avec les particules "relationnelles": "woba" comme combinaison de -WO accusatif avec -WA topique. Cependant, dans la phrase:

#120. *Utsukushii onna wa daiji ni shitai to omoimasu.* (Je voudrais chérir une belle femme.)

Mizutani considère la partie soulignée comme un élément prédicatif qualitatif sans thème. Selon sa théorie, la particule *wa* n'apparaît ici que pour "remplacer l'indicateur casuel o". Si cette interprétation est correcte, on devrait en conclure que la thématization en japonais est moins fréquente que les linguistes contemporains n'ont tendance à le croire généralement. Dans cette hypothèse, les interprétations qui s'appuient sur le concept d'effacement des particules casuelles devant la particule *wa* devraient être considérées comme inadéquates<sup>III)</sup>.

#### *La portée de la négation et les quantificateurs*

Malgré les tendances de certains linguistes d'interpréter "aru" (un certain) comme un quantificateur existentiel, Mizutani propose de n'y voir qu'un simple déterminant (n'ayant pas de valeur quantifiante):

*Aru hito ni au.*  $\langle a, b \rangle \in \text{voir}$

(lit.: je vois une certaine personne)

*Aru hito ni awanai.*  $\text{not } (\langle a, b \rangle \in \text{voir})$

(lit.: je ne vois pas une certaine personne)

Dans les constructions ci-dessus, il ne s'agirait donc pas d'énoncés quantifiés. Ce qui paraît surprenant, c'est que les expressions japonaises

---

<sup>III)</sup> En effet, la solution que donne Mizutani rejoint la nôtre selon laquelle le système casuel japonais serait en train de subir un changement notable, à savoir: la perte des marqueurs casuels en faveur des structures où la particule 'wa' fonctionnerait comme un genre d'article. (cf. Włodarczyk André, "Entre le thème et le sujet -*wa* et *ga*", Travaux de Linguistique Japonaise, vol. VI, Université de Paris 7, Paris 1982)

qui correspondraient aux formules logiques à quantificateur existentiel ( $\exists$ ) sont:

*Hito ni au.*  $\exists x (<a, x> \in \text{voir})$

([je] vois des gens)

*Hito ni awanai.*  $\text{not}(\exists x (<a, x> \in \text{voir}))$

c-à-d:  $\forall x(\text{not} (<a, x> \in \text{voir}))$

([je] ne vois personne)

Mizutani s'oppose visiblement ici à ceux parmi les logiciens qui trop hâtivement attribuent la fonction de quantificateur à "aru" sous l'influence des traités de logique traduits de l'anglais, dans lesquels on fait correspondre l'anglais "certain" au japonais "aru".

\*

\* \*

Ainsi que l'a également remarqué Yokoyama Shôichi<sup>IV</sup>), le système de Mizutani ne donne pas assez d'exemples correspondant aux classes du discours (vocabulaire terminal), sans doute parce qu'il est principalement préoccupé par les catégories syntaxiques (vocabulaire non-terminal) et que, d'autre part, les exemples de phrases cités venant d'un corpus de textes ne peuvent que rarement être analysés entièrement par la grammaire.

Pour conclure, bien que l'auteur nous avertisse de la nécessité de distinguer entre (1) les grammaires japonaises issues de la tradition indigène et (2) les grammaires japonaises accommodées à la manière des grammaires occidentales, il semble que lui-même n'échappe pas complètement à cette critique tant il est vrai que la distinction est difficile à établir du fait que certaines théories grammaticales qui passent aujourd'hui pour avoir pris leur origine dans la tradition japonaise (sinon

---

<sup>IV</sup>) cf. notre article "Applications de la grammaire de Mizutani au traitement informatique", à la fin de ce volume.

sino-japonaise) ne sont pas sans avoir subi l'influence de théories occidentales contemporaines à leur création mais aujourd'hui oubliées.

André WLODARCZYK

MIZUTANI Shizuo

## DESCRIPTION SYSTEMATIQUE DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE

### 1. Introduction\*)

Pour présenter le cadre général de la grammaire du japonais moderne, nous nous proposons de prendre pour point de départ la théorie grammaticale fondée sur l'enseignement de MOTOORI Norinaga, SUZUKI Akira et TOKIEDA Motoki. Nous allons la reformuler en utilisant les règles de réécriture qu'on appelle couramment "grammaire des structures syntagmatiques". D'aucuns considéreront comme étrange (et trop conservateur par rapport à la linguistique d'aujourd'hui) le procédé qui consiste à formaliser une doctrine grammaticale déjà ancienne. Nous voudrions donc commencer par donner à nos lecteurs quelques explications préliminaires.

Le chapitre 1.3. est consacré à la présentation du système de réécriture à l'attention des lecteurs qui n'en sont pas familiers. Les lecteurs qui connaissent bien ce système peuvent ne pas s'y arrêter.

---

\*) L'ouvrage de Mizutani S. est originellement paru en japonais sous le titre «Koku-bumpô sobyô» en tant que partie de l'ouvrage collectif Asakura Nihongo Shin-kôza (Nouveaux cours de langue japonaise d'Asakura), vol. 3, Bumpô to imi I (Grammaire et sens), pp. 1-80, Editions Asakura.

## 1.1. But de la présente étude

Pourquoi faut-il se garder d'introduire subrepticement la sémantique dans le domaine de la grammaire (de la syntaxe) ? La raison couramment invoquée est qu'un exposé qui s'appuierait trop sur le sens risquerait de devenir ambigu. Cette raison ne nous semble pas convaincante. La vraie raison est que les résultats de l'analyse grammaticale (résultats qui constituent les données de sortie de ce niveau de traitement) doivent servir de données d'entrée pour le niveau sémantique. On tomberait dans un cercle vicieux si la théorie grammaticale dépendait d'emblée de la théorie sémantique.

On trouve, dans la tradition grammaticale, des théories qui insistaient déjà sur le fait que la grammaire est indépendante de la sémantique. Prenons, par exemple, la grammaire de HASHIMOTO. Elle accorde beaucoup d'importance à la forme. Toutefois, la théorie de HASHIMOTO se relie mal à la sémantique et est peu productive en tant que théorie linguistique. De plus, on peut y relever également plusieurs contradictions du point de vue formel. Il semble que cela soit dû au fait que le "*bunsetsu*" (syntagme) joue un rôle primordial dans la théorie de HASHIMOTO<sup>1</sup>. L'auteur essaie d'expliquer la structure de la phrase en utilisant à plusieurs reprises la relation entre deux *bunsetsu*. Cette attitude peut être bien accueillie par exemple dans le domaine du traitement automatique où l'on ne prête attention qu'aux arbres binaires. Mais cette simplicité, si nous poussons l'argument jusqu'au bout, avait été obtenue uniquement grâce à la volonté de ne s'occuper que du jeu de la distribution des signes, sans tenir compte de la structure sémantique. Ce genre de théories grammaticales ne nous satisfait pas.

---

<sup>1</sup> Nous n'entrons pas dans les détails ici à cause du nombre limité de pages. Pour en savoir plus, voir pp.286 à 288 du n°20 de la bibliographie.

Nous ne connaissons plus, à l'heure actuelle (au Japon), de "grands linguistes". Nous ne pourrions citer comme "grandes théories grammaticales" proposées par des linguistes japonais depuis l'ère de Meiji que celles de YAMADA Yoshio, MATSUSHITA Daizaburô, HASHIMOTO Shinkichi et TOKIEDA Motoki. Depuis l'apparition des "nouvelles théories grammaticales", on remarque de nombreux exemples de leur application au japonais - à la grammaire japonaise - dont l'apparence a été ainsi renouvelée. Mais a-t-on fait beaucoup de progrès dans les recherches sur le japonais lui-même ? Pour le traitement automatique du japonais, nous avons besoin actuellement de grammaires qui iraient au delà des précisions relatives aux problèmes locaux. Les solutions particulières et locales ne font qu'augmenter la confusion dans l'ensemble de la grammaire. De plus, il nous semble que les linguistes japonais d'aujourd'hui ne cherchent pas à écrire une grammaire en s'appuyant sur des exemples concrets de la langue.

Si l'on examine de près les quatre théories grammaticales citées plus haut, on se rend compte de ce que l'image du "mot" des langues occidentales - langues fléchies - se trouve dans le concept de syntagme (*nenshi* pour MATSUSHITA et *bunsetsu* pour HASHIMOTO). Mais il faudrait se poser la question de savoir si cette unité syntaxique convient au japonais.

Il existe d'autres sortes d'études grammaticales menées par des linguistes de l'époque d'Edo, avant l'influence des grammaires occidentales<sup>2</sup>. La grammaire de YAMADA appartenant à l'école de FUJITANI Nariakira, ainsi que celle de TOKIEDA, héritier de MOTOORI Norinaga et SUZUKI Akira, sont inspirées de ces anciennes études purement japonaises. Nous visons, dans cet article, à unifier et développer les théories de YAMADA et de TOKIEDA. Nous tenterons de substituer aux grammaires de suites syntagmatiques une théorie mieux adaptée pour

---

<sup>2</sup> Nous pouvons penser que la grammaire scolaire actuelle est le résultat d'un mélange mal réussi de ces deux courants.

expliquer le noyau de la grammaire japonaise de façon à obtenir une structure de la phrase qui soit naturelle, également du point de vue sémantique.

Nous ne prétendons nullement par là qu'il ne faut pas se servir des théories occidentales pour expliquer la grammaire japonaise. Du moment qu'il s'agit du langage humain, il peut y avoir des ressemblances. En fait, la classification des mots dans "*Kazashi-shô*" de FUJITANI Nariakira est proche de l'idée des "parties du discours". La grammaire des dépendances ressemble quelque peu à l'analyse structurale présentée par MOTOORI Haruniwa dans "*Kotoba no kayohiji*". Il est donc tout à fait normal de s'inspirer des extrapolations que l'on trouve dans les grammaires d'autres langues. Cependant, nous nous proposons d'examiner attentivement les faits concernant la seule langue japonaise.

## **1.2. Méthode adoptée pour la description**

Si l'on veut étudier consciencieusement le sens qui est informel, il faut se fonder sur la syntaxe qui, elle, est formelle. Pour cela, il nous faudra un ensemble de règles grammaticales, bien adaptées à l'analyse sémantique et en même temps, susceptibles de maniements objectifs. Sur ce point, nous n'avons jamais été satisfait par les grammaires existantes. Cela sera notre position de départ. Par la suite, dans les règles présentées à partir du paragraphe 3, le lecteur trouvera beaucoup de termes techniques créés par nous-même. Nous craignons que ceux-ci n'entravent la lecture. En fait, ces termes sont de simples symboles se référant à des catégories syntaxiques. Dans la mesure du possible, nous nous sommes efforcé d'écrire les règles de façon qu'on puisse les manipuler par des symboles. Nous invitons le lecteur à porter attention à notre grammaire en ce qu'elle est traitée de manière complètement différente que les grammaires existantes, et non en raison de son apparence.

Nous sommes, certes, conscient de ce que bien des phrases ne sont pas susceptibles d'être traitées par la présente grammaire qui, compte tenu de son caractère rudimentaire, n'est qu'une ébauche. Nous nous sommes

permis quelquefois de ne définir des règles que sommairement afin d'avancer les grandes lignes de notre théorie. Même si par chance quelques principes du présent article sont acceptés, on pourra y trouver quelques défauts de formalisation. Plutôt que de passer du temps à travailler les détails dans le seul but d'échapper aux critiques, nous avons jugé qu'il était, à l'heure actuelle, plus important de présenter les principes fondamentaux, ne fût-ce qu'à l'état d'ébauche. Par conséquent, il existe ici et là des règles saisies et présentées presque intuitivement. Si l'on étudie du début à la fin notre grammaire, on remarquera tout de suite que toutes les règles n'ont pas le même degré de précision. Si nous faisons mention de quelques problèmes considérés comme peu importants au vu de l'ensemble de la grammaire japonaise, c'est qu'ils n'ont pas été jusqu'à présent expliqués convenablement. Il s'agit, par exemple, de ce que nous appelons syntagme 'tenochi'. Pour ce qui est du "mot simple instable", de HAYASHI Shirô (dans *Kokugo-gaku* "Linguistique japonaise", n° 131), nous l'avons laissé dans le domaine morphologique de la construction des mots. Toutefois, il faut reconnaître qu'une partie de ce problème devra être traitée dans la syntaxe.

Nous écrivons les règles grammaticales dans leur ensemble conformément à la méthode employée par la grammaire générative. Cela ne veut pas forcément dire que nous nous conformions à l'école de Chomsky. Cela n'a surtout rien à voir avec la grammaire transformationnelle. A vrai dire, nous aurions voulu énoncer notre grammaire selon la méthode de la logique symbolique fondée sur la théorie des ensembles. Cependant, de crainte que la plupart des lecteurs ne soient que peu familiarisés avec cette logique, nous avons finalement opté pour une expression proche du système des règles de réécriture. Mais il ne s'agit pas exactement du même système de réécriture que celui couramment employé. Nous avons introduit des éléments particuliers entre deux signes: "[" et "]; ces éléments sont de notre propre invention. Il faut toutefois signaler qu'une idée analogue à la nôtre est déjà mise en pratique pour le traitement automatique de l'analyse syntaxique.



### 1.3. Définition du système de réécriture

Nous représenterons par  $T$  l'ensemble des symboles élémentaires qu'il est permis d'utiliser dans le langage constituant l'objet de l'étude (dans notre cas, il s'agit du "vocabulaire"). Une expression dans un langage donné  $\zeta$  doit se composer d'une suite d'éléments (éventuellement vide) de  $T$ . Si l'on met simplement des éléments de  $T$  les uns après les autres<sup>3</sup>, on pourra obtenir des expressions  $\zeta$  qui sont ou ne sont pas acceptables par la grammaire du langage en question.

Supposons l'ensemble  $W$  qui réunit toutes les expressions grammaticales. Alors, la grammaire sera définie comme suit: grossièrement parlant, la grammaire est un ensemble de démarches à suivre pour vérifier, grâce à des opérations en nombre fini, si la relation  $\zeta \in W$  s'établit ou non pour une chaîne quelconque  $\zeta$  (c'est-à-dire une suite (éventuellement vide) d'un nombre fini de symboles élémentaires).

Nous ne savons pas s'il est possible de représenter sous forme d'algorithme la grammaire d'une langue employée dans la vie quotidienne des hommes. Toutefois, on a réussi à le faire pour certains langages artificiels. Les avantages qui découlent de la possibilité d'établir un algorithme pour une grammaire sont les suivants: 1) on peut obtenir des réponses claires à propos de la grammaticalité dans un temps limité, 2) on peut avoir une perspective de l'ensemble de la grammaire.

Rappelons que le système de réécriture (ou la grammaire des structures

---

<sup>3</sup> Par le mot "suite", on entend généralement une suite d'au moins deux éléments; mais ici, nous comprenons également, par commodité, une "suite" d'un seul élément et même une "suite" vide.

Une "chaîne nulle" (*null string*) ne contient aucun symbole élémentaire, et correspondrait à une expression non-verbale. En se servant du caractère formel de la "chaîne nulle", il est possible de représenter formellement une chaîne vide ou comportant un seul symbole comme une suite de deux (ou plus de deux) symboles élémentaires.

Attention! Une "chaîne nulle" n'est pas un élément de l'ensemble  $T$ .

syntagmatiques) a été inventé comme un cas particulier du système formel appelé demi-THEU. Cependant le système de réécriture lui-même n'est pas un algorithme. Nombre de théories grammaticales contemporaines se conforment à ce système, ou au moins s'en servent partiellement. C'est pourquoi nous avons pensé utile de le présenter sommairement ici.

Voici les définitions formelles d'un système de réécriture:

**Définition 1:** Un **système de réécriture**  $G$  est un quadruplet:  $(V, T, P, \sigma)$ :

- $V$  est un ensemble non vide ayant pour éléments des symboles considérés comme utilisables dans  $G$ ;
- $T$  est un ensemble désigné comme sous-ensemble de l'ensemble  $V$ ;
- $P$  est un ensemble fini ayant comme éléments les couples  $\langle \alpha, \beta \rangle$  qui satisfont aux conditions suivantes:
  - $\alpha$  est une chaîne composée de symboles (au moins un) appartenant à l'ensemble  $V-T (= V \cap T^C)$ ;
  - $\beta$  est une chaîne (éventuellement vide) composée d'un nombre fini de symboles appartenant à l'ensemble  $V$ ;
- $\sigma$  est un élément particulier parmi les éléments appartenant à l'ensemble  $V-T$ .

Nous donnons ci-dessous quelques explications sommaires.

$T$  est l'ensemble des mots du langage en question. Cela correspond à ce que l'on appelle couramment le vocabulaire, mais dans le système de réécriture, on lui donne un nom particulier, soit "vocabulaire terminal".

$V-T$ , mentionné plus haut, s'appelle "vocabulaire non-terminal".

Ces deux ensembles forment un ensemble  $V$ , représentant le vocabulaire de  $G$ . Les éléments appartenant à l'ensemble  $V-T$  sont les termes

techniques de la grammaire: ce sont des mots du niveau métalinguistique<sup>4</sup> par rapport à un langage en question.

$\sigma$  correspond à la "phrase" prise au sens d'un terme technique (la phrase est généralement définie comme une expression bien construite); on peut l'interpréter comme "quelque chose qui est une phrase".

Chaque élément de l'ensemble P, soit  $\langle \alpha, \beta \rangle$ , est appelé **production** ou **règle (de réécriture)**. On l'écrit généralement sous forme de  $\alpha \rightarrow \beta$ . L'interprétation de la production sera la suivante: toute chaîne ayant la forme  $\alpha$  peut être réécrite par une chaîne de la forme  $\beta$ .

Ajoutons que, pour des raisons techniques, les productions de la forme  $\langle \alpha, \alpha \rangle$  ne sont pas reconnues comme telles.

$T^*$  est la classe des suites (non vides) de chaînes composées d'éléments appartenant à l'ensemble T. Un élément de l'ensemble  $T^*$  est appelé **chaîne terminale**.

Parmi les productions, il y aura sûrement des  $\sigma$  qui correspondent à  $\alpha$  (c'est-à-dire  $\alpha = \sigma$ ). Prenons, par exemple, la règle  $\sigma \rightarrow \eta_1$ . Dans la théorie à l'opération de réécriture:

$$\frac{\sigma \quad \sigma \rightarrow \eta_1}{\eta_1}$$

Si  $\eta_1$  est une chaîne terminale  $\eta_1 \in W$ , on conclut que  $\eta_1$  est une phrase du langage en question. Si, au contraire,  $\eta_1$  n'est pas une chaîne terminale,

---

<sup>4</sup> De nombreux spécialistes les considèrent, à tort, comme variables syntaxiques, mais il faudrait les interpréter comme constantes métalinguistiques. Si on admettait qu'il s'agit là de variables, alors comment pourrait-on expliquer la contradiction avec le principe de la logique qui veut que les variables (formellement) identiques (dans la limite d'une théorie) doivent désigner un seul (et même) objet ? Si l'on a l'impression qu'une constante désigne selon les cas différentes chaînes, c'est parce que l'on fait une confusion entre opérations de réécriture et relation déictique. Il n'existe aucune variable dans le système de réécriture! Cela constitue une des caractéristiques de ce système.

on examine s'il existe, dans l'ensemble  $P$ , une production ayant  $\xi_1$  (une chaîne partielle de  $\eta_1$ ) comme  $\alpha$ . S'il n'existe aucune production satisfaisant à cette condition, il faut conclure que  $\eta_1$  n'appartient pas à  $W$  :  $\eta_1 \notin W$ ; autrement dit,  $\eta_1$  est agrammatical. S'il en existe, on en extrait une  $\xi_1 \rightarrow \eta_2$ , et on substitue  $\eta_2$  à  $\xi_1$ . Et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on obtienne une chaîne terminale  $\zeta$ . Alors,  $\zeta$  est une chaîne grammaticale. Si, après l'application de toutes les règles de réécriture, on n'arrive en aucun cas à obtenir une chaîne terminale, on en conclut que  $\zeta$  est une chaîne agrammaticale.

Les opérations de réécriture sont généralement schématisées sous la forme unique ci-dessous:

$$(1) \quad \frac{\varphi\alpha\psi \quad \alpha \rightarrow \beta}{\varphi\alpha\psi}$$

où  $\langle \alpha, \beta \rangle \in P$ , et  $\varphi$  ainsi que  $\psi$  peuvent être éventuellement des chaînes nulles.

Toutefois, la formule (1) étant trop compliquée, on emploie couramment la formule simplifiée suivante, en omettant la partie:  $\alpha \rightarrow \beta$ :

$$(2) \quad \varphi\alpha\psi \Rightarrow \varphi\beta\psi$$

Ajoutons que la formule (2) accepte la forme  $\xi \Rightarrow \xi$ ; c'est-à-dire que l'on peut inclure le cas où l'on obtient  $\xi$  de  $\xi$  lui-même (immédiatement sans appliquer aucune production).

Par ailleurs, on exprime selon la formule (3) ci-dessous le fait que l'on obtient  $\eta$  à partir de  $\xi$ , en appliquant une fois la règle de réécriture (2) ou éventuellement à plusieurs reprises:

$$(3) \quad \xi \Rightarrow \eta$$

Dans une grammaire donnée, la phrase peut être définie au moyen de cette notation comme suit:

$\zeta$  est une phrase  $\equiv \sigma \Rightarrow \zeta \wedge \zeta \in T^*$

C'est-à-dire: une **phrase** est une chaîne terminale que l'on peut obtenir à partir de  $\sigma$ .

On peut distinguer quatre types de systèmes de réécriture, tous conformes à la définition 3 ci-après. Cette distinction de types correspond parfaitement à celle de la machine logique idéale dont nous reparlerons plus loin.

**Définition 2:** Une production satisfaisant aux conditions indiquées par  $i$  ci-dessous est définie comme production de type  $i$ .

$i$ : forme de production

0:  $\varphi\alpha\psi \rightarrow \varphi\beta\psi$        $\alpha \in N, \beta \in V^*, \varphi \in N^*, \psi \in N^*$

1:  $\varphi\alpha\psi \rightarrow \varphi\beta\psi$        $\alpha \in N, \beta \in V^+, \varphi \in N^*, \psi \in N^*$

2:  $\alpha \rightarrow \beta$        $\alpha \in N, \beta \in V^+$

3.  $\alpha \rightarrow \beta$  ou  $\alpha \rightarrow \beta\gamma$        $\alpha \in N, \beta \in T, \gamma \in N$

où  $N=V-T$ ,  $V^+=V^*-\{\text{chaîne nulle}\}$  (c.-à-d.: un ensemble sans chaîne vide).

**Théorème 1:** Pour le cas où  $i = 1, 2, 3$ , une production de type  $i$  est en même temps, nécessairement, une production de type  $i - 1$ .

La démonstration du théorème ci-dessus peut être obtenue facilement à partir de la définition 2. En se fondant sur ce théorème, on obtient la définition 3.

**Définition 3:** Lorsque chaque production appartenant à l'ensemble  $P$  du système de réécriture  $G$  est de type  $i$ ,  $G$  est appelé **Grammaire de type  $i$** .

**Théorème 2:** Pour le cas où  $i = 1, 2, 3$ , il existe une grammaire de type  $i - 1$  et non de type  $i$ , autrement dit, il existe forcément des productions de la grammaire de type  $i - 1$ , qui ne peuvent pas être décrites dans la grammaire

de type  $i$ .

Plus le nombre  $i$  est grand, plus facile est, en principe, l'analyse syntaxique; par contre, la puissance dérivationnelle de la grammaire en question (en gros, la complexité des expressions que cette grammaire est capable d'engendrer) s'affaiblit. Dans la plupart des cas, on utilise le plus grand nombre  $i$  pour appeler une grammaire donnée.

Chaque grammaire de type  $i$  porte un nom: grammaire d'états finis ou grammaire régulière pour celle de type 3, grammaire indépendante du contexte pour celle de type 2, et grammaire dépendante du contexte ou grammaire sensible au contexte pour celle de type 1 et 0.

La différence entre la grammaire de type 1 et celle de type 0 réside dans la capacité de recourir à l'effacement ou non. Les machines logiques correspondant à chacun de ces types de grammaire sont les suivantes: l'automate d'états finis pour le type 3; l'automate à pile pour le type 2; l'automate linéaire borné pour le type 1 et la machine de Turing généralisée pour le type zéro. Parmi les quatre grammaires, c'est celle de type 2 qui est le plus largement connue, d'abord parce que ses caractéristiques sont déjà bien établies, et ensuite pour sa facilité à être traitée par l'ordinateur. La grammaire de type 3 est encore plus facile à manier; cependant sa puissance dérivationnelle est trop faible pour décrire la grammaire d'une langue humaine. C'est pourquoi on n'accorde généralement pas de grande importance à ce type de grammaire dans des recherches linguistiques. Toutefois, elle est fort utile pour décrire le système de la conjugaison japonaise. (Cette conjugaison est présentée dans l'original en tant qu'appendice n° 1 - NdT).

## **2. Hypothèses principales**

Dans ce chapitre, nous présentons les idées servant de base à la grammaire qui sera développée dans le chapitre suivant. Nous allons également exposer quelques remarques préliminaires.

### **2.1. Théorie de la composition de la phrase/ Théorie de la formation de la phrase/ Théorie de la conjugaison**

Il est possible d'établir une théorie syntaxique globale comportant des règles du système combinatoire, en partant des morphèmes, y compris les règles de la formation des mots, jusqu'à la phrase. Cependant, nous pensons qu'il sera plus compréhensible d'exposer les divers problèmes en les classant selon les circonstances.

En ce qui concerne la structure des mots, nous l'avons déjà traitée dans le premier volume de la présente série. En outre, il faudrait reconnaître que c'est un problème secondaire dans une théorie grammaticale. Par conséquent, nous n'aborderons pas ce sujet dans le présent article.

L'un des principes de l'étude des mots variables a été établi au cours de l'époque d'Edo [Bibliographie, n° 21, chapitre 3] . Dans les documents [n° 22] et [n° 17] de la bibliographie, on trouvera la reconstitution de la théorie de Haruniwa selon les principes d'un automate d'états finis. Nous en avons présenté les grandes lignes dans l'appendice de notre ouvrage. Il s'agit en fait de l'accepteur qui vérifie la grammaticalité des combinaisons des mots variables avec une suite d'auxiliaires verbaux et/ou des particules. Notons en passant que l'on pourra décrire de la même façon les compatibilités des substantifs et des adverbes d'une part avec divers particules et auxiliaires verbaux de l'autre.

Certains spécialistes critiquent les principes de la linguistique japonaise de l'époque d'Edo, en présentant différentes allégations. Il nous semble

néanmoins que, compte tenu des caractéristiques des langues agglutinantes, c'est la grammaire de type 3, contre toute attente, qui est susceptible de déterminer avec précision le système en question. Les mots variables japonais ne changent pas de forme selon la personne, le genre et le nombre du sujet. Leur terminaison est définie principalement d'après la nature syntaxique des mots postposés. Il est donc tout à fait normal que ce soit avec la grammaire de type 3 que l'on puisse décrire ce système (la seule exception est le choix d'une forme de terminaison correspondant à l'élément relationnel (kakari-yôso) préposé, notamment en langue classique).

Cependant, cet excellent principe ne sera pas réalisable si l'on se fie à la grammaire scolaire où la classification des mots variables est par trop grossière. Dans le cas des verbes de type yô-dan (ou go-dan), par exemple, il sera nécessaire de les subdiviser en dix sous-classes au moins (par contre, en langue moderne, il est inutile de distinguer le type kami-ichidan de type shimo-ichidan pour les verbes de type ichidan ). Cela étant entendu, il ne sera plus question de la théorie de la conjugaison dans la suite de cet article.

Le problème que nous aborderons rapidement ci-dessous sera développé dans le paragraphe 1-2.2. Notre principe est de distinguer la théorie de la formation de la phrase de celle de la composition de la phrase. Par exemple, la chaîne *yama ni noboru* "escalader une montagne" est une phrase dans l'exemple 4 (nous ne tenons pas compte du signe de ponctuation "."):

(4) *Yama ni noboru.*

"(on) escalade une montagne."

La même chaîne dans l'exemple 5 ci-dessous:

(5) *Yama ni noboru no wa tanoshii. / Yama ni noboru wa tanoshi.*

"Il est agréable d'escalader une montagne."



n'est pas une phrase<sup>5</sup> et est plus proche du mot: yama-nobori ou tozan "alpinisme". Dans les cas de 4 et 5, la succession des éléments syntaxiques ainsi que leurs structures sont exactement identiques. En d'autres termes, dans les deux cas, cette chaîne a la même composition, elle constitue la même "proposition" d'après la théorie de YAMADA Yoshio. Pourtant, elle fonctionne comme "phrase" dans un cas, et non dans l'autre. La constatation de ce fait nous amène à conclure qu'il doit y avoir une théorie expliquant comment une proposition devient une phrase, théorie distincte de celle qui étudie la formation de la phrase. Nous présentons ici notre conclusion avant de passer à la discussion: le problème de l'accord grammatical (*kakari-musubi*), difficile à résoudre dans la grammaire des structures syntagmatiques (système de réécriture), constitue précisément la question essentielle de la théorie de la composition de la phrase<sup>6</sup>. Etant donné que, malheureusement, nombreux sont les problèmes non résolus dans cette théorie, le présent article est fondé, contre notre gré, essentiellement sur la théorie de la formation de la phrase.

## 2.2. Hypothèses de départ

Afin d'établir le cadre général nécessaire à la construction de la grammaire japonaise, nous adopterons les hypothèses suivantes:

Hypothèse 0:

Parmi les expressions linguistiques, il existe deux catégories d'éléments dont chacune assume des fonctions différentes. L'une, appelée **shi** (éléments du dictum), décrit le monde objectif. L'autre, appelée **ji**

---

<sup>5</sup> Il est également possible de considérer cette chaîne comme "phrase enchâssée". Nous ne sommes pas d'accord avec cette interprétation, mais même si on l'acceptait, une "phrase enchâssée" n'est pas une phrase (indépendante).

<sup>6</sup> A ce propos, nous sommes profondément convaincu qu'il faut relire et juger correctement la théorie de *kakari-musubi* (concordance des formes), plus particulièrement "mot appelant (*kakari*) simple" dans les deux oeuvres: *Himo-kagami* et *Kotoba no tamanowo* de MOTOORI Norinaga. Voir [n°21, chapitre 2].

(éléments du modus) exprime la mise en ordre et l'unification accomplies par le locuteur au moment d'un acte locutoire. La distinction entre shi et ji peut être maintenue comme concept. Ce sont en principe les éléments ji qui sont chargés de la base syntaxique.

**Remarque:** MOTOORI Norinaga est sans doute le premier linguiste qui ait parlé consciemment de cette distinction. Il a notamment comparé les shi aux perles et les ji au fil qui les lie. Ensuite, SUZUKI Akira a observé que "si le shi est un ustensile, le ji est la main qui l'utilise". En termes d'aujourd'hui, la classe des ji comprend non seulement les particules et les auxiliaires verbaux, mais également les conjonctions et une partie des adverbes. Norinaga ajoutait à cette liste les fonctions assumées par le phénomène de kakari-musubi, la conjugaison et l'ordre des mots. Il faut donc comprendre que, pour lui, ji signifiait tout mécanisme syntaxique. Les études de l'époque d'Edo et la science actuelle présentent leurs résultats en utilisant des styles différents. Par conséquent, à notre époque, pour apprécier correctement les diverses doctrines de l'époque d'Edo, il convient de se méfier de cette différence de style. Les grammairiens de l'époque d'Edo se sont servis de la métaphore, au lieu de recourir aux définitions ainsi que nous le faisons aujourd'hui. Les concepts principaux ont été donnés sous forme d'images, et c'est la raison pour laquelle on risque aujourd'hui de ne pas bien en saisir la vraie signification. Le linguiste contemporain YAMADA Yoshio lui-même n'avait pas compris avec exactitude la distinction entre shi et ji proposée par MOTOORI Norinaga et SUZUKI Akira.

Nous aurions voulu employer le terme "mot" en tant que terme générique pour désigner non seulement ce que l'on appelle couramment "mot" (ou "mot simple") mais aussi des mots-composés ou parfois même des morphèmes. Cependant, aujourd'hui, ce terme évoque immédiatement le mot simple, image dont il est difficile de se séparer. Aussi, conserverons-nous ce terme uniquement pour une expression telle que "niveau des mots". Dans d'autres cas, nous nous proposons d'utiliser le terme "syntagme" comme terme générique. Les lecteurs trouveront étrange l'emploi de ce terme, mais nous ne trouvons, pour l'instant, aucune autre appellation qui soit mieux adaptée. Nous nous contenterons donc de ce

terme provisoirement.

### **Hypothèse 1:**

Chaque fois qu'à l'aide d'un terme énonciatif nous obtenons une unification de syntagmes remplissant certaines conditions, nous avons affaire à la naissance d'une proposition. Par conséquent, le terme énonciatif est comparable à un opérateur de termes simples. Quant aux termes énonciatifs eux-mêmes, nous pourrions les penser en tant que diverses sortes d'états d'énonciation. Nous appellerons phrase la classe des propositions unies par un terme énonciatif conclusif. Une phrase ne peut jamais devenir un constituant syntaxique, excepté dans le cas où l'on réunit les phrases au moyen d'un type particulier de termes énonciatifs jouant le rôle de conjoncteur de phrases.

### **Hypothèse 2:**

On peut faire abstraction de la distinction entre: morphème, mot et mot-composé. C'est parce que les expressions du niveau des mots doivent être distinguées de celles du niveau des propositions. Toutefois, il existe des moyens grammaticaux qui permettent d'abaisser le niveau d'une expression. Une expression du niveau des phrases sera ramenée au niveau des mots uniquement dans le cas de citations où toute expression devient objet de l'énonciation.

### **Hypothèse 3:**

Nous ne distinguerons pas les phrases simples des phrases complexes, nous n'établirons pas non plus de sous-classes de phrases complexes, du point de vue de la théorie structurale pure. Par contre, il importe de distinguer deux sortes de phrases: la phrase exclamative et la phrase prédicative, distinction proposée par YAMADA Yoshio.

#### **Hypothèse 4:**

Les particules casuelles qui se trouvent au niveau des mots seront comparées aux opérateurs de deux termes qui unifient le prédicat, faisant partie également du niveau des mots, avec un autre élément.

Le cas se détermine en principe par rapport à un couple ordonné présentant les caractéristiques d'une combinaison. Nous excluons de la liste des particules casuelles, la particule *no* chargée de la fonction de détermination, bien qu'elle soit une autre sorte d'opérateur de deux termes.

#### **Hypothèse 5:**

Nous distinguerons entre les conditions nécessaires pour la composition d'une phrase et celles qui concernent la formation d'une chaîne de propositions. Compte tenu du fait qu'ils concernent directement la composition d'une phrase (ou parfois d'une proposition), les particules relationnelles (*kakari-joshi*) et les adverbes énonciatifs, éléments concrets qui précèdent le terme énonciatif et qui apportent des restrictions à l'énonciation, n'entrent pas dans le cadre des relations casuelles.

Dans les hypothèses présentées ci-dessus, nous n'avons pas utilisé le terme "emboîtement". Mais il est évident que cette notion jouera un rôle important dans la construction de notre théorie de la formation des phrases, théorie qui sera fondée sur les hypothèses précédentes.

### **2.3. Sujets non-traités dans la présente étude**

Nous disposons d'un nombre limité de pages. De plus, nous avons voulu mettre en relief (ce qui paraît être) le noyau de la grammaire japonaise. C'est essentiellement pour ces raisons que, dans cette présentation, nous avons écarté une partie des problèmes. Ajoutons encore que certains d'entre eux n'ont pas été traités faute de recherches approfondies (de notre part y compris). Nous allons les énumérer ci-dessous:

- 1) La génération des particules interjectives

Raison: Elles participent peu à la construction de la phrase. Toutefois, une partie des cas où elles se trouvent en fin de phrase sera traitée avec les règles appropriées.

2) La synthèse des phrases que représentent les exemples 1 et 2 ci-dessous:

Raison: Il s'agit de constructions tout à fait ordinaires, mais leur traitement comporte plus de difficultés qu'on ne le pense.

# 1 *Haru no hi ni kasuka ni niou suisen no hana, Yûko ni wa sonna utsukushisa ga atta. (TSUJI, 8)*<sup>7</sup>

"Un narcisse qui exhale un parfum doux au soleil printanier, la beauté de Yûko était comme cela."

# 2. *Tsumari, sono naka de dete-kuru mondai wa, ..... honshitsu-teki ni wa ikutsu-ka no reidai de maa hanashi no ôsuji wa wakatte iru, sô itta mono da to omotta no de aru. (FUSHIMI : Sûse, 30d)*

"En somme, les problèmes que l'on y trouve sont, je pense, d'une telle sorte qu'ils se classent essentiellement dans un petit nombre d'exercices....."

3) Les détails des expressions de juxtaposition

Raison: L'établissement des règles grammaticales des phénomènes qui sont expliqués jusqu'à présent sous les noms de conjonction de coordination, juxtaposition et apposition, est plus difficile qu'on ne le croirait. De plus, la compréhension exacte de la question est problématique.

Nous allons tenter d'y apporter quelques solutions possibles dans le présent article. Nous nous garderons cependant d'entrer dans les détails

---

<sup>7</sup> Nous présenterons dans le chapitre I-2.4. la façon dont les références aux textes originaux seront indiquées dans ce travail.

tels que le traitement des cas où les expressions de juxtaposition sont emboîtées.

#### 4) L'inversion, l'ellipse et l'insertion de commentaires

Raison: Logiquement, le traitement des sujets ci-dessus présuppose un ensemble préétabli de règles grammaticales qui ne les contiennent pas.

A propos de l'ellipse, YAMADA Yoshio avait déjà proposé deux conditions pour que les phrases soient reconnues comme elliptiques:

- i) l'élément omis doit avoir un rôle grammatical important
- ii) il reste des traces quelconques de l'omission.

Dans la première condition, YAMADA entend par là qu'il ne s'agit pas d'éléments facultatifs que l'on pourrait ajouter à sa guise (sans cette condition, nous tomberions dans "l'inflation" de l'ellipse).

Pour la deuxième condition, citons un exemple: *haha kara no tegami* "une lettre de ma mère". La particule casuelle *kara* suppose la présence du prédicat auquel sera attaché le nom *haha* "ma mère" par l'intermédiaire de cette particule. Or, seule apparaît la particule *no* sans le prédicat attendu. C'est cela même qui est la trace de l'ellipse, d'après YAMADA.

5) Les expressions qui recourent à des techniques rhétoriques spécifiques telles que les jeux de mots (*kake-kotoba*).

Nous ne traiterons pas ces expressions pour la même raison que dans le cas précédent.

#### 6) Les expressions de citation

Raison: Il n'est pas particulièrement difficile de faire des règles pour des "citations directes" mais, en général, il faudra faire appel à des méta-règles. Par exemple:

# 3 *Kono baai, "ie" wa fushinsetsu-na ôtô de aru. (FURUKAWA: sūka, 30d)*

"Dans ce cas, la réponse "non" n'est pas très aimable."

La citation présente aussi des problèmes difficiles mais intéressants du point de vue de la philosophie du langage.

#### 7) La relation de l'accord grammatical (*kakari-musubi*) au sens large

La grammaire scolaire expose les règles de *kakari-musubi* en grammaire classique comme suit: "la particule *zo* nécessite l'emploi de la forme déterminante pour le prédicat, et la particule *koso* s'accorde avec la forme perfective".

Or, cela est loin du véritable objectif de la doctrine de NORINAGA qui avait réussi à établir les règles de *kakari-musubi*<sup>8</sup>. En langue moderne, il faudra revoir le problème de *kakari-musubi* non seulement pour ce qui est des particules relationnelles (*kakari-joshi*) mais aussi pour ce qui est des adverbes modaux (*chinjutsu-fukushi*) selon la terminologie de YAMADA. Si, malgré cette nécessité, nous nous gardons de traiter ce sujet pour la présentation des règles grammaticales dans cette étude, c'est parce que le problème de *kakari-musubi* entre dans la théorie de la composition des phrases, et non dans celle de la formation de ces dernières. Selon notre propre expérience, la description d'une grammaire utilisant le système de réécriture s'adapte mal à la théorie de la composition des phrases en japonais. Aussi, voudrions-nous d'abord établir ici de manière séparée une théorie de la formation des phrases.

---

<sup>8</sup> Il s'agit là d'une erreur d'interprétation qui date de longtemps. Les disciples de Norinaga eux-mêmes avaient donné une mauvaise interprétation. Il a fallu bien plus d'un siècle pour que Yamada rectifie cette erreur. Si le phénomène de *kakari-musubi* était ce qui est expliqué par la grammaire scolaire, il faudrait dire que cela n'existe plus dans la langue moderne.

Or, il existe, en langue moderne également, un phénomène de contrainte sur la forme énonciative distincte du phénomène de la restriction sur la forme du prédicat.

Norinaga avait justement parlé de la restriction sur la forme énonciative, qui se réalise par hasard, en langue classique, sous la forme du choix de la terminaison des mots variables.

Pour plus de détails sur ce sujet, voir la bibliographie n°21, chapitre 2.

Selon la terminologie moderne, le terme appelant (*kakari*) "modifie la modalité". Cependant, la définition linguistique du terme "modalité" n'est pas encore bien fixée. Diverses opinions sur la définition de ce terme apparaîtront dans l'avenir comme cela était le cas dans le passé.

Si le sens du mot "modalité" s'étend jusqu'à englober l'attitude d'assertion et l'expression de degré de certitude, toute expression contenant des "méta-adverbes" tels que *shôjiki no tokoro / shôjiki itte* (à vrai dire) ou *tashika ni / machigai naku* (certainement, sans faute), pourra être considérée comme proche des éléments explicites de l'accord ainsi défini. Au cas où ce genre d'adverbes ne serait pas admis comme *kakari*, il est certain que ces termes sont proches des adverbes modaux. La différence entre ce genre d'éléments et les adverbes de degré, par exemple, consiste en ce que si 1) les seconds modifient les **shi** (lémèmes), 2) les premiers se réfèrent aux **ji** (grammèmes).

Comme le montre l'exemple suivant:

#4 Hon o kesshite yoma-nai

"ne jamais lire de livres"

un adverbe modal est souvent à l'extérieur de l'emboîtement.

Cela représente un problème trop important pour ne pas en parler dans une grammaire japonaise. Cependant, nous avons préféré ne pas traiter ce sujet dans la première étape de notre étude.

7') Parallèlement aux problèmes de l'emploi des particules relationnelles (*kakari-joshi*), il existe des expressions de quantification logique qui ont la forme adverbiale ou adnominale. Dans le cas de la quantification qui porte sur les expressions négatives, si l'on appliquait à la lettre la grammaire proposée, on aboutirait à des descriptions syntaxiques inadéquates du point de vue sémantique. Dans la plupart des cas, nous avons tout de même des moyens d'y échapper, du moins superficiellement



(il y a bien des cas qui semblent s'expliquer par l'idée généralement admise selon laquelle l'élément négatif implique la négation du mot variable qui le précède immédiatement). Néanmoins, le problème n'est pas aussi simple, puisqu'il reste encore des points à étudier en profondeur sur le plan sémantique. Nous avons finalement opté pour une position qui semble être peu avantageuse, en espérant pouvoir un jour revenir sur ce problème.

Etant donné qu'il ne nous sera pas possible de discuter de ce sujet en détail ici-même, nous nous contenterons de dire ceci: quand on réfléchit au problème de la portée de la négation dans une expression, ce qui est important, c'est sa relation avec le théorème ci-après de la théorie des ensembles:

$$\neg (a \in B) \equiv a \in B^C$$

où  $a$  est un ensemble,  $B$  est un groupe

et la marque  $C$  indique, bien entendu, les opérations sur les groupes complémentaires.

Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, pour diverses raisons, nous écarterons provisoirement de notre étude les problèmes exposés ci-dessus. Toutefois, le problème de *kakari-musubi* sera repris à la fin de cette étude, c'est-à-dire après la présentation de nos règles.

#### **2.4. Ecriture des règles dans la présente étude**

Nous allons procéder de la façon suivante: nous diviserons d'abord l'ensemble des règles grammaticales en quelques groupes; ensuite, pour chacun de ces groupes, et dans l'ordre, nous présenterons des exemples qui y sont applicables, et des commentaires (à commencer par le bien-fondé des règles en question jusqu'aux problèmes qui se posent concernant la relation avec la sémantique). Par commodité, nous utiliserons également des termes grammaticaux (couramment usités), même si ces derniers n'apparaissent pas dans les règles elles-mêmes.

Pour la plupart, nos règles sont des règles de production ou s'en rapprochent. Pour les décrire, nous utiliserons, pour des cas relativement simples, la méthode de description syntaxique qui ressemble à celle d'Algol N; pour des cas plus complexes, les règles seront représentées par des graphes linéaires (diagrammes syntaxiques) en raison de leur facilité de compréhension visuelle.

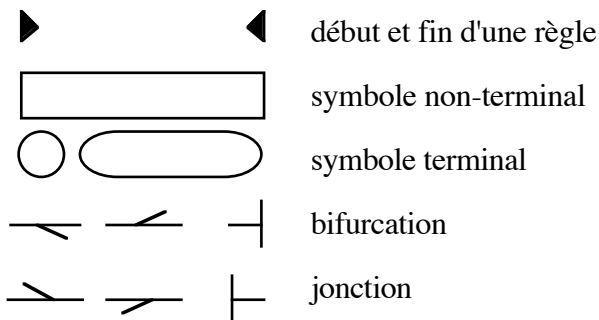
Les signes employés dans le premier cas et leurs significations sont les suivantes:

- $\alpha == \beta$  – définir  $\alpha$  en tant que  $\beta$ ;
- $\alpha \rightarrow \beta$  –  $\alpha$  a la forme de  $\beta$  (mais  $\alpha$  peut ne pas se trouver dans l'ensemble de  $\beta$ ). On pourra interpréter  $\beta$  comme exemple de  $\alpha$ ;
- $\alpha\beta$  – expression où la chaîne  $\beta$  suit immédiatement la chaîne  $\alpha$ ; il s'agit donc d'une chaîne  $\alpha\cap\beta$ ;
- $\alpha|\beta$  – signifie:  $\alpha$  ou  $\beta$ ;
- $\alpha[\beta]$  – signifie  $\alpha|\alpha\beta$ ;  $[\alpha]\beta$  signifie  $\alpha\beta|\beta$ .

Le mot souligné "phrase", par exemple, signifie un mot non-terminal. Ce qui n'est pas souligné "da", par exemple, représente un mot terminal. Ils sont accompagnés éventuellement d'un caractère qui sert à les distinguer. La lettre minuscule epsilon ( $\epsilon$ ) représente ce qu'on appelle le signe zéro.

Ajoutons enfin à cette liste deux signes spécifiques "\*" et "[ ]". L'astérisque signifie l'insertion des procédés relatifs au traitement des termes énonciatifs de l'unification (il s'agit le plus souvent du traitement de ce qu'on appelle "conjugaison"; ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, cette partie peut être traitée par la grammaire de type 3). On pourra interpréter ce signe comme l'écriture simplifiée de "[adjonction d'un terme unificateur]". L'écriture "[ $\alpha$ ]" représente une règle nommée " $\alpha$ "; le traitement de ces cas sera indiqué dans la partie qui suit. Cette idée est notre propre invention, et n'existe pas dans le système de réécriture.

Les dessins utilisés pour les diagrammes syntaxiques et leur signification sont les suivants:



Toute lettre minuscule grecque utilisée dans la partie du traitement des règles mises entre crochets [ ] représente une variable. " $\alpha\beta$ " signifie le seul  $\beta$  existant de  $\alpha$ . Nous avons d'abord pensé écrire cette partie en suivant la logique symbolique, mais finalement, nous avons opté pour les expressions japonaises partiellement formalisées, en raison de leur lisibilité. Le mot "choisir" souvent employé correspond à la fonction conditionnelle **cond**, ce qui ne sera pas difficile à deviner pour les lecteurs connaissant le langage Lisp. Les signes ":" et ":@" sont utilisés comme signes supplémentaires à la place de parenthèses ordinaires, afin de bien préciser des blocs contextuels.

Nous veillerons à ajouter à la droite de la ligne portant le numéro d'une règle d'autres numéros qui indiquent les règles utilisant des catégories syntaxiques définies dans la règle en question. Cela a pour but de montrer les relations entre plusieurs règles. En général, nous indiquerons également le numéro de la règle qui définit le nom de la catégorie syntaxique apparue dans une règle donnée.

Dans la mesure du possible, nous avons pris nos exemples parmi des phrases attestées. Les sources seront indiquées à la fin de chaque exemple entre parenthèses. Nous donnerons les abréviations ci-après pour les textes que nous citons à plusieurs reprises. Le principe de la présentation est le suivant: [auteur: source, page de citation]. Les exemples qui ne comportent pas cette indication ont été inventés par nous-même pour les besoins de l'explication.

TSUJI: TACHIHARA Masaaki, Tsuji ga hana, éd. Kadokawa, livre de poche

(vert, n° 198)

ONI: IKENAMI Shôtarô, Onihei hanka-chô, éd. Bungei Shunjû sha, livre de poche (série n° 142); le n° indique le numéro de volume

KIJIN: ISHIKAWA Jun, Shokoku kijin-den, éd. Chûô Kôron sha, livre de poche (A72)

Pour les livres ci-dessus, le nom de l'auteur ne sera pas indiqué dans les parenthèses.

Sûse: magazine Sûgaku seminâ (séminaire de mathématiques), mai 1982

Sûka: magazine Sûri kagaku (sciences mathématiques), mai 1982.

Le titre de l'article ne sera pas indiqué pour les deux ouvrages précédents. La mention "g" (gauche), par exemple, après le nombre indiquant la page signifie la colonne de gauche de la page donnée.

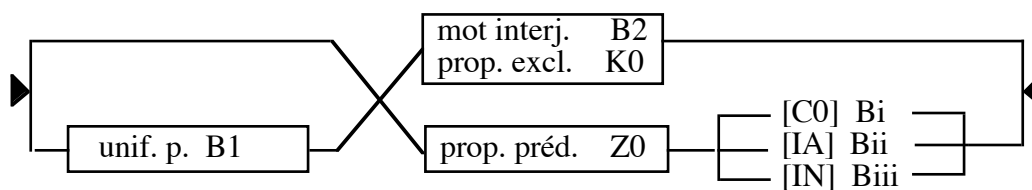
Le signe "... " indique que nous avons supprimé une partie. Cela ne signifie nullement que ce signe a été employé dans le texte original.

### 3. Phrase et proposition

Nous définirons dans ce chapitre la phrase et deux catégories de propositions.

#### 3.1. Règles de traitement des phrases

B0 Phrase



B1 Unificateur de phrases B0

Conjonctions de propositions  $Z^8$  susceptibles de connecter les phrases, et les mots tels que "ga" pouvant apparaître en tête de phrases

B2 Mot interjectif B0

→ aa "Ah" | ee "Oui" | oya "tiens" | maa "tiens" | saa "allons" | oi "hé" | un "ouais" | hai "oui" | iie "non" | dokkoi "ah,non!"

B<sub>i</sub> [conclusion 0] B0

Choisir selon la nature de l'élément préposé x

∴ si  $x = e_1 \vee (x \in \text{auxiliaire verbal } Z^4 \wedge \text{forme de } x' \in \text{forme conclusive})$ ,

alors  $x [\text{conclusion } 0] = x [\text{terme énonciatif indéterminé } B^3]$

[\* terme énonciatif additif 0 B<sup>4</sup>] ∴

B<sub>ii</sub> [impératif affirmatif] B0, Z2

Choisir selon la nature de l'élément préposé x

∴ si  $x = e_1$ ,

alors choisir selon la nature de l'élément w qui précède x'

∴ si  $w = e_1$ ,

alors  $wx [\text{impératif affirmatif}] = w [\text{impératif affirmatif}] x$ ;

- si w est à la forme impérative y,  
alors wx [impératif affirmatif] = y e<sub>2</sub> [\* terme énonciatif  
additif 1 B5] .:;
- si x ∈ auxiliaires verbaux Z<sup>4</sup> {aru, masu },  
alors prendre sa forme impérative y, x [impératif affirmatif]=y [yo] .:
- B<sub>iii</sub> [impératif négatif] B<sub>0</sub>  
Choisir selon l'élément préposé x .:  
si x = e<sub>1</sub>,  
alors choisir selon l'élément w placé immédiatement devant x'  
.: si w = e<sub>1</sub>, alors wx [impératif négatif]=w [impératif négatif] x;  
si w ∈ Verbes Y<sup>1</sup> »{seru, shimeru, reru, garu },  
alors wx [impératif négatif] = w na [yo] .:;
- si x ∈ auxiliaires verbaux Z<sup>4</sup> {aru, masu }  
alors x [impératif négatif] = x na [yo] .:
- B<sub>3</sub> terme énonciatif indéterminé B<sub>i</sub>  
= ka | kashira
- B<sub>4</sub> terme énonciatif additif 0 B<sub>i</sub>  
→ yo [ne lna ] | ne | na | zo
- B<sub>5</sub> terme énonciatif additif 1 B<sub>ii</sub>  
= yo | i [yo ] | ro [yo ]

Exemples :

Pour donner quelques exemples, nous avons choisi des phrases dont la construction est simple, afin de montrer avec clarté nos principes. Cela n'atteint cependant pas le degré nécessaire de généralité.

# 5. *Ee, yuku wa.* [TSUJI, 13]

"Oui, j'y vais."

*Ee* est une phrase composée d'une proposition exclamative; *yuku wa* est une phrase composée d'une proposition prédicative.

⟨p.⟩	B0	⟨p.⟩	B0
⟨mot interj.⟩	B2	⟨prop. préd.⟩	[ C0 ]
ee		YUKU * ε <sub>1</sub> [ C0 ]	B <sub>i</sub>
		YUKU * ε <sub>1</sub> * ⟨t. addit.0⟩	B4
		YUKU * ε <sub>1</sub> * .....wa	traitement de *
		yuku wa	

(Si nous n'avons pas mentionné la particule *wa* dans B4 ci-dessus, c'est parce que nous nous sommes borné à ne donner qu'une liste abrégée d'exemples)

# 6. *Sukoshi mo igai-kan o tomonawanai no de aru. Shikashi, bisekibun wa chigau.* (AKA: *Sûse*, 3g)

"Cela ne nous surprend nullement. Cependant, il n'en n'est pas de même de la différentialité et de l'intégralité."

⟨p.⟩	B0
⟨unif. p.⟩	B1
shikashi	bisekibun wa CHIGAU * ε <sub>1</sub> [ C0 ]
shikashi	bisekibun wa CHIGAU * ε <sub>1</sub>
	shikashi bisekibun wa chigau

# 7 " *O-jikan gozaimasu kashira ...*" (TSUJI, 123)

"Auriez-vous du temps ?"

Exemple avec un terme énonciatif indéterminé. Nous allons préciser ici également le numéro de la partie des règles concernant la proposition prédicative. Notons que le mot *gozai-* dans cet exemple est un verbe, et non pas un terme énonciatif prédicatif.

⟨p.⟩	B0
⟨prop. préd.⟩	Z0, Z1
⟨él. préd.⟩ * ⟨t. préd.⟩	Z3, Z4
o-jikan ε <sub>9</sub> GOZARU * MASU	[ C0 ] B <sub>i</sub>
" * masu	⟨t. indét.⟩ B <sub>3</sub>
o-jikan ε <sub>9</sub> GOZARU * masu	kashira

*o-jikan gozaimasu kashira*

# 8. *Yamada wa yatsura no fune ni iru no o toraero. (ONI (2), 228)*

"Yamada, attrape les gars qui sont dans leur barque."

En japonais, même une phrase impérative peut prendre un sujet (qui peut être la troisième personne), comme nous le voyons dans l'exemple ci-dessus.

⟨p.⟩	B0
⟨prop. préd.⟩	[ IA ]
Yamada wa ... o TORAERU * ε <sub>1</sub>	[ IA ] B <sub>ii</sub>
Yamada wa ... o torae ε <sub>2</sub> * ⟨t. addit. 1⟩	B <sub>5</sub>
Yamada wa ... o torae ε <sub>2</sub> * ro	

Yamada wa ... o toraero

# 9 ...*Kore Kimura, onushi ga o-Masa ni tsuite iro. (ONI (4), 228)*

"Hé, Kimura, toi, reste avec o-Masa."

Exemple d'une phrase impérative avec la particule *ga* qui indique le cas nominatif. D'autre part, *kore* et *Kimura* dans la partie initiale sont chacun une proposition exclamative.

Nous montrons ci-dessous un exemple d'impératif négatif.

# 10. *Katame no sakazuki o kawashita koto o wasureru na yo. (ONI (1), 113)*

"N'oublie pas qu'on s'est juré fidélité en échangeant nos coupes."



## Commentaire

**B0:** Nous établissons deux catégories de phrases, à savoir les phrases exclamatives et les phrases prédicatives, qu'elles soient précédées d'un unificateur de phrases ou non. Cette distinction est due à la grammaire de YAMADA qui avait établi une différence entre le style exclamatif et le style prédicatif (toutefois, nous voulons réserver le caractère signifiant "style" uniquement pour des mots concernant le substantif; aussi avons-nous utilisé le caractère signifiant "aspect" ou "apparence"). En outre, nous avons adopté le point de vue de TOKIEDA qui apporte une modification en ce qui concerne la composition de la proposition exclamative, comme nous le verrons plus loin. La distinction entre les deux catégories de phrases est due à la nature de leur noyau qui est un mot interjectif ou une proposition exclamative d'une part, et une proposition prédicative de l'autre. Etant donné la différence fondamentale de composition entre chacune des deux catégories, cette distinction est absolument nécessaire. Il s'y ajoute une caractéristique sémantique propre à la phrase exclamative qui est indépendante de la véracité du contenu de la phrase (cela ne veut pas dire qu'une phrase prédicative est toujours sujette au critère de la véracité de son contenu!).

Pour qu'une proposition prédicative devienne une phrase prédicative, il est nécessaire qu'une des trois fonctions suivantes termine la proposition: [conclusion 0], [impératif affirmatif] ou [impératif négatif]. Nous l'avons intégré de façon manifeste dans les règles, ce qui est une des spécificités de cette esquisse de grammaire. Nous avons distingué l'[impératif affirmatif] de l'[impératif négatif] concernant l'expression impérative au sens large. Si nous n'avons pas établi cette différence pour la phrase déclarative, c'est que nous avons estimé qu'il était bien possible de traiter cette dernière avec une seule fonction: [conclusion 0]. Toutefois, nous ne pourrions pas nier l'existence des cas difficiles à traiter avec cette méthode, si nous essayons d'expliquer la structure de l'expression négative d'une manière cohérente sur le plan sémantique. Quels sont donc ces cas difficiles ? Pour obtenir la réponse à cette question, il faudrait oser aller

jusqu'au bout avec un seul schéma. Nous suivrons ce principe dans la présente étude. Nous présenterons notre opinion plus nuancée sur cette question au fur et à mesure du développement des règles et de l'éclaircissement du problème.

Dans la règle précédente, la suite "unificateur de phrases - mot interjectif " sera applicable à une phrase telle que: *soshite, aa* "Et, ah!...". Nous donnerons plus loin un exemple (ex.16) où un unificateur de phrases précède une proposition exclamative. Nous considérerons qu'un mot interjectif (et une proposition exclamative) termine(nt) la phrase. Selon cette interprétation, la cinquième strophe de l'hymne de l'ancien troisième lycée: *Shôyô.ka* "chant de la flânerie" est composée de quatre phrases, le blanc ci-dessous indiquant la séparation de chaque phrase:

*Aa, furusato yo, no yo hana yo !*

"Ah, mon pays natal, les champs, les fleurs !"

Par contre, dans la première strophe de la chanson: *toshi haya sude-ni* "Comme le temps passe vite!" offerte en hommage lors de la commémoration du premier lycée:

*Kyô kaherikuru woka no he ni kurenawi midori murasaki ya miyabi-iro nomi ohokushite*

"Sur la colline (du pays) où je suis rentré aujourd'hui, rouge, vert, mauve, on ne voit que des couleurs gracieuses"

La partie soulignée est une insertion (dont nous ne tiendrons pas compte dans la présente étude). Par conséquent, bien qu'elle soit une proposition exclamative, la phrase ne s'arrête pas après "ya ".

La phrase ne peut pas être insérée dans une autre proposition (et donc dans une autre phrase), hormis le cas de la citation. L'intérêt de cette stipulation réside dans le souci de transparence des conditions pour discuter de la véracité du point de vue sémantique, parce que le locuteur n'a aucune responsabilité en ce qui concerne la conclusion d'une phrase

citée: par ailleurs dans une phrase prédicative sans citation, le locuteur attend la fin de la phrase, la seule partie conclusive, pour exprimer son attitude finale. (La partie soulignée de la phrase suivante: *Joshi-daigaku no gakusei ga otoko de aru koto wa nai* ["Il est inconcevable qu'une personne étudiant dans une université de jeunes filles soit un homme"]) ne signifie pas que le sujet parlant soutienne le contenu de la partie soulignée qui est faux). L'idée de "phrase enchâssée" risque d'entraîner la confusion.

**B1:** (Les règles qui ne sont pas présentées selon le système de réécriture comme celle-ci indiquent que nous nous sommes seulement contenté d'exprimer notre intention). On pourra dire que les "conjonctions" au sens traditionnel n'existaient pas autrefois en japonais. Peut-être est-ce à cause de cela que la limite des conjonctios change d'une doctrine à l'autre et que leur traitement reste trop négligé. Il faudrait au moins examiner à fond chacun des mots classés sous la catégorie de "conjonctions" pour connaître quel niveau d'expressions, à savoir: quel niveau de mots, de propositions ou de phrases, il est censé relier. Le premier article qui traite de ce problème est probablement le document n° 23-b (cf.la bibliographie) (il présente une liste contrastive par niveau).

Le mot *shikashi* ("mais") a pour rôle principal de relier une phrase à la phrase précédente: il arrive parfois que ce mot relie deux propositions, mais presque jamais deux mots. C'est pourquoi nous avons établi une catégorie syntaxique particulière qui englobe tous les unificateurs de phrases.

# 11. *Atashi to no koto wa, dewa asobi datta no deshô ka.* (TSUJI, 87)

"C'était, alors, un amusement, tes relations avec moi ?"

Un unificateur de phrases peut apparaître au milieu d'une phrase, comme le mot *dewa* "alors" dans l'exemple 11. Cependant, ce genre d'insertion étant exceptionnel en langue écrite, nous n'avons pas tenu compte de cette possibilité dans la règle B0.

**B2:** Le mot interjectif qu'on appelle couramment "interjection" est une expression particulière où **shi** et **ji** se confondent, et en même temps il correspondrait à lui seul à une phrase (ou à une unité considérée comme telle).

Nous pourrions subdiviser les mots interjectifs en groupe de mots exclamatifs et groupe de mots de réponse. Cette division détaillée ne sera cependant pas nécessaire du point de vue de la théorie purement syntaxique.

**Bj:** Nous avons introduit  $\varepsilon_1$  dans la règle Z3 concernant la proposition prédicative. Cet  $\varepsilon_1$ , qui fait l'objet de notre étude ici, correspond au concept du signe zéro. Nous nous sommes inspiré de la théorie de TOKIEDA pour introduire le signe zéro dans cette position. L'introduction de ce zéro a pour avantage de nous permettre de faire un schéma unique pour les structures avec ou sans terme énonciatif. Notons cependant qu'il serait dangereux, pour le bon fonctionnement de la théorie, d'utiliser de façon excessive le signe zéro.

Nous avons prévu, dans cette étude, différentes sortes de signe zéro, énumérées ci-dessous. En outre, dans tous les cas, nous proposerons de les introduire dans nos règles. (Le signe zéro appartenant au vocabulaire terminal est un concept différent de celui de "chaîne nulle").

$\varepsilon_0$  : une sorte de terme énonciatif exclamatif

$\varepsilon_1$  : terme énonciatif implicite

$\varepsilon_2$  : "état" indiquant la conclusion de **shi** en forme impérative (et son emploi à un autre usage)

$\varepsilon_3$  : "état" indiquant la fonction de détermination de **shi**

$\varepsilon_4$  : "état" présentant la fonction suspensive de **shi**

$\varepsilon_5$  : terme énonciatif indiquant la fonction de modification d'un mot variable par les adjectifs

$\varepsilon_8$  : unificateur implicite dans une expression de juxtaposition

$\varepsilon_9$  : indicateur casuel implicite (dans la plupart des cas cela correspond à "ga "ou "o ")

Ce que nous présentons sous la forme de "[ $\alpha$ ]" dans notre grammaire ressemble quelque peu à la notion de "fonction" (en mathématiques). Toutefois, rigoureusement parlant, on ne peut pas l'assimiler à la "fonction" en ce sens que l'application de cette règle ne donne pas toujours un résultat unique.

Par ailleurs, si la chaîne que l'on étudie ne correspond à aucune des conditions présentées dans la règle [ $\alpha$ ] au moment de son application, nous interpréterons cette chaîne comme agrammaticale. Dans ce cas, nous n'obtiendrons aucun résultat après l'application de [ $\alpha$ ]. Voir le paragraphe suivant pour ce qui est du signe "'" (apostrophe).

**Bii, Biii:** Il s'agit des règles qui ont pour but d'introduire la forme impérative au sens large. Dans la règle B1, "l'élément qui précède immédiatement x' " signifie l'élément précédant x' où x' est un et seulement un élément qui existe nécessairement pour le x en question. Si, deux lignes plus bas, nous n'avons pas écrit "la forme impérative de w' ", c'est parce que le w en question peut manquer de forme impérative, ou avoir deux formes impératives, comme c'est le cas pour le verbe à trois degrés de la colonne SA, à savoir le verbe *suru*, qui a *se* et *shi* comme bases impératives. Ajoutons que nous avons jugé préférable de ne pas inclure la partie *yo*, *ro* ou *i* dans la forme impérative des verbes à un degré (*ichidan*) et à trois degré (*sandan* ), pour raison d'uniformité du système combinatoire des termes énonciatifs.

**B3:** Le terme énonciatif indéterminé correspond à des particules finales d'interrogation. Ajoutons à titre de référence l'origine du mot *kashira* : *ka shiranu* "on ne sait si..." → *ka shiran* → *kashira* .

Le problème qui se pose ici est de savoir s'il est convenable d'établir une sous-classe de termes énonciatifs indéterminés implicites. Si nous comparons les deux phrases suivantes:

*Ame ga furu ka ?* "Va-t-il pleuvoir ?"

et *Ame ga furu ?* "Il va pleuvoir ?"

cette sous-classe semble nécessaire. Comparons maintenant les deux phrases analogues ci-dessous:

# 12. *O-Yumi no kaze wa dô da ? (ONI (1), 20)*

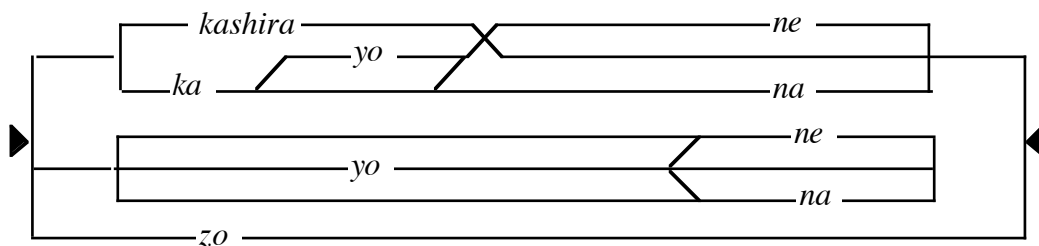
# 12' *O-Yumi no kaze wa dô ka ?*

"Comment va la grippe d'O-Yumi ?"

Cette comparaison montre que *da* de l'exemple 12 est remplacé par *ka* dans la phrase 12'. Il serait donc peu naturel de supposer la présence d'un terme énonciatif indéterminé implicite après le mot *da* qui aurait remplacé *ka*. Ce sera la sémantique ou la théorie d'application qui détermineront la nature de ce genre de phrases comme expressions interrogatives.

**B4, B5:** Ces deux règles traitent des termes énonciatifs susceptibles d'être ajoutés en fin de phrase. Pour ce qui est du terme énonciatif additif 0, d'autres viennent s'ajouter à la liste des mots présentés dans la règle B4. La relation de combinaison entre eux doit être déterminée avec précision. Nous avons confié le rôle de vérification de la combinaison au traitement présenté sous la forme de l'astérisque "\*" dans les règles B<sub>i</sub> et B<sub>ij</sub>.

Nous tentons ci-dessous de schématiser un exemple représentant les différentes possibilités de combinaison des termes énonciatifs à partir d'un terme énonciatif indéterminé.

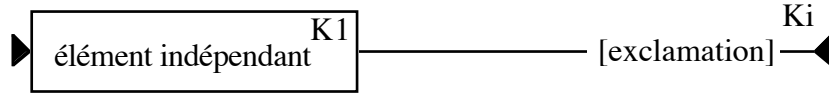


*Un modèle de combinaison des termes énonciatifs en fin de phrase*

Dans des cas plus complexes, nous pourrions utiliser la grammaire de type 3, en la séparant de la règle grammaticale présentée plus haut.

### **3.2. Règles de traitement des propositions exclamatives**

K 0 Proposition exclamative B0



Ki B0

Choisir selon la nature de l'élément préposé x :

Si  $x \in \text{Syntagme nominal } 0 \text{ } T1 \vee x = \text{'koto'}$  appartenant à la classe de mots exclamatifs de type 'mono' K3

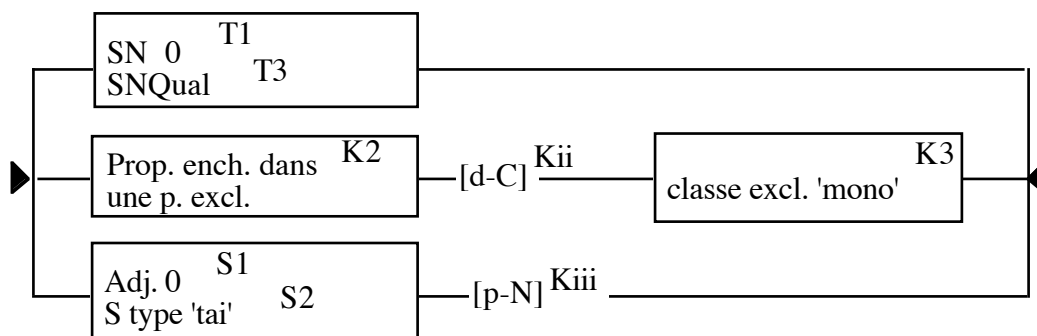
alors,  $x \text{ [exclamation]} = x (\epsilon_0 \mid yo)$ ;

Si  $x = \text{'mono'}$ , élément de la classe de mots exclamatifs de type 'mono'

alors  $x \text{ [exclamation]} = x (\epsilon_0 \mid o \mid yo)$ ;

sinon  $x \text{ [exclamation]} = x \epsilon_0 \therefore$

K 1 Élément indépendant B0



K 2 Proposition enchâssée dans une phrase exclamative K1

Proposition prédicative enchâssée Z10 • Proposition prédicative avec 'no', avec certaines restrictions

Kii [demie-conclusion] K1, Z20

Choisir selon la nature de l'élément préposé x :

Si  $x = \epsilon_1 \vee x \in (\text{Auxiliaires verbaux } Z4 - \{\text{gozaru, beshi, rashii}\})$

alors  $x \text{ [demie-conclusion]} = x \therefore$

K 3 Classe de mots exclamatifs de type 'mono' Ki, K1

= mono | koto

Kiii [pseudo-nominalisation]

K1

Prendre l'élément préposé x;

x [pseudo-nominalisation]=radical de x'

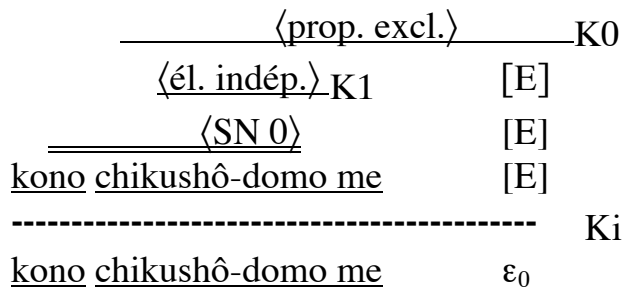
E x e m p l e s :

Pour chacun des trois exemples cités ci-dessous, l'ensemble forme une proposition exclamative:

# 13 *Kono chikushô-domo me !! (ONI (2), 40)*

"Ces sales bêtes!"

Sa génération en schéma structural sera la suivante:



Sans l'élément  $\epsilon_0$ , l'ensemble restera encore au niveau des mots. La règle [exclamation] s'applique à l'ensemble de l'élément indépendant et change son statut en proposition exclamative.

# 14. *Jingi sugoroku chôhan kakete, wataru yakuza no tayorinasa*  
(Fujita Makoto, Tabigasa dôchû, deuxième strophe)

"Avec les règles d'honneur, le yakuza qui vit en jouant au tric-trac à pair ou impair, quelle vie peu assurée il mène!"

# 15. *Kurai ukiyo no kono uramachi o nozoku tsumetai koborebi yo*  
(Shimada Keiya, Uramachi jinsei, première strophe)

"Dans ce faubourg sombre de ce bas monde pénètre la lumière froide du soleil..."

Dans l'exemple 15, yo qui se trouve en fin de phrase est généré par la



règle [exclamation].

# 16. *Enkei no tô wa ... shinsai-kinendô no sore de arimasu. Taishô jûni-nen desu kara, are irai, sude ni nijû-yo-nen no saigetsu ga sono kan ni nagaremashita. Sore ni shi-temo kawa no ue no sabishisa.* (oeuvres complètes de Kubota Mantarô, chûkô-ban, 10, 128)

"La tour ronde que l'on voit au loin..., c'est la tour commémorative du (grand) séisme. Ce fut en la deuxième année de l'ère Taishô: depuis, plus de vingt ans se sont écoulés. Quand nous y pensons, la mélancolie règne sur la surface de la rivière..."

Si nous reconnaissons *sore ni shitemo* comme unificateur de phrases, cela est un exemple d'une phrase exclamative composée d'un unificateur de phrases et d'une proposition exclamative. Tout de même, il reste le problème de savoir si l'on peut compter inconditionnellement une telle expression parmi les unificateurs de phrases.

Les trois phrases suivantes (surtout leurs parties soulignées) sont des exemples de propositions exclamatives avec, comme noyau, un mot exclamatif de type 'mono'. La partie soulignée de l'exemple 20 est une proposition exclamative générée par la règle [pseudo-nominalisation].

# 17 *Kaze ni nasake ga atta nara tôi anata no sono mune ni moyuru omohi o okuro mono* (Mogami Hiroshi, *Wasurecha iya yo*, troisième strophe)

"Si le vent avait de la compassion pour moi, je lui demanderais de transmettre ma passion ardente à ton coeur si lointain"

# 18. *...ima no ukiyo ni mezurashii koto mo aru mono yo.* (*ONI* (2), 28)

"Il se passe encore des choses extraordinaires dans ce bas monde!"

# 19. *"Kirei-na ojôsama da koto" to itta.* (*Naka Kansuke Gin no saji*, première partie, 53)

"Qu'elle est jolie, cette demoiselle!" a-t-on dit.

# 20. "Otoko o koshiraetara, omae o korosu yo." - "Oo, kowa." (ONI (2), 36)

"Si tu sors avec un autre gars, je te tuerai!" - "Oh! tu me fais peur."

### Commentaires

**K0:** Nous avons défini la proposition exclamative comme étant quelque chose d'équivalent à "l'exclamatif d'émotion", d'après le terme employé par Yamada. (En japonais classique, il existe également l'exclamatif de souhait; il sera toutefois possible de le traiter par l'extension de la règle [exclamation]).

**Ki:** La fonction représentée par la règle [exclamation] est par définition équivalente à celle du terme énonciatif prédicatif et [conclusion 0] réunis dans une phrase prédicative. Cette règle doit pouvoir traiter tous les cas en langue moderne. Pourtant, on rencontre parfois des formes telles que la partie soulignée de l'exemple suivant (il s'agit là d'une expression qui peut être considérée comme désuète):

# 21. *Watashi nado wa mô dai-sensei ka rô-sensei no burui, arigata ya, mottaina ya to iu tokoro da.* (Ono, Sûse, 23d)

"Moi, je fais déjà partie des grands maîtres ou des vieux professeurs; que je suis heureux, que je suis confus."

Nous supposons que l'énonciation qui unifie toute la proposition exclamative se trouve en fin de proposition. Ce n'est pas exactement ce qui est exposé dans la doctrine de Yamada; nous avons adopté la version de cette théorie corrigée par Tokieda (Bibliographie, n° 11, pp.334-352).

Selon la théorie de Yamada, l'expression *Sumire yo* ("ô, violette !") est traitée comme simple vocatif sans aucune énonciation, alors qu'une autre expression *utsukushii sumire yo* ("ô, jolie violette !") est une proposition prédicative parce que le mot variable à l'intérieur de la proposition est reconnu comme porteur de la fonction énonciative. Or cette interprétation n'est pas, à notre sens, cohérente. Ceci est un des inconvénients de la

théorie de Yamada.

Remarque: On peut trouver des cas qui présentent des ambiguïtés syntaxiques, comme dans les exemples suivants:

# 22. *Kono goro no kono uchi no sumpô no tsutanasa kagen...* "..."  
"Tonikaku kono goro no kono uchi no keshiki to ifu mono wo, watashi wa anata ni o-me ni kaketai...." (Kubota Mantarô, "Sabishikereba", Shigarami)

# 23. *Itazura ni mizu ga hikaru bakari no, nan to ifu fune no tôranasa-kagen deseu.* (Kubota, cette phrase suit directement celle de l'exemple 16).

"L'eau scintille inutilement, aucun bateau ne passe."

L'exemple 23 est, sans aucun doute, une phrase prédicative, à cause de l'existence du terme prédicatif *deseu* (=deshô). Quant à l'exemple 22, le contexte nous permet de penser qu'il est plus naturel de le considérer comme phrase exclamative; cela n'écarte néanmoins pas complètement la possibilité de l'interpréter comme phrase prédicative elliptique. Cet exemple présente ainsi une ambiguïté.

**K 1:** Cette règle détermine la construction du syntagme nominal ou son équivalent qui est un **shi**, unifié par la règle [exclamation] d'une proposition exclamative. L'un des composants appartenant à la classe de mots exclamatifs de type 'mono' présente des caractéristiques particulières quant à son emploi, comparé aux substantifs ordinaires, à savoir que l'auxiliaire verbal d'assertion *da* qui le suit ne prend jamais la forme en *na*, et que les **ji** susceptibles de suivre les mots appartenant à la classe de mots exclamatifs de type 'mono' sont beaucoup plus limités que *mono* et *koto* employés comme noms ordinaires. C'est la principale raison pour laquelle nous avons établi une classe à part pour les mots exclamatifs de type

'mono'<sup>9</sup>.

Le radical d'un adjectif peut généralement devenir une proposition exclamative (en langue moderne, il y a peu d'exemples de cet emploi pour le groupe d'adjectifs en *-shiku*, mais on peut en trouver des exemples en langue classique: *Ana ureshi yorokobashi tatakahi kachinu* "Quelle joie, quel bonheur! Nous avons gagné la bataille". On peut même trouver des exemples, toujours en langue classique, où le radical composé d'une more devient une proposition exclamative: *Ana u* "Quelle tristesse!"). Cet emploi de radical est de nos jours peu fréquent, hormis dans les expressions figées comme: *ita!* "Aïe!", *yakamashi!* "Du calme!" (litt. "bruyant"). Cette caractéristique "nominale" du radical des adjectifs est attestée par l'histoire de la langue japonaise.

**K 2:** Ce qui est présenté plus haut n'a pas véritablement forme de "règle". Toutefois, nous nous contenterons de ne pas aller plus loin, cela par commodité, car on n'utilise pas fréquemment les propositions exclamatives dans la pratique.

**Kii:** Cette règle a pour but de traiter les formes (de mots) qui précèdent la classe de mots exclamatifs de type 'mono'.

**K 3:** La classe des mots exclamatifs de type 'mono' comprend exclusivement les deux mots que nous avons cités dans la règle.

**Kiii:** Il s'agit de la transformation des mots variables en radical, afin de produire la phrase exclamative.

### 3.3. Règles de traitement des propositions prédicatives

---

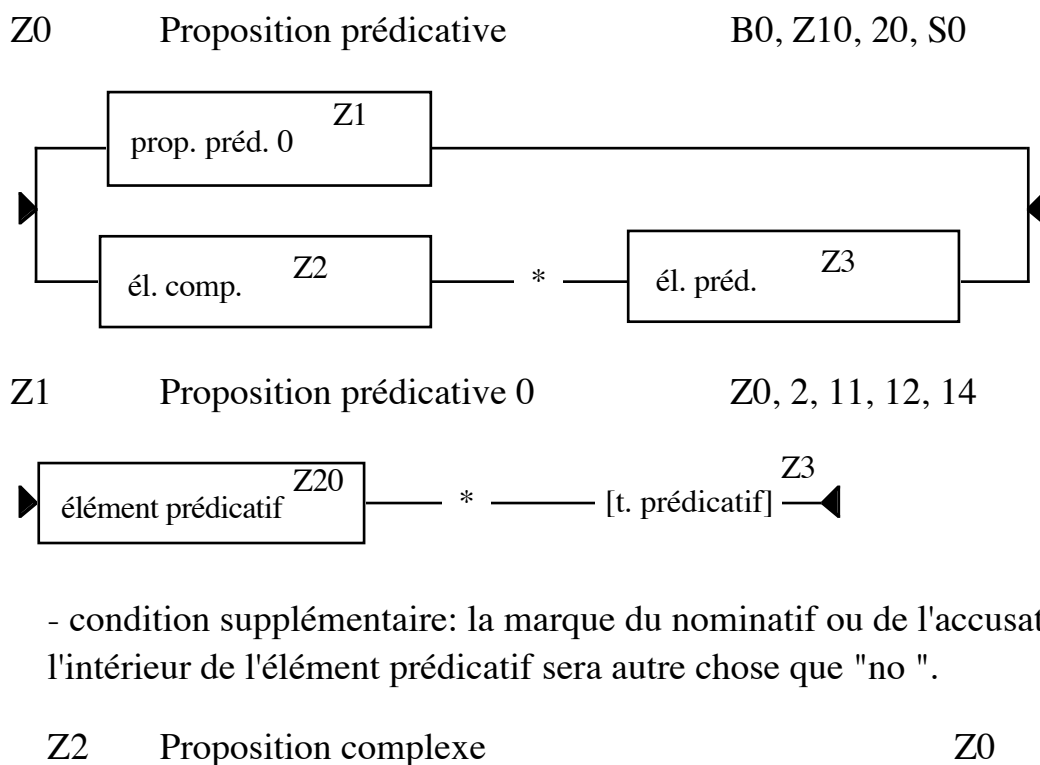
<sup>9</sup> En langue parlée (et dans les textes écrits reproduisant une conversation), on peut même trouver la forme suivante dans une phrase prédicative:

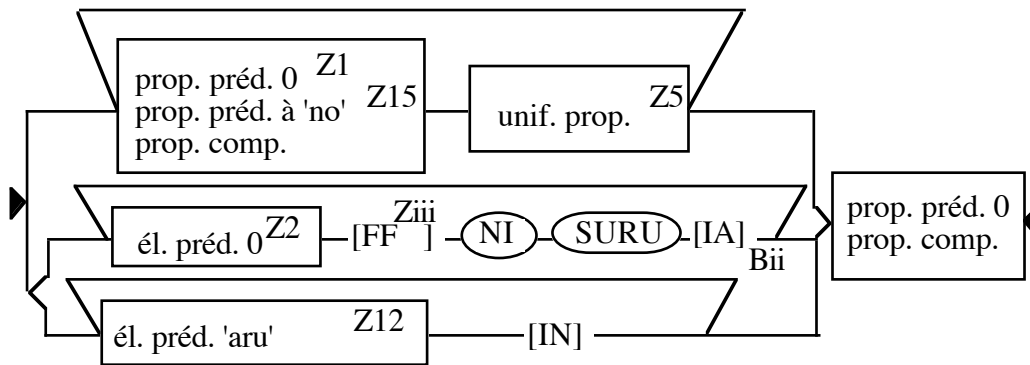
*Kotchi wa nani shiro kojiki-bôzu da mono, dakara choito hazukashii ki ga shimashita yo.* (ONI (11), 274)

"Vous comprenez, moi, j'étais mendiant, alors j'avais un peu honte."

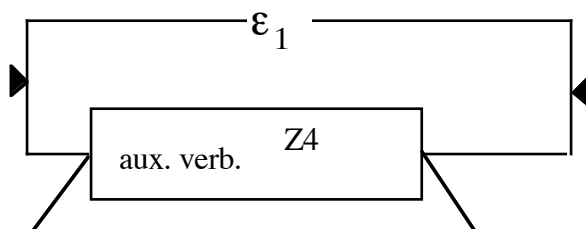
L'une des caractéristiques de la présente grammaire réside dans le traitement de la "proposition prédicative". Nous allons donc, dans ce chapitre ainsi que dans le chapitre 3.4., exposer nos conceptions dans les détails.

Les règles jusqu'à Z8 déterminent la construction d'une proposition prédicative; celles qui vont de Z10 à Z15 ont été insérées ici pour une exploitation ultérieure. Dans le chapitre 3.4., les règles portant les numéros supérieurs à 20 concernent le développement de l'élément prédicatif, celles qui portent les numéros supérieurs à 30 traitent des expressions particulières de juxtaposition.





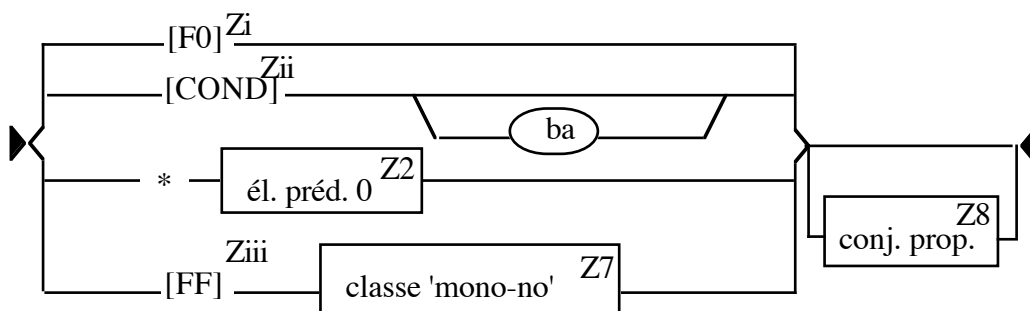
Z3 Terme énonciatif prédicatif Z0, 1, 12, 13, Zii



Z4 Auxiliaires verbaux Bi, ii, iii, Kii, Z3, Zi, ii, iii

= da laru lnai<sub>1</sub>ldesu lgozaru lmasu lbeshi lta lu lnai<sub>2</sub>lnu lmai lrashii

Z5 Unificateur de propositions Z2



Zi [Forme ouverte] Z5, 10, T3, Tii, S0, Y0, 30

Choisir selon l'élément préposé x :

Si  $x \in \text{Auxiliaires verbaux } Z4 \wedge (x \text{ possède la forme suspensive } y)$

alors  $x [\text{forme ouverte}] = y$ ;

Si  $x = \varepsilon_1$  alors choisir :

si l'élément  $w$  précédant immédiatement  $x'$  a la forme suspensive  $y$

alors  $wx$  [Forme ouverte] =  $y \varepsilon_4$  ;

sinon  $x$  [Forme ouverte] =  $\varepsilon_4$  .: .:

Zii [Mise au conditionnel]

Z5, T3

Choisir selon l'élément préposé  $x$  :

Si  $x =$  Auxiliaire verbal  $Z^4$  "ta "

alors  $x$  [mise au conditionnel]=tara lx nara;

Si  $x = \varepsilon_1 \vee x =$  Auxiliaire verbal "da "

alors  $x$  [mise au conditionnel]=nara;

Si  $x \in (\text{Auxiliaires verbaux} - \{\text{desu, gozaru}\}) \wedge (x \text{ possède la forme déterminante } y)$

alors  $x$  [mise au conditionnel]= $y$  nara .:

Z6 Particules conjonctives

Z5

= te lshi lga lkeredo(mo) ltote ltemo ldemo lnoni lnode lkara lto lba

Ziii [Forme fermée]

Z2, 5, T2, Ti, S0

Choisir selon l'élément préposé  $x$  .:

si  $x \in \text{Auxiliaires verbaux } Z^4 \wedge (x \text{ a la forme déterminante } y)$

alors  $x$  [forme fermée]= $y$ ;

si  $x = \varepsilon_1 \wedge$  (l'élément  $w$  qui précède immédiatement  $x'$  possède la forme déterminante  $y$ )

alors  $wx$  [forme fermée]= $y \varepsilon_3$  .:

Z7 Classe 'mono no'

Z5

= mono no ltokoro(ga lde) ldokoro ka

Z8 Conjonction de propositions

B1, Z8

Conjonctions chargées d'unir les expressions au niveau des propositions

E x e m p l e s :

L'un des points qui distingue la grammaire de Tokieda réside dans le traitement du prédicat. Cela est surtout clair dans le cas du traitement des prédicats nominaux. En voici trois exemples:

# 24. *Kono kansû no chiiki wa rîman kyûmen-jô no ryôiki de aru.*  
(Tamura: Sûse, 11g)

"La zone de valeurs de cette fonction est la région de la surface de la sphère de Riemann."

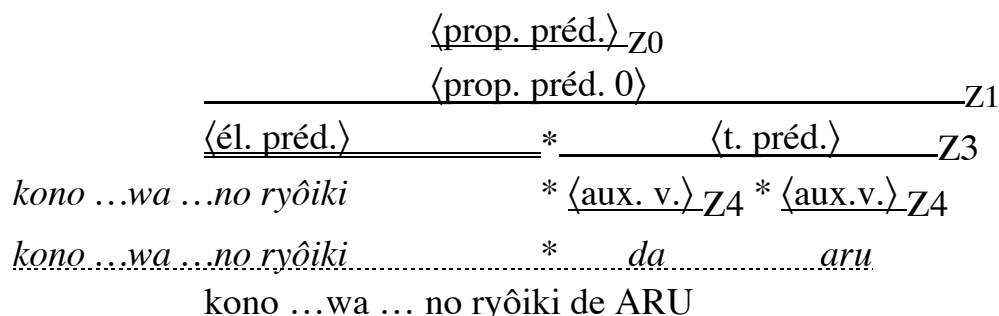
# 25. *Sore wa sûgaku to iu yori gensô de shika nakatta.* (Katô; Sûse, 7d)

"Ce ne fut qu'une illusion plutôt que des mathématiques."

# 26. *Shômei no kôzô to iu no wa, ronri-teki ni tadashii shiki no kigôka-sareta keishiki-teki-na shômei o ataeru koto de wa arimasen.*  
(Nishimura; Sûse, 13g)

"La structure de la démonstration ne consiste pas à fournir une démonstration formelle qui serait logiquement correcte et exprimée par des symboles."

Bien que notre grammaire s'inspire de la théorie de Tokieda, nous analyserons la structure de la proposition prédicative de l'exemple 24 en tant que chaîne unifiée par la règle [conclusion 0], comme indiqué sur le schéma suivant:



En effet, à notre sens, le prédicat de cette proposition n'est *ni ryôiki de aru* ni *Rîman kyûmen-jô no ryôiki de aru*. Supposons que l'élément



prédicatif soit analysable de façon récursive: l'élément prédicatif minimal qui en formerait le noyau serait *ryôiki* sans *de aru* qui le suit. *De aru* est un terme énonciatif prédicatif qui unifie l'ensemble de l'élément prédicatif, dont l'élément prédicatif maximal unifié par *de aru* constitue la partie qui exprime le contenu de la déclaration. Nous développons ainsi la théorie de Tokieda. La différence entre la proposition affirmative et la proposition négative sera exprimée par le terme énonciatif prédicatif, et non par le "prédicat" lui-même. Comparer l'exemple 24 avec les exemples 25 et 26. (Disons en passant que nous ne pouvons pas pour le moment traiter la forme: *sûgaku to iu yori* "plutôt que de l'appeler 'mathématiques' " de l'exemple 25 par notre grammaire. Nous présentons les mesures à prendre à cet effet dans la partie traitant de l'élément prédicatif).

# 27. *Ma, hisashiburi da. Issho ni soba demo yarô. Koko no tempura wa umai zo.* (ONI (2), 205)

"Tiens! Ça fait longtemps qu'on ne s'est vus. Mangeons quelque chose ensemble, disons du *soba* . Le *tempura* est excellent ici, je t'assure."

Les parties soulignées sont toutes les trois des propositions prédicatives 0. La règle Z2 montre qu'une proposition peut être insérée dans une autre en fonction de détermination nominale, comme c'est le cas pour la partie soulignée en pointillé de l'exemple 28 ci-dessous:

# 28. *Genkon, tôtei-sûri o hitsuyô to shite iru mondai wa kazu ôku arimasu.* (Matsushita: Sûse, 43g)

"De nos jours, nombreux sont les problèmes qui nécessitent des calculs statistiques."

Nous n'avons cité jusqu'ici que des exemples de phrases prédicatives composées d'une seule proposition prédicative 0. Nous donnerons ci-dessous trois exemples de propositions prédicatives dont le composant est une proposition complexe (ce que l'on appelle couramment une "phrase complexe").

# 29. *Hajime kara Kamigata no gyôsha ga ôku, dakara banji ga Kamigata-fû no ottori shita fun'iki ga ari, ima mo shôfu-tachi no ôku wa Kamigata ya Omi atari no de da to iu koto de aru.* (ONI (2), 61)

"Depuis le début, les commerçants originaires de Kamigata sont ici très nombreux; c'est pourquoi il règne partout une atmosphère calme à la manière de Kamigata. On dit que la plupart des prostituées même aujourd'hui viennent de Kamigata ou de la Région d'Omi."

⟨prop.préd.⟩ Z0						
⟨prop.comp⟩ Z2					*	⟨t.préd.⟩
⟨prop.comp.⟩ Z2			⟨unif.pr.⟩ Z5	⟨pr.préd.0⟩	"	"
⟨pr.préd.0⟩	⟨unif.pr.⟩ Z5	⟨pr.préd.0⟩	[F0]	"	"	"
"	[F0]⟨conj.pr.⟩ Z8	"	"	"	"	"
⟨pr.préd.0⟩	[F0] dakara	⟨pr.préd.0⟩	[F0]	⟨pr.préd.0⟩	*	⟨t.pr.⟩ Z3
... ôku	ε <sub>4</sub>	dakara	...ga ari	ε <sub>4</sub>	...de ARU	* ε <sub>1</sub>

La partie jusqu'à la première [Forme ouverte] sera schématisée plus en détail comme suit:

⟨prop. préd.0⟩ Z1				[F0]
⟨él. préd.⟩ *		⟨t. préd.⟩ Z3		"
<i>hajime kara ...ga</i>	OOI	*	ε <sub>1</sub>	[F0]Z <sub>i</sub>
<i>hajime kara ...ga</i>	ôku		ε <sub>4</sub>	

Il y aura sans doute d'autres façons d'interpréter la structure emboîtée de la proposition prédicative dans l'exemple 29. Cependant, nous estimons que la structure que nous venons de montrer ci-dessus est la plus fidèle à la structure sémantique de la phrase d'origine.

# 30. *Moshi ôtô-sha ga dai-ichibamme no shitsumon no dankai de, shitsumon-sha no sôtei shite iru zentei ga nan de aru ka o shiru koto ga deki, sono zentei ga jijitsu to shite naritatanai koto o shitsumon-sha ni tsugete itara, kono yô-na bakageta mondô o tsuzukeru hitsuyô*

*wa nakatta.* (Tanaka: Sûka, 31g)

"Si la personne qui répond avait pu deviner, dès la première question, ce que supposait la personne qui donnait le sujet, et lui dire que cette supposition allait à l'encontre de la réalité, alors ils auraient pu éviter de poursuivre une série de questions et de réponses si stupides."

# 31. *Heizô ni shiro Samanosuke ni shiro, ken o nuite teki ni tachimukau toki no susamajisa wa, heijô no fûbô ni mattaku arawarenu.* (ONI (8), 97)

"Que ce soit Heizô, que ce soit Samanosuke, leur allure en temps ordinaire ne laisse nullement apparaître leur impétuosité quand ils tirent leur sabre pour attaquer l'ennemi."

On préférera probablement interpréter *Heizô* et *Samanosuke* comme des substantifs (donc des expressions du niveau des mots). Nous les considérerons cependant provisoirement comme des propositions prédicatives 0, vu leur ressemblance avec l'exemple suivant:

*Shushô ga sô wa iwanakatta ni seyo, jitai wa kawaranai.*

"Supposons que Monsieur le Premier ministre n'ait pas dit cela; malgré tout, cela ne change en rien les circonstances."

C'est la raison pour laquelle nous avons interprété le cas précédent comme: "Heizô \*  $\varepsilon_1$  NI". Ajoutons que cette partie peut être glosée comme: "Heizô de are Samanosuke de are".

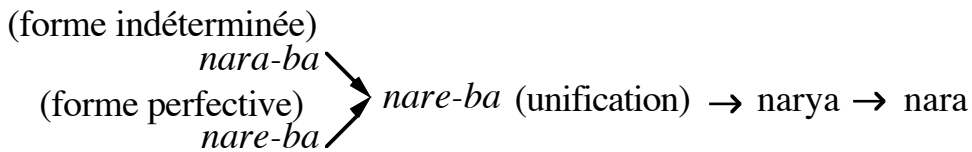
Nous présentons ci-dessous des exemples du développement à partir de l'unificateur de propositions, autres que ceux de la [forme ouverte].

# 32. *Donna ryô o motte kitara, zentai no yôsu o tsukamu koto ga dekiru ka.* (Matsushita, Sûse, 42d)

"Quelle quantité faut-il y apporter afin de pouvoir saisir cet aspect dans son ensemble ?"

<u>⟨prop. préd.⟩</u>	<u>[C0] Bi</u>
⟨prop. comp.⟩ Z2	* ⟨t.préd.⟩ Z3
⟨pr.préd.0⟩ Z1    ⟨unif.pr.⟩ Z5    ⟨pr.préd.0⟩ Z1	* ε <sub>1</sub> ka
⟨él.préd.⟩*⟨t.préd.⟩ Z3 [COND]	⟨él.préd.⟩*⟨t.préd.⟩ Z3 * " "
α *⟨aux.v.⟩ Z4 "    β    * ε <sub>1</sub> * " "	
α * TA    [COND]    β    * ε <sub>1</sub> * ε <sub>1</sub>	ka
<i>donna ... kitara    zentai no ... dekiru</i>	<i>ka</i>

(Parmi les éléments indiquant la condition,) les formes conditionnelles *nara* et *tara* sont issues de la forme indéterminée et seuls ces termes peuvent être utilisés (pour indiquer la condition) sans être accompagnés de la particule (de condition) *ba*. Cela s'explique en fait par l'évolution de la langue depuis la fin de l'époque de Heian; nous montrerons cette évolution avec *nari* à titre d'exemple, mais il en va de même pour *tari*.



Aujourd'hui, *tara-ba* n'est pratiquement plus usité. Quant à *nara-ba*, on s'en sert volontiers dans les articles scientifiques, comme dans l'exemple 33. Il s'agit sans doute des vestiges de l'époque où l'on écrivait les articles et les thèses en langue classique.

# 33. *f(x) ≡ 0 naraba, f(x) wa teisû de aru.* (Aka: Sûse, 2d)

"Si *f(x) ≡ 0*, alors *f(x)* est un entier."

Si l'on considérait "*f(x)*" comme élément prédicatif nominal (et nous avons raison de le faire), la génération de cette phrase serait obtenue sans passer par la règle [mise au conditionnel] de la manière suivante:

<u>⟨prop. préd.⟩</u>			
<u>⟨prop.préd.0⟩</u>	<u>⟨unif. prop.⟩</u> Z5	<u>⟨prop.préd.0⟩ * ⟨t.préd.⟩</u>	
<u>⟨él.préd.⟩ * ⟨t.préd.⟩ * ⟨part.conj.⟩</u> Z6		:	* ε <sub>1</sub>
f(x) ≡ 0 * DA	* ba	...DA*ARU	* ε <sub>1</sub>
f(x) ≡ 0	nara	ba	...de aru

# 34. *Tegara o tateta to iu noni, ukanu kao o shite, warera ga nani o kiitemo roku ni henji mo senu.* (ONI(2), 87)

"Bien qu'il ait fait un exploit, il a une mine maussade; on a beau lui poser des questions, il nous répond à peine."

# 35. *Ate nai tabi to shiru mono no semete o tanomu koi-gokoro* (Saijô Yaso, Kono taiyô, troisième strophe)

"Bien que je sache que c'est un voyage sans but, mon coeur rempli d'amour cherche désespérément un but malgré tout..."

# 36. *Yamikumo ni tobidashite kakemawatta tokoro de Shino-san ga, mitsukaru to demo omou no ka.* (Kurimoto Kaoru, Shinshû nichigetsu.hen, vol.3, 1)

"Même si tu sors précipitamment dehors et que tu cours sans aucun but précis, crois-tu que tu pourras trouver Shino comme ça ?"

### Commentaires

**Z0 - Z3:** Ces trois règles déterminent le cadre de la proposition prédicative. La deuxième forme de Z0 correspond à peu près à ce qu'on appelle communément la phrase complexe.

On peut se demander s'il suffit de supposer seulement deux types de propositions prédicatives comme nous l'avons fait dans la règle Z0. Nous l'acceptons provisoirement bien que cela puisse poser quelques problèmes, notamment quand on traite des éléments relationnels.

Pour les deux types de propositions, nous avons supposé l'existence d'un terme énonciatif prédicatif à la fin. Nous expliquerons avant tout pourquoi nous avons émis cette hypothèse. Le point important qui mérite attention

réside dans le fait que, dans notre grammaire, l'existence du sujet et du prédicat n'est pas essentielle pour une proposition. Dans l'exemple suivant:

(6) *Ame ga fura-nai.*

"Il ne pleut pas."

on interprète généralement *fura-nai* "ne tombe pas" comme prédicat de cette phrase; c'est, par exemple, le cas de la théorie de Hashimoto. Selon cette interprétation, on attribuerait à *ame* "la pluie" une qualité (momentanée) de "ne pas tomber".

Tokieda analyse la structure de la phrase (6) différemment: [*ame ga fura-*] *nai*; il interprète donc que l'élément *nai* nie l'ensemble du contenu de *ame ga furu* "il pleut". Si l'on examine uniquement le cas de la phrase (6), on ne saurait dire laquelle des deux interprétations est la meilleure. Mais quand on examine la phrase (7) ci-dessous, on comprendra facilement que celle de Tokieda est nettement supérieure:

(7) *Ame ga furu darô.*

"Il va sans doute pleuvoir."

Il ne sera pas naturel de supposer que *furu-darô* "(la pluie) tombera" soit un attribut (quoique momentané) de *ame* "la pluie". Ce *darô* exprime la conjecture du locuteur; autrement dit, il n'appartient pas au monde extérieur qu'il décrit.

La remarque suivante est également importante.

(8a) *Kare wa shôjiki de nai.* "Il n'est pas honnête."

dans l'interprétation ensembliste:  $a \notin \{\text{les gens honnêtes}\}$

(8b) *Kare wa fu-shôjiki da.* "Il est malhonnête."

dans l'interprétation ensembliste:  $a \in \{\text{les gens honnêtes}\}^C$

La phrase (8a) signifie que l'on refuse de lui reconnaître la qualité

d'honnêteté, tandis que la phrase (8b) accepte l'idée de lui attribuer la qualité de malhonnêteté, ce sera là une interprétation normale. De plus, il y a une distinction syntaxique entre ces deux phrases. Comparons les phrases suivantes:

(8a') *Kesshite kare wa shôjiki de nai.*

"Il n'est nullement honnête."

(8b') \**Kesshite kare wa fu-shôjiki da.*

"\*Il est nullement malhonnête."

La phrase (8a') est tout à fait acceptable par la grammaire, tandis que la phrase (8b') est agrammaticale. Si l'on traitait *shôjiki de nai* "ne pas être honnête" et *fu-shôjiki da* "être malhonnête" de la même façon, il serait difficile d'expliquer cette différence.

C'est pour les raisons exposées ci-dessus que nous avons décidé de distinguer l'élément prédicatif (prédicat maximal qui est un **shi**) du terme énonciatif prédicatif (indicateur énonciatif), le second fonctionnant sur l'ensemble du premier. Par conséquent, en comparaison avec les phrases (6) et (7), nous analyserons la proposition *ame ga furu* "il pleut" de la façon suivante: [ame ga furu ] $\epsilon_1$ . C'est ainsi que nous avons introduit le signe zéro dans notre grammaire.

De même, en utilisant les règles de notre grammaire, nous traiterons les phrases interrogatives comme suit:

*Ame ga furu ka.*  $\leftrightarrow$  [ame ga furu ] $\epsilon_1$ •ka

"Va-t-il pleuvoir ?"

*Ame ga fura-nai ka.*  $\leftrightarrow$  [ame ga furu ]NAI•ka

"Ne va-t-il pas pleuvoir ?"

En nous servant de cette méthode, nous pourrions interpréter correctement la phrase suivante:

# 37. *Kore made no "Akô-mono" to chigau no wa, Kuranosuke to Kira ga ikita mama atte inai tokoro deshô. (Journal Asahi, le 03.12.1982, édition du soir, p.9)*

"Ce qui différencie cette histoire des autres traitant des Akô (guerriers), c'est que Kuranosuke et Kira ne se sont pas rencontrés de leur vivant."

Cependant, cette interprétation peut parfois poser des problèmes. Il arrive qu'un élément négatif se comporte contrairement à notre schéma. Si, dans l'exemple ci-dessus, la partie soulignée était exprimée d'une autre manière, comme suit:

# 37'. *Kuranosuke to Kira ga shinu made atte inai.*

"Kuranosuke et Kira ne se sont pas rencontrés avant leur mort."

alors, la portée de *nai* (négation) serait: *atte iru* "avoir rencontré", et il serait plus naturel de penser que la partie soulignée dans l'exemple 37' se rapporte à l'ensemble du prédicat négatif: *atte inai* "ne pas avoir rencontré". Il faudrait donc établir des règles, qui vont au-delà de nos règles provisoires, afin de pouvoir traiter convenablement de ces deux cas distincts.

Voici deux autres exemples, tirés des journaux, qui nécessiteraient des analyses différentes quant à la portée de *nai*.

# 38-1. *Hokubaku de mondai wa kaiketsu se-nu.*

"Le problème ne sera pas résolu avec le bombardement du Nord Viêt-Nam."

# 38-2. *Hiryô ne-agari de nômin wa raku ni nara-nai.*

"Les hausses de prix des engrais rendent la vie des agriculteurs difficile."

Le premier exemple signifie (les gens connaissant cette époque le comprendront facilement) qu'il serait trop optimiste de penser que le



bombardement du Viêt-Nam du Nord par l'armée américaine puisse résoudre le problème. Il ne signifie pas que le bombardement est la cause de la non-résolution du problème. Par conséquent, la négation exprimée par *nu* porte sur toute la partie qui la précède.

Il arrive qu'une phrase puisse avoir des significations différentes selon l'interprétation de la portée de la négation. La phrase suivante:

# 39. *Bammin ga bimbô de nai.*

"Tout le monde n'est pas pauvre."

en est un bon exemple qui se prête à deux interprétations possibles:

A) [bammin ga bimbô ] de nai Lit. "[Tout le monde pauvre] n'est pas" correspond à:  $\neg(\forall x (x \in \text{peuple} \supset x \in \text{pauvre}))$ ,

B) bammin ga [bimbô de nai ] Lit. "Tout le monde [n'est pas pauvre] correspond à:  $\forall x (x \in \text{peuple} \supset \neg(x \in \text{pauvre}))$ .

L'interprétation A signifie qu'il y a des gens qui ne sont pas pauvres. L'interprétation B indique que personne n'est pauvre. (Ce phénomène n'est pas propre seulement au japonais, ce qui a nécessité des études en logique symbolique). La théorie de Tokieda (ainsi que la présente grammaire) peut donner la première interprétation (A) mais pas la seconde (B). Le cas est inverse pour la théorie de Hashimoto.

Ajoutons entre parenthèses que nous n'adopterons pas l'opinion de certains linguistes selon qui le prédicat de la proposition: *aru hito ni awa-nai* "ne pas voir une certaine personne" est *awa-nai* "ne pas voir". Cette explication est fondée sur l'interprétation du mot *aru* "un certain" comme quantificateur existentiel, y compris son emploi dans: *aru hito ni au* "voir quelqu'un". Si l'on acceptait cette interprétation, il faudrait faire correspondre chacune des deux phrases ci-dessus à des expressions différentes selon la théorie des ensembles:

*aru hito ni au.*       $\leftrightarrow \exists x ((a, x) \in \text{voir})$

"voir quelqu'un"

*aru hito ni awa-nai.*  $\leftrightarrow \exists x (\neg(\langle a, x \rangle \in \text{voir}))$

"ne pas voir une certaine personne"

Il ne faudrait pas interpréter la deuxième phrase comme la négation de la première, en tant que:  $\neg(\exists x (\langle a, x \rangle \in \text{voir}))$ , c'est-à-dire:  $\forall x (\neg(\langle a, x \rangle \in \text{voir}))$ . Or, il faut garder à l'esprit que l'emploi de *aru* en japonais est plus proche de "a certain " que de "some " en anglais. Il serait donc plus exact de traiter *aru hito* "une certaine personne" comme une variable libre, ce qui donnerait l'interprétation ci-après:

*aru hito ni au*  $\leftrightarrow \langle a, b \rangle \in \text{voir}$

*aru hito ni awa-nai*  $\leftrightarrow \neg(\langle a, b \rangle \in \text{voir})$

Cet exemple atteste encore que la théorie de Tokieda est bien adaptée aux faits linguistiques. Avec cette interprétation, il est possible, au besoin, d'introduire le sens présenté plus haut en utilisant la notion de  $\exists$ . Le sens inverse serait inconcevable. De plus, l'expression correspondant à l'idée de:  $\exists x (\langle a, x \rangle \in \text{voir})$  serait plutôt en japonais: *hito ni au* "voir une personne(=quelqu'un)". La négation de cette expression: *hito ni awa-nai* "ne pas voir les gens" est employée en effet dans le sens de "ne voir personne/ n'avoir l'intention de voir personne". Il serait temps d'abandonner, au moins en théorie linguistique, l'attitude de la traduction littérale qui ne voit dans le mot *aru* que la valeur du quantificateur existentiel.

Nous allons maintenant exposer la raison pour laquelle nous avons établi dans la règle Z0 la partie:  $\langle \text{proposition complexe} \rangle * \langle \text{terme énonciatif prédicatif} \rangle$ . Si nous avions pu nous contenter d'une opération purement formelle du début à la fin, il aurait amplement suffi d'établir la seule règle ci-dessous au lieu de deux (Z0 et Z1):

$\langle \text{prop. préd.} \rangle == \langle \text{él. préd.} \rangle * \langle \text{t. préd.} \rangle \mid \langle \text{prop. préd.} \rangle \langle \text{unif. prop.} \rangle \langle \text{prop. préd.} \rangle$

Cependant, cette règle n'apporte pas de réponse précise au problème suivant: quel est le terme énonciatif qui unifie la proposition complexe  $\alpha$

qui serait constante, à partir de la deuxième partie de ladite règle, en tant que combinaison de deux propositions prédicatives  $\beta_1$  et  $\beta_2$ , réunies au moyen d'un unificateur  $\gamma$ , ce qui donnerait  $\beta_1\gamma\beta_2$  ? Si la réponse était  $\gamma$ , ce serait contradictoire par rapport à notre principe qui veut que le terme énonciatif unifiant une proposition se trouve toujours en fin de proposition. Ceci contrarierait notre sens de l'élégance logique. On objectera sûrement qu'il faut d'abord réexaminer la réalité de notre "principe" avant de parler de l'élégance. Soit! Mais si l'on changeait indéfiniment de principe chaque fois que l'on rencontre des difficultés, on ne pourrait jamais décrire une grammaire dans son ensemble. Nous nous décidons donc à maintenir pour l'instant le principe ci-dessus.

La deuxième réponse possible à la même question posée plus haut sera la suivante: le terme énonciatif qui se trouve à la fin de la proposition  $\beta_2$  unifie non seulement  $\beta_2$  mais aussi l'ensemble de la proposition  $\alpha$ . Cette idée peut être valable jusqu'à un certain point, mais elle ne nous satisfait pas entièrement. Comparons à titre d'exemple les deux phrases suivantes:

# 40. Nanika totemo tan-jikan ni yonde shimat-te shikamo wakatta yô

$\beta_1$   $\gamma$   $\beta_2$

na ki ni natta no o oboete iru. (Takeuchi: Sûse, 5g)

"Je me rappelle que je l'avais lu en un clin d'oeil et que j'ai eu l'impression d'avoir tout compris."

# 41. ...tatoeba shoshinsha ga Gêderu no hon de kôri-teki shûgô.ron no nyûmon o kokorozasu naraba mâ dannen suru no ga ochi de arô.

$\beta_1$   $\gamma$   $\beta_2$

(Takeuchi: Sûse, 5g)

"Si, par exemple, un débutant essaie d'étudier la théorie axiomatique des ensembles avec le livre de Gödel, il finira par y renoncer."

Le TA dans l'exemple 40 peut être interprété comme modifiant les deux propositions: "finir de lire en peu de temps" et "avoir l'impression..."; par

conséquent, il n'y aura aucun inconvénient à penser que TA unifie à la fois  $\beta_1$  et  $\beta_2$ .

Il n'en est pas de même de l'exemple 41. La conjecture dans cet exemple modifie l'ensemble de la proposition complexe: "si..., il finit par...". Cette interprétation conviendra probablement mieux au sens du texte original. S'il en est ainsi, la construction de la phrase 41 sera schématisée comme suit:

$\langle \text{prop.préd.} \rangle$				Z0				
$\langle \text{prop.comp.} \rangle$			Z2	* $\langle \text{t.préd.} \rangle$				
$\langle \text{prop.préd.0} \rangle$	Z1	$\langle \text{unif.prop.} \rangle$	$\langle \text{prop.préd.0} \rangle$	Z1	* "			
$\langle \text{él.préd.} \rangle$	*	$\langle \text{t.préd.} \rangle$	$\langle \text{unif.prop.} \rangle$	$\langle \text{él.préd.} \rangle$	*	"		
..kokoro-za SU	*	$\varepsilon_1$	[COND] BA	"	"	*	"	
..kokoro-za SU		*	naraba	...ochi	*	DA*ARU	*	U

De même, l'exemple 40 se construit de la manière suivante:

$\langle \text{prop.préd.} \rangle$				Z0				
$\langle \text{prop.comp.} \rangle$			Z2	* $\langle \text{t.préd.} \rangle$				
$\langle \text{prop.préd.0} \rangle$	Z1	$\langle \text{unif.prop.} \rangle$	$\langle \text{prop.préd.0} \rangle$	Z1	* "			
$\langle \text{él.préd.} \rangle$	*	$\langle \text{t.préd.} \rangle$	"	$\langle \text{él.préd.} \rangle$	*	$\langle \text{t.préd.} \rangle$	"	
..SHIMAU	*	$\varepsilon_1$	* te shikamo	...NARU	*	$\varepsilon_1$	*	TA

Il y a, bien entendu, de nombreux cas où l'on devra introduire  $\varepsilon_1$  comme terme énonciatif prédicatif se trouvant à l'extérieur de la proposition complexe. C'était le cas de l'exemple 29 cité plus haut. Nous allons ici donner un autre exemple comparable à l'exemple 41. Il nous semble que DE ARO est un terme énonciatif placé à l'extérieur, tandis que NAI est un terme énonciatif placé à l'intérieur de la deuxième proposition.

# 42. ...*motto kenkyû ga susunda dankai de nai to, seikaku na kotae wa erarenai de arô.* (Furukawa: Sûka, 27g)

"On ne pourra pas obtenir une réponse précise avant une étape plus avancée des recherches."

Les études des "phrases complexes" ont négligé jusqu'à présent le

problème que nous avons mentionné ici. Pourtant, il mérite une réflexion si l'on veut relier la syntaxe à la sémantique sans difficulté<sup>10</sup>.

A dire vrai, le même genre de problème se pose à la fin de la proposition prédicative 0 dans la règle Z1.

# 43. *Sore ga Ambaimatsu no saigo de atta.* (KIJIN: 59)

"Ce fut la fin d'Ambaimatsu."

Pour cet exemple également, il conviendrait d'interpréter le terme énonciatif prédicatif final comme relevant de la construction suivante: «[[sore ga ... saigo] de at -] ta». Dans la majorité des cas où plusieurs auxiliaires se suivent, il sera préférable de les interpréter comme indiqué ci-dessus, bien que nous ne soyons pas entré dans les détails en discutant la règle Z3.

Les répétitions qui se trouvent dans la règle Z2 permettent de former une juxtaposition (la "conjonction de coordination" d'après le terme grammatical courant). Déjà, l'exemple 29 se sert de cette règle. On peut en citer d'autres:

# 44. *Bekutoru kaiseki no benkyô ni wa, mazu, bekutoru no kihon-teki na enzan ni shûjiku shi, kazu no enzan to no ruiji-ten ya sô-ten o shiri, sara ni, shushu no kigô ya sore-ra no kankei-shiki oyobi shushu no hyôgen ni tsuite sono imi o jûbun ni rikai suru koto ga taisetsu de aru.* (Adachi: Sûse, 28d)

"Ce qui importe pour les études de l'analyse vectorielle, c'est tout d'abord de s'habituer au calcul vectoriel élémentaire, d'en connaître les ressemblances et les différences par rapport au calcul numérique, et enfin de bien comprendre la signification des différents symboles,

---

<sup>10</sup> Ce traitement ne sera sûrement pas adéquat pour l'analyse syntaxique automatique (cela peut en effet être une nouvelle cause d'ambiguïtés syntaxiques). Si, à cette étape, on traite ce problème à la légère, le traitement sémantique sera plus chargé. En tout cas, il faut le traiter correctement à une étape ou à une autre.

des formules ainsi que de diverses expressions."

# 45. Go o konomi, sake o konomi, osoraku onna o konomi, uta

$\alpha_1$

$\alpha_2$

$\alpha_3$

o utaeba chôshi hazure, enzetsu o buteba shidoro-modoro, sono

$\beta_1$

$\beta_2$

kuse taigen atari o haratte, hôkô no shoshi o motte mizukara

$\beta_3$

$\gamma$

iru to iu koto ni naru to ... (KIJIN, 177)

"Il aime le jeu de Go, le saké et probablement les femmes aussi; il chante faux, son discours est embrouillé et pourtant il fait des fanfaronnades partout et il se considère comme un vagabond..."

Pour ce qui est de l'exemple 45, nous l'avons interprété comme juxtaposition de sept propositions soulignées. Même si l'on regroupait certaines d'entre elles en tenant compte des relations sémantiques plus ou moins étroites, ce qui donnerait le schéma suivant:  $((\alpha_1\alpha_2\alpha_3)(\beta_1\beta_2\beta_3))TE\gamma$ , il resterait tout de même trois propositions juxtaposées.

Nous avons, à dessein, écarté un certain type d'[impératif affirmatif]. C'est le cas de l'exemple suivant:

# 46. Fu-benkyô to wa ie, Hiruberuto no "Kikagaku no kiso" ni me o tôsanai wake ni wa ikanai. (Ono: Sûse, 23g)

"Même si on est fainéant, on doit au moins jeter un coup d'oeil sur les "Éléments de géométrie" de Hilbert."

**Z3, Z4:** Le terme énonciatif prédicatif se compose soit d' $\varepsilon_1$ , soit d'une suite d'auxiliaires verbaux (cf. Z4); la grammaticalité de la combinaison des auxiliaires verbaux peut être vérifiée par le traitement marqué avec un astérisque "\*". Nous avons limité les auxiliaires verbaux en langue moderne à ceux qui sont présentés dans la liste suivante:

Classification	Assertif		Conjectural	
	Affirmatif			Négatif
	termes non-honorifiques	termes honorifiques		
<b>Présent</b>	<i>da</i> <i>aru</i>	<i>masu</i> <i>gozaru</i> <i>desu</i>	<i>nai<sub>2</sub></i> <i>nu</i> <i>nai<sub>1</sub></i>	
<b>Obligation Perfectif Inperfectif</b>	<i>beshi</i> <i>ta</i> <i>u</i>		( <i>mai</i> ) <i>mai</i>	

Sont classés parmi les éléments de la phrase (**shi**):

*seru*, *shimeru* (causatif), *reru* (passif), *tai* (désidératif), *sô*, *yô* dans les expressions *sô da* et *yô da* (apparence).

Ces mots seront traités avec les règles Y6, Y7, S2, T3, Z20 (il n'y aura aucune règle particulière concernant *yô* ).

*Nai<sub>2</sub>* se combine avec les lexèmes dérivés du verbe, tandis que *nai<sub>1</sub>* est précédé des lexèmes dérivés des adjectifs ainsi que des auxiliaires *da* (en réalité, de sa variante *de* ) et *rashii* . Nous les avons différenciés à cause de la forme suspensive *naku* que possède l'un d'eux mais non l'autre (en outre la forme *nai-de* n'est attestée que pour *nai<sub>1</sub>* ). Il ne s'agit donc pas d'un seul et même mot (de plus, leurs origines sont différentes du point de vue historique).

Nous nous dispenserons ici de parler des différentes formes des auxiliaires verbaux. Nous voudrions seulement préciser que nous avons mis uniquement les deux formes *beki* et *beku* pour l'auxiliaire verbal *beshi* et une seule forme *gozai* (*gozari* ) pour *gozaru* .

**Z5:** Cette règle détermine la construction de l'unificateur de propositions lors de la composition d'un ensemble complexe de propositions. Du point de vue sémantique de la grammaire, on pourra

inclure parmi les unificateurs de propositions la règle [impératif affirmatif] qui apparaît dans Z2. Si nous ne l'avons pas fait, c'est à cause de sa forte restriction syntaxique par rapport aux propositions précédentes.

Nous n'avons pas tenu compte de la suite de: particule conjonctive + particule relationnelle, car nous entendons discuter à part le problème de l'accord grammatical. Chaque particule conjonctive a une signification spécifique quant aux rapports qu'elle établit entre les deux propositions. Les particules *te*, *shi* et certains emplois de *ga* expriment un sens analogue à celui de [forme ouverte].

**Zi, Zii, Ziii:** La règle [Forme ouverte] se charge d'exprimer la fonction suspensive de la forme *ren'yô-kei*. La [mise au conditionnel] a pour but de réserver un traitement particulier pour le type où *ba* est un élément de base. Nous l'avons déjà montré avec l'exemple 32. A la différence des deux premières règles, la règle [Forme fermée] de Ziii ne constitue pas le noyau des unificateurs; elle se charge du traitement des formes pour la combinaison avec la classe de mots de type 'mono-no'. Ce traitement équivaldra à des démarches préliminaires visant à traiter la détermination.

**Z6:** Les particules conjonctives sont toutes énumérées dans cette règle. Il nous reste cependant à résoudre les problèmes suivants:

- est-il convenable de classer *demo* parmi les particules conjonctives ? (cette particule possède les caractéristiques assez prononcées d'une particule relationnelle);
- est-il nécessaire de subdiviser ces particules en deux classes: celles qui sont susceptibles de se combiner avec une particule relationnelle (par exemple, *te koso*, *kara wa*, et *ba tote* ) et celles qui ne le sont pas ?

Certaines acceptions des particules *nagara*, *tsutsu* et *zu ni* sont proches de celle des particules conjonctives. Toutefois, compte tenu de l'importance de leur fonction de modification des mots variables, nous les



traiterons avec la règle X10 dont nous parlerons plus loin.

**Z7:** Les mots appartenant à la classe de mots de type 'mono-no' sont, à l'origine, des noms. Nous les avons distingués des noms communs à cause de la spécificité de leur emploi. *Dokoroka* ressemble beaucoup aux mots de cette classe. Nous ne l'avons pourtant pas inclus dans cette classe, étant donné que l'élément préposé est le plus souvent un substantif ou une expression équivalente.

**Z8:** Nous reconnaissons que la façon dont nous avons présenté les conjonctions de propositions manque d'objectivité. Nous nous sommes contenté de montrer simplement notre intention, étant donné l'état actuel des études à leur propos; on ne sait pas encore quel niveau d'expression (mot, proposition ou phrase) les conjonctions se chargent de relier; de plus la limite des conjonctions n'est pas clairement établie par des règles de reconnaissance. En outre, il faudrait établir des subdivisions parmi les conjonctions propositionnelles afin d'éviter les problèmes liés à leur emploi dans la règle Z5.

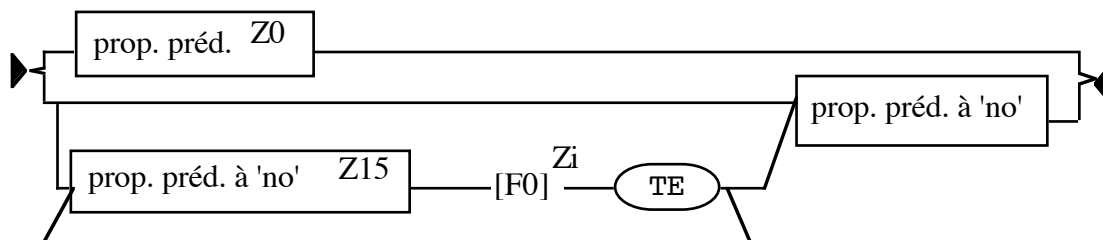
Avant de terminer notre commentaire de cette partie, nous aimerions dire qu'il serait préférable d'ajouter au moins une autre forme à la proposition prédicative définie dans la règle Z0; il s'agit de:

$\alpha$  ⟨proposition prédicative⟩

$\alpha$  serait un syntagme nominal avec, à la fin, un certain élément relationnel, comme *wa*, ou encore une expression contenant une citation ou une condition. Mais ce genre d'expansion doit encore attendre une étude approfondie sur la théorie de la composition des phrases.

Nous allons présenter ci-dessous quelques règles supplémentaires avant de passer au chapitre suivant. Nous en aurons besoin plus tard lors du développement des règles concernant les mots.

Z10 Proposition prédicative enchâssée K2, T1, 2, 10



Z11 Proposition prédicative sans thème 0 Z13, 27, T11

Une proposition prédicative 0<sup>Z1</sup> où éventuellement un syntagme nominal <sup>T0</sup> au cas nominatif ou à l'accusatif n'aurait pas le signe  $\epsilon_9$  et ne contiendrait pas non plus les particules relationnelles *wa*, *tte*.

Z12 proposition prédicative *aru* Z2, 14

Une proposition prédicative 0<sup>Z1</sup> dont le terme énonciatif prédicatif <sup>Z3</sup> est '*aru*'

Z13 Proposition simple sans thème T3

Une proposition prédicative sans thème 0<sup>Z11</sup> ou une proposition prédicative avec '*no*' <sup>Z15</sup> dont le terme énonciatif prédicatif est '*aru*', '*nai*<sub>1</sub>' ou '*nai*<sub>2</sub>'.

Z14 Proposition prédicative '*aru*' sans sujet S2, X10

Une proposition prédicative '*aru*' <sup>Z12</sup> qui ne contient ni le cas nominatif ni l'accusatif.

Z15 Proposition prédicative avec '*no*' K2, Z2,10,13, T11,S0

Une chaîne équivalente à la proposition prédicative 0<sup>Z1</sup> dans laquelle '*no*' assume le cas nominatif ou l'accusatif.

Nous donnerons, au besoin, des exemples de ces règles, mais passons tout de suite au commentaire.

### Commentaire

Parmi les règles présentées ici, ce sont les règles concernant la

proposition prédicative enchâssée et la proposition prédicative avec 'no' qui sont essentielles. Pour ce qui est du reste, nous verrons éventuellement des modifications à apporter selon la finesse des règles. Notre grammaire est construite, en principe, indépendamment du phénomène de **kakari-musubi** (accord grammatical), mais dans cette partie, on pourra remarquer des allusions aux mots relationnels (**kakari**).

**Z10:** Cette règle détermine une proposition prédicative (ou son équivalent) en fonction de la détermination nominale. "L'équivalent d'une proposition prédicative" indique en réalité une proposition prédicative avec 'no', tel qu'il est défini dans la règle Z15. Celle-ci ne peut être considérée, sur le plan syntaxique, comme proposition prédicative (ni comme proposition exclamative), du fait qu'elle ne peut jamais devenir une proposition prédicative 0. Comparons les phrases suivantes:

(a) *Yuki no furu hi ni dekakeru.*

"(on) sort le jour où il neige."

(b) *Dekakeru hi ni yuki no furu.*

"il neige le jour où l'on sort."

La phrase (a) est tout à fait correcte, mais la phrase (b) est agrammaticale. Ce point mérite d'être mentionné.

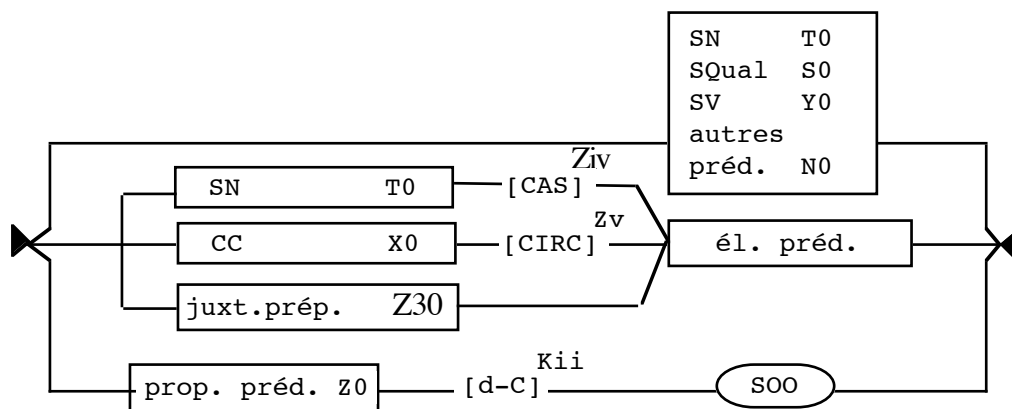
**Z11 - Z15:** On peut remarquer quelques traces des éléments relationnels dans les règles Z11 et Z13. Le problème important est de savoir si ces cinq types de propositions prédicatives suffisent pour développer les règles morphologiques. L'élargissement sans limite jusqu'aux expressions toutes faites risquerait d'inclure, dans le même groupe, des types de propositions trop diversifiées. Quand on parle de la finesse d'une grammaire, il faudrait savoir fixer les limites; ce sera sûrement un des points essentiels. Dans tous les cas, il reste encore beaucoup de problèmes dans ce domaine qu'on réservera pour des études ultérieures.

Ajoutons enfin que certains unificateurs de propositions n'acceptent pas,

comme premier élément d'une proposition complexe, la proposition prédicative avec 'no'.

### **3.4. Élément prédicatif**

Les règles ci-dessous peuvent malheureusement générer des chaînes agrammaticales dans les relations casuelles, mais nous donnerons ici un aperçu de la construction des éléments prédicatifs (maximaux), en laissant ce problème provisoirement de côté (le contrôle des cas peut être traité en utilisant, par exemple, les méthodes présentées dans le deuxième chapitre du présent volume).



Ziv [Indice casuel]

Z20, 25, 26, 30

Cette règle traite de la combinaison des particules (etc.) avec, comme noyau, une particule casuelle. Elle peut être décrite par la grammaire de troisième type.

Zv [Transformation circonstancielle]

Z20, 25, 26, 30

Cette règle traite de ce qu'on appelle couramment la fonction de la modification adverbiale. Voici les grandes lignes:

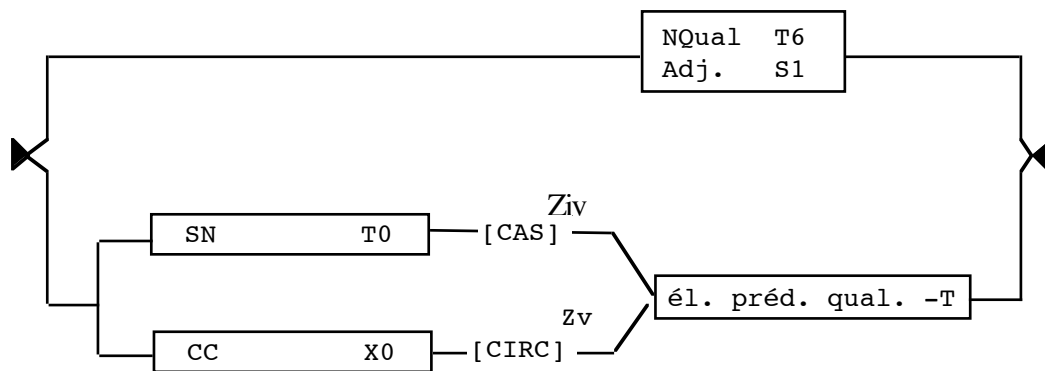
Si l'élément préposé est un mot variable de type adjectival, alors choisir la forme suspensive et générer  $\epsilon_5$ ;

Sinon, selon l'élément préposé, générer  $\epsilon_5$ , NI ou TO.

Z25 Élément prédicatif qualitatif sans thème

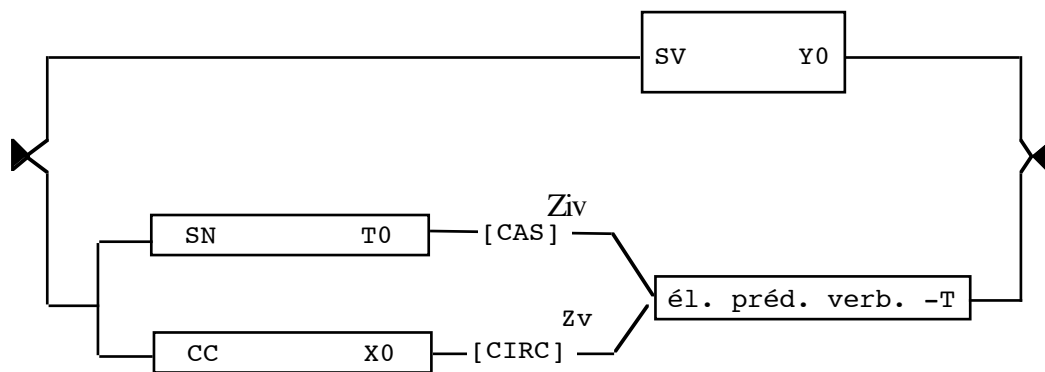
T3

Il s'agit d'une chaîne avec la composition présentée ci-dessous; elle contient éventuellement un syntagme nominal  $T0$  du cas nominatif ou accusatif qui n'est présenté ni par  $\epsilon_9$ , ni par les particules relationnelles wa ou tte.



Z26 Élément prédictif verbal sans sujet Z27, T3, S0

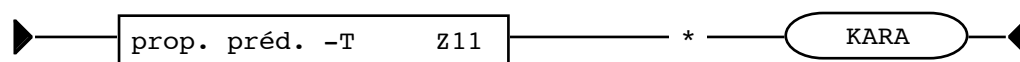
Il s'agit d'une chaîne avec la composition présentée ci-dessous; elle peut comporter un syntagme nominal T0 au cas nominatif ou accusatif qui n'est indiqué ni par ε<sub>9</sub>, ni par les particules relationnelles wa ou tte.



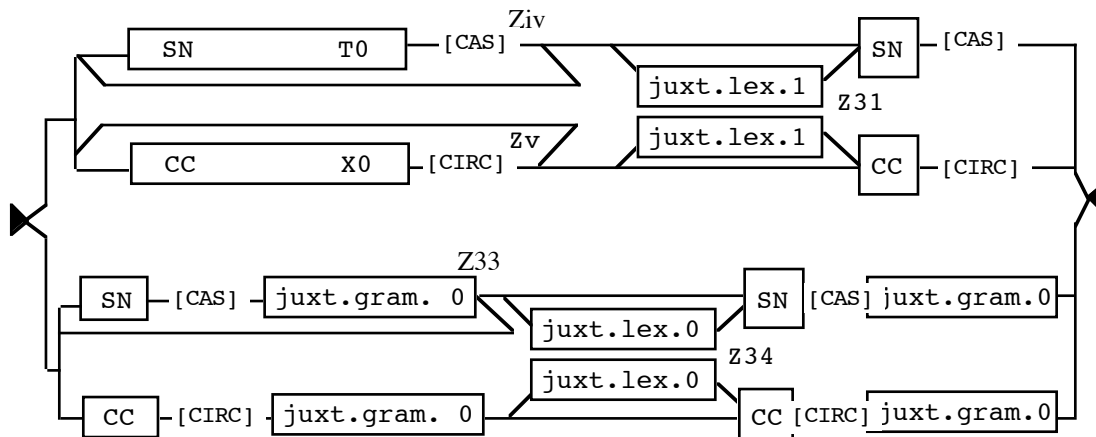
Z27 Élément prédictif verbal sans sujet Y6,7,30, X10

Il s'agit d'un élément prédictif qualitatif sans thème<sup>Z26</sup> qui ne contient pas de syntagme nominal T0 au cas nominatif.

Z28 Élément prédictif avec 'kara' final N0



Z30 Juxtaposition prédictive Z20



Condition supplémentaire: les chaînes générées par [indice casuel] ou les éléments de la juxtaposition grammaticale itérative 0 doivent être toutes de la même forme.

Z31      Juxtaposition lexicale 1      Z30,  
T34

= conjonction de mots Z32 | *sara-ni (mata) | mata sara-ni*

Z32      Conjonction de mots      Z31

= *mata | mata wa | (moshikuwa | aruiwa | soreto) [mata ] | naishi | (oyobi | narabini | katsu | so [u ] shite | soreni) [mata ]*

Z33      Juxtaposition grammaticale itérative      Z30

= *mo lnari ldano ltoka lyara*

Z34      Juxtaposition lexicale 0      Z30

= *mata | (katsu lsoreni) [mata ]*

Exemples :

# 47. Sô desu ka. (TSUJI, 162)

"Ah, c'est donc cela!"

# 48. Omoi-mayou no mo tanoshii yo na yo na de atta. (ONI(1), 122)

"Tous les soirs on se demandait que faire, et cela même fut agréable."

La phrase 47 est un exemple dont l'élément prédicatif consiste en un prédicat transformé tel qu'il a été défini par la règle N0.

L'expression: *yo na yo na* "tous les soirs" dans l'exemple 48 pourrait, à première vue, être classée parmi les "prédicats transformés"; mais étant donné que l'adjectif *tanoshii* "agréable" se rapporte à cet ensemble, on est amené à la considérer comme une sorte de nom.

# 49. *Hayaku sono ude kara nogaretakatta.* (Katô: Sûse, 7d)

"J'avais hâte de m'arracher de ces bras."

_____ <él.préd.>	Z20	*	<t.préd.>
< SQual >		*	"
< S type 'tai' >		*	"
<i>hayaku.....nogare</i>	TAI	*	ARU*TA

# 50. *Koko de "Faibâ-soku no toporoji" irai no chokkan no sakibashiri o fukaku hansei suru koto to natta.* (Katô: Sûse, 7d)

"Nous sommes amené à réfléchir sérieusement à notre intuition hâtive, tendance que nous avons toujours eue depuis la 'Topologie de l'espace fibré'."

La construction de la partie soulignée (élément prédicatif de la proposition enchâssée) sera schématisée comme suit:



⟨él. préd.⟩	Z20
⟨SN⟩ [CAS] <sub>Ziv</sub>	⟨él.préd.⟩ Z20
" "	⟨S expr.⟩ [CIRC] Z <sub>v</sub>
" "	⟨él.préd.⟩
...sakibashiri o	fukai ε <sub>5</sub> fukaku ε <sub>5</sub> hansei SURU

L'élément prédicatif maximal qui englobe cette proposition enchâssée sera engendré comme suit:

⟨él. préd.⟩	Z20
⟨SN⟩ [CAS]	⟨él.préd.⟩ Z20
koko de	⟨SN⟩ [CAS] ⟨él.préd.⟩ Z20
" "	⟨pr.préd.ench.⟩ [DI] ⟨N⟩ to ⟨SV⟩
koko de ....hansei suru ε <sub>3</sub> koto	to NARU

# 51. *Ume ni sakura ni mata kiku ni itusmo kakageta hinomaru no...*  
(Arimoto Kenji Hinomaru kôshin.kyoku, deuxième strophe)

"Aux fleurs de prunier, de cerisier ou encore aux chrysanthèmes,  
nous avons toujours hissé le drapeau du soleil levant..."

Voici le schéma structural de cet exemple:

⟨él. préd.⟩	Z20
⟨juxt. préd.⟩	Z30
⟨él.préd.⟩	Z20
⟨SN⟩ [CAS] ⟨SN⟩ [CAS] ⟨juxt.lex.1⟩ Z <sub>31,Z32</sub> ⟨SN⟩ [CAS] "	"
ume ni sakura ni mata	kiku ni itsumo kaka GERU

# 52. *Kore wa kano sengoku-bune no ifû da sô de aru.* (KIJIN, 29)

"Il paraît que c'est un legs du fameux gros bateau Sengoku."

	<u>⟨prop. préd. 0⟩</u>		
	<u>⟨él. préd.⟩</u>	Z20	* <u>⟨t.préd.⟩</u>
<u>⟨prop.préd.⟩</u>	[d-C]	SOO	* DA * ARU
<i>kore wa .....ifû da</i>		<i>sô</i>	* <i>de</i> ARU

# 53. O-yakume ni neshin de, goku majime na, shikamo, atatakai hitogara de atta sô da na. (ONI(2), 89)

"On dit que c'était une personne très sérieuse et bienveillante, qui accomplissait son travail avec ferveur."

### Commentaire

**Z20:** Il y a diverses restrictions portant sur les éléments précédents susceptibles de se combiner avec l'élément prédicatif minimal, selon la catégorie de ce dernier. Cependant, nous nous sommes borné, dans cette étude, à définir les schémas de composition de l'élément prédicatif. Pour un traitement plus détaillé, il nous faudra adopter un autre point de vue comme, par exemple, celui de la grammaire de valences. Cette méthode présente les avantages suivants:

- premièrement, il s'agit du problème des citations. Il est extrêmement difficile de mettre au point des règles de grammaire qui traiteraient des expressions comportant une citation au même niveau que celles qui n'en contiennent pas. En regroupant les verbes tels que *iu* "dire", *sakebu* "crier", *ronnan-suru* "diriger une accusation contre qn. ", *yakusoku-suru* "promettre", etc. sous une sous-catégorie appelée "verbes de citation", il sera possible de traiter un grand nombre de cas par une seule règle, avec la simple remarque suivante: "ces verbes sont susceptibles d'accepter une citation comme élément constituant, à la place d'un nom". Plus précisément, la partie de citation, délimitée par les marques particulières, peut être considérée comme équivalente à un nom. Ce point constitue une des caractéristiques de la citation.

- deuxièmement, cette méthode permettra de traiter le problème des locutions telles que *...suru ni hitoshii* "équivaloir à...", *...suru ni oyobanai*

"il n'est pas nécessaire de ...", *yamu o enai* "inéluçtable", ...*suru /...i ni sôï ga gozaimasen* "il est hors de doute que ...", sans trop charger les règles avec une série de règles de réécriture pour chacune d'elles. Notre grammaire ne traite pas complètement de ce problème.

La grammaire de valences s'est principalement occupée jusqu'ici des verbes (le prédicat verbal); pourtant, on ne pourra pas négliger le cas des adjectifs et des noms. Bien que les exemples des modificateurs verbaux se rapportant à un prédicat nominal soient plus nombreux qu'on ne le pense, ce problème a toujours été délaissé<sup>11</sup>. En réalité, comme on peut le constater dans les exemples suivants, il n'est pas rare qu'un "modificateur verbal" apporte une précision circonstancielle à un nom.

# 54. *Kukan I de f(x) =0 naraba, f(x) wa I de teisû de aru.* (Aka: *Sûse, 3d*)

"Si  $f(x)=0$  dans la section I, alors  $f(x)$  est une constante dans cette section."

# 55. *Edo no jû-yo-nen wa Senka isshô no uchi tokui no zetchô de atta.* (Kijin, 68)

"Pendant la période de plus de dix ans où Senka était à Edo, il était à l'apogée de sa gloire."

# 56. *Daigaku no nyûshi wa kono gakunen ni kagiri mu-shiken de naishin dake to iu koto ni natta.* (Kusunoki: *Sûse, 20g*)

"Il fut décidé que cette année-là, exceptionnellement, les résultats

---

<sup>11</sup> Cela est probablement dû à l'interprétation trop simpliste du concept de "mots variables" comme "mots qui possèdent la conjugaison" et celui de "mots invariables" comme "mots ne changeant pas de forme". Cette interprétation erronée, différente de leur vraie définition qui était encore claire jusqu'à l'époque de Norinaga, s'est établie solidement avec la grammaire de Hashimoto. En réalité, comme l'a fait remarquer Yamada Yoshio, les "mots invariables" représentent le concept substantiel, tandis que les "mots variables" indiquent un concept qualificatif (et/ou relationnel). En ce sens, les noms peuvent être employés à la fois en tant que "mots invariables" et "mots variables"!

scolaires remplaceraient le concours d'entrée à l'université."

Dans les exemples ci-dessus, les modificateurs "verbaux"(les parties soulignées en pointillé) sont des éléments facultatifs, mais il existe également des cas où ils sont des constituants obligatoires de l'énoncé. Par exemple:

# 57. *Tsuma wa kare to daigaku-jidai no dôkyûsei de, ...* (Tachihara Masaaki Kajuen e no michi)

"Sa femme était sa camarade de classe à l'université..."

Les exemples tels que [1] la proposition 57 où le nom *dôkyûsei* (camarade de classe) est à la fois déterminé par un déterminant nominal: *daigaku-jidai no* (de l'époque de l'université) et modifié par un modificateur verbal: *kare to* (avec lui) et [2] *x wa y to kyôyaku de aru*. ("X est conjugué avec y .") ne sont pas rares. Une théorie grammaticale purement formelle ne pouvant pas expliquer ce genre d'expressions n'a pas beaucoup de valeur. Notre grammaire est capable de traiter convenablement les cas où un substantif qui constitue le noyau d'un prédicat est modifié par un modificateur verbal.

Par ailleurs, nous avons prévu une règle spéciale afin de traiter *sô de* (oui-dire) (dans les exemples 52 et 53). L'idée de [demie-conclusion] est une des particularités de notre grammaire.

Examinons maintenant le cas de *yô*.

# 58. *Sore ni fureru koto wa dômo hombun no mokuteki kara iu to ikisugi no yô de aru.* (Takeuchi: Sûse, 4d)

"Il me semble que toucher un mot à ce sujet dépasse l'objet de cet article."

# 59. *oshiete-kureru yô na hito wa ...* (Nishimura: Sûse, 12g)

"Quelqu'un qui puisse me l'enseigner..."

Nous ne remarquons aucune différence syntaxique entre *yô* et tout autre

nom, et de ce fait, il n'y a aucune raison de traiter *yô da* en tant qu'auxiliaire.

*Sô* précédé de la forme suspensive ou du radical d'un adjectif, couramment appelé "*sô* d'apparence", sera étudié ultérieurement dans la partie qui traite des syntagmes nominaux.

**Ziv:** Cette règle ainsi que la règle suivante (Zv) présentent simplement notre idée principale. La grammaire de type 3 est utile pour la description de ces règles. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus, mais nous nous garderons d'entrer dans les détails.

Voici la liste des particules casuelles en langue moderne:

<i>ga, no</i>	(hormis leurs emplois en tant qu'indicateur de la détermination nominale)
<i>o, e, kara, yori, ni, to</i>	(excepté le cas où ces particules sont engendrées par la règle [transformation circonstancielle])
<i>de</i>	(à distinguer de <i>de</i> , variante de <i>da</i> )

Ces particules peuvent éventuellement être suivies d'une autre particule (relationnelle, adverbiale ou interjective). La suite *o ba* est un exemple de combinaison de deux particules: la particule casuelle *o* et la particule relationnelle *ha* (qui est "sonorisée" en *ba*). Si une particule relationnelle ou adverbiale apparaît seule, sans particule casuelle (cas du troisième exemple ci-dessous), nous comblerons ce manque par  $\epsilon_9$ .

1. *sake o nomu* "boire du saké" ...  $\circ$
2. *sake o ba nomu* "du saké, (j')en bois" ...  $\circ * wa$
3. *sake wa nomu* "du saké, (j')en bois" ...  $\epsilon_9 * wa$

Ajoutons en passant qu'il existe des règles générales de combinaison des particules (dans la partie qui suit, nous adopterons grosso-modo la classification des particules établies par Yamada Yoshio).

i. Les particules casuelles ne se combinent pas en général entre elles (il y a un petit nombre d'exceptions telles que *e to, kara ga* : toutefois, on

pourra deviner assez facilement la raison de ces combinaisons);

ii. La combinaison entre les particules adverbiales ou entre les particules relationnelles est possible mais limitée;

iii. Les particules adverbiales qui précèdent les particules casuelles ou relationnelles se comportent le plus souvent comme un suffixe formant un substantif:

a. La combinaison entre ⟨particule adverbiale⟩ et ⟨particule casuelle⟩ est autorisée dans cet ordre. L'ordre inverse est possible pour les particules casuelles autre que *ga* et *no* ;

b. La combinaison entre ⟨particule adverbiale⟩ et ⟨particule relationnelle⟩ est acceptée dans cet ordre, mais jamais dans l'ordre inverse en langue moderne;

c. La combinaison: ⟨particule adverbiale⟩ ⟨particule casuelle⟩ ⟨particule adverbiale⟩ est permise si la première particule adverbiale est une des particules suivantes: *nado*, *tô*, *tô-tô* "par exemple", et que la dernière particule est autre que celles-ci, à condition de ne pas transgresser la règle combinatoire b (ci-dessus);

iv. La combinaison entre ⟨particule casuelle⟩ et ⟨particule relationnelle⟩ est possible excepté *ga* et *no* . L'ordre inverse est admis uniquement dans les cas suivants: *koso ga* et (mot indéfini) + *mo ga* ;

v. La combinaison entre les particules interjectives se réalise uniquement dans le cas suivant: {*yo*, *i* } + {*ne*, *na* };

vi. Les particules interjectives peuvent, en principe, suivre les particules d'autres catégories. Néanmoins, la combinaison avec certaines particules finales est interdite;

vii. Les particules finales et interjectives ne sont pas suivies d'une autre catégorie de particules hormis le cas où une chaîne partielle, se terminant par cette particule, revêt un caractère nominal;

viii. Il existe un petit nombre d'exemples où une particule conjonctive est suivie d'une particule relationnelle ou adverbiale.

Nous allons maintenant exposer notre point de vue sur les "cas" adopté dans la présente grammaire. Notre point de départ est l'hypothèse suivante:

*Dans une proposition, le cas d'un élément de **shi** (ou celui d'un syntagme du niveau de **shi**) se détermine relativement à sa qualité en tant que composant de celle-ci.*

Supposons  $\alpha$  et  $\beta$  qui sont des chaînes appartenant à **shi**. S'ils constituent la forme:  $\alpha$  [indice casuel]  $\beta$ , on peut envisager l'apparition d'un cas. A ce propos, il convient de distinguer entre les trois concepts suivants<sup>12</sup>:

(9) la relation casuelle qui relie  $\alpha$  à  $\beta$   $\langle \alpha, \beta \rangle \in k_1$ ; le groupe  $K_1$  auquel appartient  $k_1$  sera considéré comme "cas";

(10) la relation casuelle qui relie  $\beta$  à  $\alpha$ :  $\langle \beta, \alpha \rangle \in k_2$ ; on considère le groupe  $K_2$  auquel appartient  $k_2$  comme "cas";

(11) la relation qui s'établit pour le couple  $\alpha$  et  $\beta$ :  $\{\alpha, \beta\} \in k_0$ ; on considère le groupe  $K_0$  auquel appartient  $k_0$  comme "cas".

Il est également possible de considérer comme "cas"  $K_3 = K_1 \cup K_2$ . Les différentes interprétations de "cas" présentées ci-dessus sont liées les unes aux autres. Nous pouvons tout d'abord établir la relation suivante entre (9) et (10):

$$\forall \xi \forall \eta (\exists \gamma_1 (\langle \xi, \eta \rangle \in \gamma_1 \wedge \gamma_1 \in K_1) \exists \gamma_2 (\langle \eta, \xi \rangle \in \gamma_2 \wedge \gamma_2 \in K_2)),$$

Cela signifie qu'il s'établit une relation réciproque:  $k_1 = k_2, k_2 = k_1$ .

---

<sup>12</sup> Nous allons exposer ci-dessous, sans commentaire, la question des chaînes appartenant à **shi** selon la théorie des ensembles. Les lecteurs peuvent ne pas s'y arrêter.

Ensuite, entre celle-ci et (11), on peut établir la relation suivante:

$$\forall \xi \forall \eta (\exists \gamma_0 (\{\xi, \eta\} \in \gamma_0 \wedge \gamma_0 \in K_0 \\ \equiv \exists \gamma_1 (\langle \xi, \eta \rangle \in \gamma_1 \wedge \gamma_1 \in K_1) \wedge \exists \gamma_2 (\langle \eta, \xi \rangle \in \gamma_2 \wedge \gamma_2 \in K_2)).$$

Il conviendrait donc d'utiliser  $K_3$  et  $K_0$  selon les cas. Nous développons maintenant cette idée en faisant appel aux règles  $K_0$ ,  $Z_0$ ,  $Z_1$  et  $Z_2$ . On pourra à cette étape introduire le "cas indépendant" et le "cas prédicatif maximal".

$\forall \xi \forall \eta (\xi = \eta$  [exclamation]  $\wedge \eta \in$  élément indépendant  $\supset \langle \eta, \eta \rangle \in$  cas indépendant);

$\forall \xi \forall \eta \forall \zeta (\xi = \eta * \zeta \wedge \xi \in \text{prop. préd. } 0 \wedge \eta \in \text{él. préd.} \wedge \zeta \in \text{t. énonc. préd.} \supset$

$\langle \eta, \eta \rangle \in \text{cas préd. maxi.}).$

D'autres cas aussi seront déterminés de la même façon à l'intérieur d'une chaîne qui est le cas prédicatif maximal; afin de les déterminer, il serait utile de poser les conditions suivantes:

- Interdiction de double cas:  $\forall \gamma \forall s \forall \xi \forall \eta (\{\gamma, s\} \subseteq K_1 \wedge \langle \xi, \eta \rangle \in \gamma \cap s \supset \gamma = s).$

- Minimisation du cas prédicatif (" $\sqcap$ " indique une concaténation; " $\alpha \sqsubseteq \beta$ " signifie qu' $\alpha$  est une chaîne partielle de  $\beta$ ):

$\forall \omega (\exists \tau (\langle \tau, \omega \rangle \in \text{cas préd. maxi.} \cup \text{cas préd. } 2)$

$\supset \forall \xi \forall \eta \forall \zeta (\omega = \xi \sqcap \zeta \wedge \eta \sqsubseteq \xi \wedge \eta \notin \text{comp. circ.} \supset \langle \zeta, \eta \rangle \in \text{cas préd. } 2).$

- stabilité du cas relativement au cas prédicatif:



$$\forall \gamma \forall \xi_1 \forall \zeta_1 ((\langle \xi_1, \zeta_1 \rangle \in \gamma \wedge \gamma \in K_1 \wedge \langle \zeta_1, \xi_1 \rangle \in \text{cas préd.2}) \supset$$

$$\forall s \forall \xi_2 \forall \zeta_2 (\xi_2 \equiv \zeta_1 \wedge \zeta_2 \equiv \zeta_1 \langle \xi_2, \zeta_2 \rangle \in s \wedge s \in K_1 \wedge \langle \zeta_2, \xi_2 \rangle \in \text{cas préd.2}$$

$$\supset \langle \xi_1, \zeta_2 \rangle \in \gamma)).$$

Précisons la troisième condition: par exemple, dans la phrase *Hanako ga shi o tsukuru* (Hanako compose un poème), si  $\xi_1$  Hanako est le sujet de  $\zeta_1$  *shi o tsukuru* (composer un poème), alors  $\xi_1$  est également le sujet de  $\zeta_2$  *tsukuru* (composer). Nous avons posé cette condition à titre provisoire, mais il reste le problème de savoir si on peut l'appliquer à des phrases comme *Nan to ittemo tsuru ga, kubi ga nagai*. (En fin de compte, c'est la grue qui a le cou long.). Peut-on reconnaître la même relation entre le mot *tsuru* (la grue) et le prédicat *nagai* (être long) que celle entre *tsuru* et la chaîne prédicative *kubi ga nagai* (le cou est long) ?

Ce qu'on a toujours appelé "cas de juxtaposition" ou "cas d'apposition" ne fait pas véritablement partie des "cas". A dire vrai, il s'agit des variétés de "cas" qu'on pourrait classer parmi les "méta-langages" (cf. Bibliographie n° 24).

On appelle couramment "sujet" l'ensemble du syntagme nominal avec une particule casuelle comme, par exemple, *Hanako ga*. C'est aussi une erreur, car la particule casuelle *ga* est un indicateur du cas nominatif, et le sujet est précisément le mot marqué par cet indicateur (*Hanako* dans l'exemple précédent).

Les opinions des linguistes divergent quant à la limite des "expressions casuelles". Faut-il inclure ou non parmi les indicateurs casuels les locutions suivantes exprimant diverses notions de cas ?

- *ni kanshi* "concernant", *ni kanshite*, *ni kanshimashite*,  
*ni kanshite no*, *ni kanshimashite no*, *ni kansuru*, *ni kanshita*, *ni kanshinai*
- *ni yori* "à cause de", *conformément*", *ni yotte*, *ni yorimashite*,  
(*ni yotte no*), (*ni yorimashite no*), *ni yoru*, *ni*

- yotta, ni yoranai*
- *ni taishi* "à l'égard de", *ni taishite, ni taishimashite,*  
*ni taishite no, ni taishimashite no, ni taisuru*
  - *ni tsuite* "à propos de", *ni tsuite, ni tsukimashite,*  
*ni tsuite no, ni tsukimashite no*
  - *ni tori* "pour", *ni totte, ni torimashite,*  
*ni totte no, ni torimashite no*
  - *ni oite* "à, dans", *ni okimashite*  
*ni oite no, ni okimashite no, ni okeru*
  - *to shite* "en tant que", *to shimashite,*  
*to shite no, (to shimashite no)*
  - *o motte* "au moyen de", *o mochimashite,*  
*(o motte no), (o mochimashite no)*

Il serait peut-être pratique de ne retenir, pour chacune de ces expressions, que la forme marquée par un point (•) comme indice casuel secondaire et traiter le reste comme "indicateur de détermination nominale". Notre grammaire n'inclut pas ce dernier parmi les "indicateurs casuels". Cependant, il nous semble maladroit de considérer *yoru* (s'appuyer) comme indice casuel secondaire bien que ses variantes *ni yori* (par) ou *ni yoreba* (d'après) connaissent des emplois semblables à l'indication casuelle. Le mot *kansuru* (concernant) aussi, en dehors de son emploi en tant qu'indicateur casuel secondaire, conserve son emploi d'origine en tant que verbe, comme on peut souvent le remarquer dans le dossier de demande d'un brevet, par exemple: *kono hatsumei wa ..... suru sôchi ni kansuru* (cette invention concerne un appareil pour faire ...). Notons néanmoins que l'on y reconnaît une influence de la traduction de "concerner". Il serait aussi nécessaire de savoir traiter des expressions analogues selon le contexte: par exemple: *michi ni tsuite toku* (expliquer le chemin) et *michi ni tsuite kataru* (parler du chemin).

Du point de vue purement syntaxique, il serait plus facile de faire abstraction de la distinction entre l'indice casuel proprement dit et l'indice casuel secondaire. Chacun, selon son objectif, doit choisir une grammaire plus ou moins fine.

**Zv:** Nous avons établi la règle [transformation circonstantielle] indépendamment de celle d'[indice casuel], et cela dans le souci de distinguer les éléments de modification adverbiale des cas. Il en va de même du cas de la détermination nominale, comme nous le verrons plus loin, qui sera traité par la règle de [détermination]. Cette distinction éclaire la situation, mais laisse toutefois des problèmes (voir le chapitre 6).

Comparons les phrases suivantes:

# 60-a. *Hinshu kairyô de meika to / ni naru.*

"Cette fleur est devenue une belle fleur grâce à l'amélioration de la race."

# 60-b. *Hinshu kairyô de utsukushiku naru.*

"(Cette fleur) est devenue belle grâce à l'amélioration de la race."

Dans l'exemple ci-dessus, d'après la grammaire qui applique à la lettre la théorie des parties du discours, le mot *meika* (belle fleur) est traité comme complément casuel alors que *utsukushii* (beau) est un simple modificateur circonstanciel; cette interprétation trop formelle ne convient pas à la réalité. Si l'on appelle le premier "complément", il serait tout à fait naturel de traiter le second de la même façon, car il est évident que *utsukushiku* dans l'exemple 60-b est d'une nature différente de la même forme figurant dans un autre contexte comme, par exemple, *utsukushiku saku* ([la fleur] s'épanouit admirablement). Cette différence provient des caractéristiques propres au verbe *naru* (devenir). Ce problème dépasse le cadre de notre grammaire qui limite les fonctions casuelles aux syntagmes nominaux. Un problème de même nature se pose pour l'interprétation des cas suivants:

# 61-a. *Aki no tsuki o utsukushiku utau.*

"composer un poème admirable à propos de la lune automnale" /  
"célébrer la beauté de la lune automnale dans un poème"

# 61-b. *Kare no koto o yoku iu.*

"parler souvent d'un ami" / "dire du bien d'un ami"

Chaque phrase prête à deux interprétations possibles, mais notre grammaire ne saurait donner la deuxième interprétation, à savoir: "célébrer dans un poème que la lune d'automne est belle" et "dire qu'il est gentil" (le problème de l'exemple 61 est lié également à celui de la citation).

Les règles de Z25 à Z28 traitent de l'élément prédicatif (et des expressions équivalentes). Nous les avons établies pour développer les règles traitant des mots, et les avons présentées ici préalablement pour plus de commodité.

**Z30 à Z34:** Le traitement des expressions de juxtaposition (problème lié à l'apposition) est plus difficile qu'on ne le pense. Ce que nous présentons ici ainsi que dans les chapitres 4.2. et 5.3. n'est qu'une esquisse provisoire. Le cas de juxtaposition que nous avons présenté dans l'exemple 51 nous semble le plus difficile à traiter. Voici des exemples avec *mo* :

# 62. *Hana mo arashi mo fumikoete* (Saijô Yaso, *Tabi no yokaze*, première strophe)

"à travers les fleurs et les orages ..."

		⟨él. préd.⟩			Z20
		⟨juxt. préd.⟩		Z30	⟨él.préd.⟩
⟨SN⟩ [CAS]		MO	⟨SN⟩ [CAS]	MO	:
<i>hana</i> ε <sub>9</sub>		<i>mo</i>	<i>arashi</i> ε <sub>9</sub>	<i>mo</i>	<i>fumiko</i> ERU

# 63. ...*gun o hanare tagensû ni utsuri, sara ni ippan daisû-kei to watashi no kenkyû taishô wa kawatte itta ga, jikan teki ni mo naiyô teki ni mo, gunron wa sono shuppatsuten datta.* (Shôda: Sûse, 16d)

"L'objet de mes recherches passa de l'étude des groupes à l'équation à plusieurs inconnues, puis à l'algèbre générale, mais mon point de départ était la théorie des groupes, aussi bien pour ce qui est du temps que j'y ai consacré que de son contenu."

L'essentiel des expressions juxtaposées consiste, en un mot, dans la répétition des mêmes constructions grammaticales.

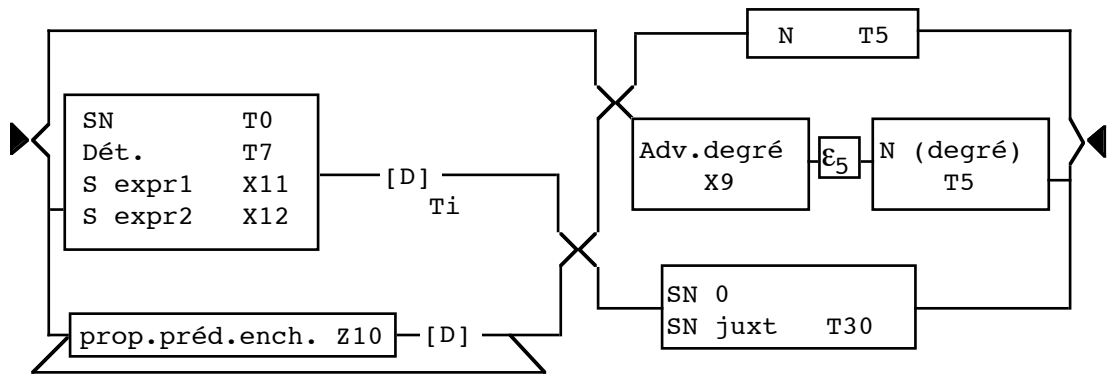
#### 4. Syntagme nominal et prédicats transformés

Dans ce chapitre ainsi que dans les deux chapitres qui suivent, nous présenterons les règles traitant des mots. Par le terme "mot", nous entendons non seulement le "mot simple" mais aussi ce qu'on appelle "syntagme"; pour éviter toute confusion possible, nous utiliserons dans notre grammaire le terme "syntagme" à la place de "mot".

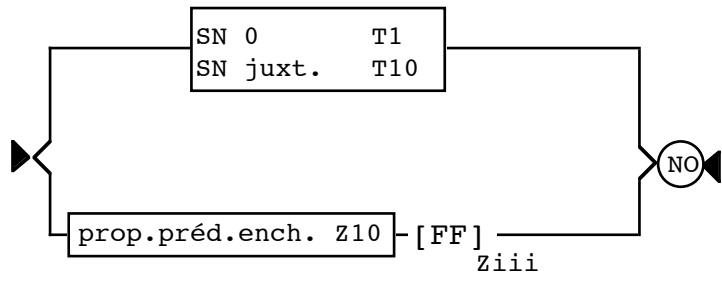
##### 4.1. Syntagme nominal

Nous allons définir dans ce chapitre ce que l'on appelle couramment "nom" et les expressions équivalentes. Nous n'établissons pas une catégorie à part pour les "adjectifs nominaux"(keiyô-dôshi "adjectifs verbaux" d'après le terme couramment usité); nous considérons leur radical comme une sorte de syntagme nominal et nous l'appelons "nom qualificatif". La raison de cette décision est exposée dans la bibliographie n° 25 a-c.

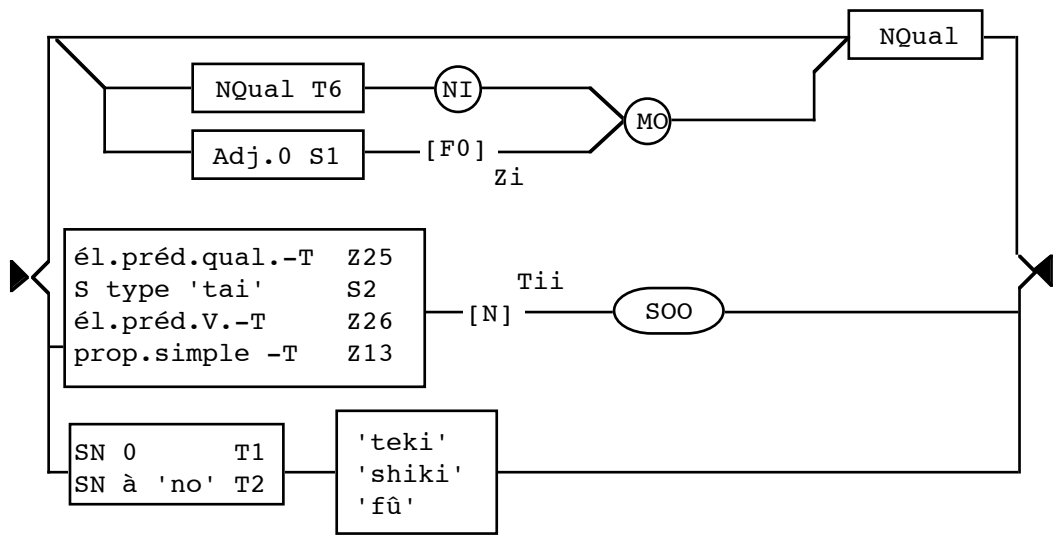
T0	Syntagme nominal	K1, Z11,20,25,26,30,T1,Ti,T34
→	Syntagme nominal 0	T1  Syntagme nominal avec 'no' T2  Syntagme nominal qualificatif T3  Syntagme nominal avec 'ka' final T10  Syntagme 'tenochi' T11  Syntagme nominal juxtaposé T30  Syntagme nominalisé juxtaposé T37
T1	Syntagme nominal 0	Z2,3,10,33, S0



T2      Syntagme nominal avec 'no'      T0,3,10,33



T3      Syntagme nominal qualificatif      K1, T10, X10



Ti [Détermination]

T1, S0, X1

Choisir selon l'élément préposé x :

Si  $x \in \text{SN}^{\text{T0}}$ , alors  $x [\text{D}] = x \text{ Dét. 'no' T4}$ ;

Si  $x \in \text{Dét. T7}$ , alors  $x [\text{D}] = x \varepsilon_3$  ;

Si  $x \in \text{Adv.spéc. N1}$ , alors  $x [\text{D}] = x \text{ no}$  ;

Si  $x \in \text{S expr.1 X11}$ , alors  $x [\text{D}] = x \text{ naru}$  ;

Si  $x \in \text{S expr.2 X12}$ , alors  $x [\text{D}] = x \text{ taru}$  ;

Sinon  $x [\text{D}] = x [\text{FF}] \text{Ziii} \therefore$

T4 Détermination de type 'no'

Ti

→ *no lni kansuru lni okeru lni tsuite no lni tsukimashite no*

T5 Nom

T1

Cette règle concerne ce qu'on appelle couramment nom (les noms vides comme *yô y* compris) et pronom. Ils peuvent éventuellement être accompagnés de renseignements complémentaires d'un point de vue particulier: ex. "nom (degré)".

T6 Nom qualificatif

Z25, T3, Tii, S0

Elle concerne la plupart des mots appelés "radicaux des adjectifs verbaux" par la grammaire de Hashimoto, ainsi que leurs équivalents.

T7 Déterminatif

T1, Ti

→ Déterminatif 0 X5 | kitaru | saru | tō (gai) | hon | moto | kō | liwayuru | aru

Tii [Nominalisation]

T3

Choisir selon la nature de l'élément préposé x :

Si  $x \in \text{NQual T6}$ , alors  $x [\text{N}] = x$ ;

Si  $x \in \text{Adj.0 S1}$ , alors choisir selon y, radical de x'

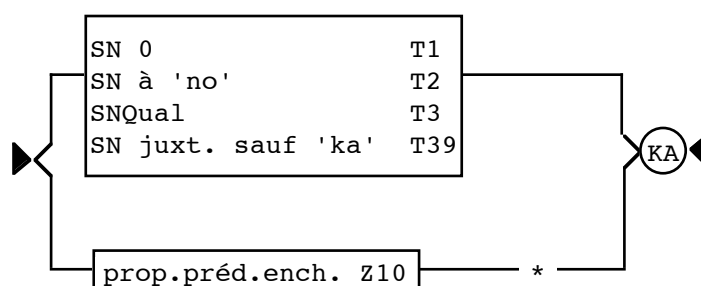
∴ si la longueur de  $y' = 1$  more, alors  $x [\text{N}] = y \text{ SA}$ ;



sinon x [N]=y .:;  
 Si x ∈Classe 'tai' S<sup>3</sup>, alors x [N]=radical de x<sup>4</sup>  
 Si x ∈SV<sup>Y0</sup>, alors x [N]=x [FO] Z<sup>i</sup>  
 Si x ∈'aru' (t.préd.Z<sup>3</sup>), alors x [N]=ARI;  
 Si x ∈'nai<sup>1</sup>' (t.préd.), alors x [N]=NASA;  
 Si x ∈'nai<sup>2</sup>' (t.préd.), alors x [N]=NA .:

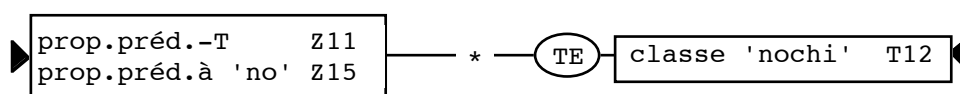
T10 Syntagme nominal avec 'ka' final

T0



T11 Syntagme 'tenochi'

T0



T12 Classe de mots de type 'nochi'

T11

→ nochi ligo lirai likô lkara lyori

Exemples :

Les noms peuvent être modifiés par un adverbe de degré.

# 64. *Anna kirei na hito ga, tatta ichinen de danna-san kara misuterareru nante,* (Tsuiji, 5)

"Dire qu'une femme aussi belle qu'elle a été abandonnée par son mari en un an seulement!"

# 65. *Mô hitotsu wa, kono bun'ya ga sore izen ni manande kita sôgaku no sho-bunya to mattaku ishitsu no mono o fukunde ita to iu koto de aru.* (Aka: Sûse, 2g)

"D'autre part, ce domaine contenait quelque chose de nature tout à fait différente des autres domaines des mathématiques que nous avions étudiés jusqu'alors."

Le mot *mattaku* "tout à fait" ne peut être considéré d'emblée comme adverbe (de degré), mais dans cet exemple du moins, ce mot est interchangeable avec un adverbe de degré comme *yaya* (quelque peu), de sorte qu'il ne serait pas tout à fait faux de le compter parmi les adverbes de degré. (Il est également à noter que le mot *ishitsu* (hétérogénéité) dans l'exemple 65 est suivi de la particule *no*). Il est communément admis qu'un modificateur verbal ne se rapporte jamais à des noms, mais, à notre sens, c'est une idée fautive. Nous reviendrons sur cette question plus loin dans la partie du commentaire.

Les exemples suivants contiennent des pronoms déterminés par un syntagme à fonction déterminante:

# 66. *O-Fuji to iu onna ni mayotta ore no, nani mo ka mo ga kurutte shimatta no da.* (Oni (1), 44)

"Je me suis laissé séduire par une femme nommée O-Fuji, et dès lors, tout a été dérangé dans ma vie."

# 67. *Sono shigusa wa, daigaku de au kare to wa kotonatta shakai ni dete hataraku otoko no sore de atta.* (Yoshimura Bikô dans "All yomimono", janv.1983, 28)

"Ses gestes étaient tout à fait ceux d'un homme qui travaille dans la société, différents des gestes de mon ami que j'avais l'habitude de voir à l'université."

# 68. *Hajimete bisekibun o benkyô suru hito-tachi ni wa, wakaruru hazu ga nai no de aru.* (Aka, Sûse, 2d)

"Ceux qui étudient pour la première fois la différentielle et l'intégrale ne peuvent naturellement pas les comprendre."

L'exemple 68 contient trois propositions prédicatives enchâssées à deux

niveaux: au premier niveau se trouve une proposition prédicative enchâssée dans le syntagme nominal avec 'no' qui constitue l'élément prédicatif maximal; au deuxième niveau, deux propositions sont enchâssées dans la précédente. En somme, cette phrase est engendrée en gros par le processus suivant:

$\langle \text{prop. préd.0} \rangle$	
$\langle \text{él.préd.} \rangle$	$* \langle \text{t. préd.} \rangle$
$\langle \text{SN} \rangle_{T0}$	$* :$
$\langle \text{SN à 'no'} \rangle_{T2}$	$* :$
$\langle \text{prop.préd.ench.} \rangle$ [FF] NO	$* \text{ de aru}$

La proposition prédicative enchâssée dans le schéma ci-dessus contient elle-même deux autres propositions enchâssées comme le montre le schéma ci-après (faute de place, nous avons utilisé des abréviations pour certains termes techniques):

				$\langle \text{pr.ench} \rangle_{Z10}$	
				$\langle \text{pr.préd} \rangle$	
				$\langle \text{él.préd} \rangle$	$* \langle \text{t.préd} \rangle$
$\langle \text{SN} \rangle_{T0}$	[CAS]			$\langle \text{él.préd} \rangle$	$* \varepsilon_1$
$\langle \text{SN0} \rangle_{T1}$	<i>ni wa</i>	$\langle \text{SN} \rangle$	[CAS]	$\langle \text{él.préd} \rangle$	$* "$
$\langle \text{pr.ench} \rangle$ [D]	$\langle \text{N} \rangle_{T5}$	"	$\langle \text{pr.ench} \rangle$ [DI]	$\langle \text{N} \rangle$ <i>ga</i>	$\langle \text{SQual} \rangle$
$\langle \text{él. préd} \rangle * \langle \text{t. préd} \rangle$ "	<i>hito-tachi</i>	"	"	<i>hazu</i>	$\langle \text{Adj.0} \rangle$
...SURU* $\varepsilon_1$ [D] <sub>Ti</sub>	"	"	"	"	NAI
...SURU* $\varepsilon_3$	<i>hito-tachi ni wa</i>	<i>wakaru</i>	* $\varepsilon_3$	<i>hazu ga</i>	NAI
					$* \varepsilon_1$

# 69. *Sunawachi "zen-jidô" de wa naku, ningen to puroguramu to ga yaritori o shinagara mondai kaiketsu o okonau "intarakutibu" na shisutemu o neratte iru.* (Tanaka: Sûka, 28g)

"Autrement dit, on vise la réalisation d'un système 'interactif' où l'homme et le programme échangent des paroles et résolvent ensemble des problèmes, et non un système 'tout automatique'."

Dans l'exemple ci-dessus, la proposition prédicative enchâssée "*zen-jidô*" de *wa ... okonau* détermine l'ensemble de syntagme nominal "*intarakutibu*" na *shisutemu*, qui, lui-même, contient une proposition prédicative enchâssée. Dans cet exemple, une proposition déterminante enchâssée s'emboîte dans une autre proposition déterminante enchâssée. Dans l'exemple suivant, en revanche, les propositions enchâssées sont juxtaposées, et non emboîtées les unes dans les autres. Cette phrase sera traitée avec la règle T1, en choisissant les "anneaux" appropriés.

# 70. *Yûko wa, Shirô no haha no tôen ni ataru honnen sanjûsan-sai ni naru utsukushii hito de atta.* (Tsuji, 5)

"Yûko était une belle dame, qui allait avoir trente-trois ans cette année-là, et parente éloignée du côté maternel de Shirô."

Une proposition prédicative enchâssée peut se composer également d'une proposition prédicative avec 'no', comme nous l'avons déjà mentionné dans la règle Z10. En voici des exemples:

# 71. *Dokusha no minasan no naka kara mo, tôkei ni kyômi o mochi, kono michi ni susuman to suru shi no ôku deru koto o kitai shimasu.* (Matsushita: Sûse, 43d)

"J'espère que parmi les lecteurs, nombreux seront ceux qui s'intéressent à la statistique et qui veulent se spécialiser dans ce domaine."

# 72. *Kono Jotei no seikatsu o tsutaeyô to suru to, nanibun ni mo tônin ga ekoji na ue ni furuhon-ya no nai machi to kite iru node, bunken no shirusu beki mono ni kurushimu.* (Kijin, 10)

"Si j'essaie seulement de faire connaître la vie de Jotei, j'ai de la peine à présenter des documents, parce qu'il s'agit de quelqu'un d'entêté et que, de surcroît, il n'y a aucun bouquiniste dans cette ville."

Dans cet exemple, la partie *bunken no shirusu beki* n'est pas une proposition prédicative avec 'no', malgré son affinité apparente: elle est en fait équivalente, d'un point de vue sémantique, à l'expression: *shirusu beki*

*bunken* (documents à indiquer). Cette partie doit donc être analysée comme suit:

⟨SN0⟩ <sub>T1</sub>	[D]				⟨SN0⟩ <sub>T1</sub>
⟨N⟩ <sub>T5</sub>	"	⟨prop.préd.ench.⟩	[D]		⟨N⟩ <sub>T5</sub>
<i>bunken</i>	[D] <sub>Ti</sub>	⟨él.préd.⟩ * ⟨t.préd.⟩			<i>mono</i>
<i>bunken</i>	⟨Dét.'no'⟩ <sub>T5</sub>	<i>shiru</i> SURU* BESH	[D] <sub>Ti</sub>	"	
<i>bunken</i>	<i>no</i>	<i>shiru</i> SURU*	<i>beki</i>		<i>mono</i>
<i>bunken</i>	<i>no</i>	<i>shirusu</i>	<i>beki</i>		<i>mono</i>

# 73. *Dodoitsu o motte suru fûshi to iu no mo, osoraku kore to nita mono de atta no darô.* (Kijin, 68)

"J'imagine que la satire exprimée au moyen d'une chanson populaire appelée 'dodoitsu' était sans doute quelque chose de semblable."

# 74. *Kore made no bibun kikagaku de wa, ten ya bekutoru o arawasu no ni, sanjigen kûkan de wa sansû no kumi o mochiita no de aru ga, ...* (Adachi: Sûse, 28d)

"En géométrie différentielle, on utilisait jusqu'à présent trois chiffres dans l'espace à trois dimensions, afin de représenter un point ou un vecteur, mais..."

# 75. *Jochû ga ... mado o aketa toki, Shirô wa shiroi mono ga matte iru no o mita.* (Tsuji, 17)

"Quand la domestique a ouvert la fenêtre, Shirô a vu quelque chose de blanc voltiger."

# 76. *Dore ni suru ? - Kotchi no ni kimeyô.*

"Lequel veux-tu ?" - "Prenons celui-ci."

Exemples de syntagme nominal qualitatif avec 'sô':

# 77. (*Dômo tsuyosô da*) *Sugu ojikezuite shimau.* (Oni (2),79)

"(Il a l'air fort) Je m'effraie facilement."

L'exemple 77 a une structure simple qui sera présentée comme suit:

	⟨SNQual⟩	T3
⟨él. préd.qual.-T⟩ Z25	[N]	SOO
⟨Adj.0⟩	"	"
<u>tsuyo</u> I	[N] Tii	"
	<i>tsuyo</i>	<i>sô</i>

L'exemple suivant aussi, bien que la partie de l'élément prédicatif qualitatif sans thème soit un peu plus complexe, peut être analysé de la même façon: *Kaisha kara tô-sô na kuchiburi datta*. "Il a laissé entendre que c'était loin du bureau." L'exemple 78 a, à première vue, la même construction que les précédents, mais l'élément prédicatif qualitatif est composé d'une proposition simple sans thème *omoshiroku NAI* "inintéressant", "être ennuyé".

# 78. *Chûgo wa omoshiroku nasasô na kao-tsuki de,...* (Oni (2), 75)

"Chûgo, l'air ennuyé, ..."

Exemples avec un élément prédicatif verbal sans thème:

# 79. *Watashi ni wa taisô kantan na mono ga haigo ni ari-sô da to omoete naranakatta*. (Ono: Sûse, 23g)

"Je n'ai pu m'empêcher de penser qu'il y avait quelque chose de très simple derrière (ce problème)."

# 80. *Tokorode, watashi ga ue ni kaita mono wa totemo dokusha e no adobaisu ni nari-sô mo nai...* (Takeuchi: Sûse, 5g)

"Or, je n'ai pas la moindre impression que ce que j'ai écrit plus haut serve de conseil aux lecteurs..."

Il convient de signaler, par parenthèse, que l'expression *sô mo nai* (il ne semble pas) dans l'exemple ci-dessus est interchangeable avec *sô ni mo nai*, d'où le traitement de *nai* dans cette expression en tant qu'⟨adjectif 0⟩, *mo* étant engendré par la règle [indice casuel] en passant par  $\epsilon_9$  *mo*. Il reste tout de même un petit problème à résoudre relativement à l'emploi de l'adverbe énonciatif *totemo* (tout à fait) avec une expression négative.

Nous ne citerons pas d'exemple de syntagme de type 'tai', mais le principe reste le même.

Exemples du syntagme nominal avec 'ka' final:

# 81. Takeyabu no doko ka de, koe ga shita. (Oni (11), 222)

"On entendit une voix quelque part dans le fourré de bambous."

Peut-être serait-il préférable d'interpréter la partie soulignée comme deux syntagmes nominaux *takeyabu* (fourré de bambous) et *doko ka* (quelque part) reliés par la particule *no*. Toutefois, notre grammaire ne peut donner que l'analyse suivante:

	_____	_____	_____
		⟨SN à KA⟩	T10
	_____	_____	_____
		⟨SN 0⟩	T1 KA
_____	_____	_____	_____
⟨SN⟩	[D]	⟨N⟩	ka
<i>takeyabu no</i>	<i>doko</i>	<i>ka</i>	<i>ka</i>

Cette analyse nous semble être une interprétation mieux adaptée au sens exprimé par ce syntagme.

# 82. *Kakuritsu-ron ga, sono ta donna gakumon to kanren o motte iru ka o shiru koto wa kyômi ga aru.* (Maruyama: Sûse, 25g)

"Il serait intéressant de savoir à quelles autres études est liée la théorie des probabilités."

Cet exemple contient un syntagme nominal avec 'ka' final dont la construction est la suivante: proposition prédicative enchâssée \* KA. La locution conjecturale *ka mo shirenai* (il se peut que) a également une construction analogue à celle du syntagme nominal avec 'ka' final.

# 83. ...*Watashi jishin no keiken wa sankô ni naru ka mo shirenai.*  
(Takeuchi: Sûse, 5g)

"Mes propres expériences peuvent être utiles (pour les autres)."

		⟨prop. préd. 0⟩
		⟨él. préd.⟩ * ⟨t. préd.⟩
⟨SN⟩ T0	[CAS]	⟨él. préd.⟩ * ⟨aux. v.⟩
⟨SN à 'ka'⟩	:	⟨SV⟩ * NAI
<i>watashi ... ni naru ka</i>	<i>ε<sub>9</sub> mo</i>	<i>shi</i> RERU * NAI
<i>watashi... ni naru ka</i>	<i>mo</i>	<i>shire</i> NAI

Exemple de syntagme 'tenochi':

# 84. *Jotei wa saki ni Temmei san-nen sanjûissai, tôji oya gakari nagara hajimete oku-nando no yômei o ukete irai, Kansei ni-nen sanjûhassai chichi no shi ni atte sono ato o tsugi, ... fudaikaku-daiku ni susunda ga, ...* (Kijin, 11)

"Jotei, en l'an trois de l'ère de Temmei (1783), à l'âge de trente-et-un ans, reçut pour la première fois une commande de la part du Comptable (du gouvernement militaire), bien qu'il fût encore à la charge de ses parents à l'époque; à la mort de son père en l'an deux de l'ère Kansei (1790), à l'âge de trente-huit ans, il prit sa succession, ..."

# 85. *Sono kiso-teki na gakushû o hajimeta no wa jûgo-nen no owari ni natte kara de atta.* (Maruyama: Sûse, 24d)

"Ce n'est qu'à la fin de ma quinzième année que je commençai les études élémentaires (dans ce domaine)."

### Commentaire

**T0:** Cette règle a pour objectif de déterminer les "noms et leurs équivalents". La liste de notre classification n'est probablement pas exhaustive, mais l'élargissement de cette liste à tort et à travers amènerait sans aucun doute un désordre total.

**T1:** "Le syntagme nominal 0" défini par cette règle correspond à peu près aux noms avec ou sans déterminant. Deux caractéristiques de cette règle méritent d'être notées:

Premièrement, nous avons inclus les syntagmes expressifs des types 1 et



2 parmi les composants des déterminants nominaux. Nous avons établi ces catégories dans le but d'engendrer les formes comme *tannaru* (simple) ou *dôdô-taru* (imposant), en combinaison avec les règles X11, 12 et Ti. Il est possible de donner leurs formes adverbiales (*tan-ni* (simplement), *dôdô-to* (d'un air imposant), etc.) à l'aide d'autres règles. Compte tenu de restrictions importantes sur le choix des **ji** susceptibles de se combiner avec eux, il est inconcevable, du moins en langue moderne, de les rattacher au groupe des adjectifs verbaux, ou de ce que nous appelons les noms-qualitatifs.

Deuxièmement, nous avons prévu la possibilité de modifier certains noms avec un adverbe de degré: il s'agit des noms auxquels on peut donner sémantiquement une précision de degré (nous l'avons précisé dans nos règles par la mention "Nom (degré)").

# 86. *Hoteru Shigetomi-sô wa yaya takadai ni ichi shite ita.*  
(Kajiyama Noriyuki, *Asa wa shinde ita*, Poketto bunshun, 71)

"L'Hôtel «Shigetomi-sô» se trouvait sur un terrain légèrement élevé."

# 87. ..., *kishô-eisei ni hitsuyô na hobo en-kidô ni uchikomu koto ga dekita no de aru.* (Chûô.Kôron, juin 1967, 254)

"Nous avons réussi à placer le satellite météorologique sur une orbite à peu près en cercle, condition nécessaire pour ce genre de satellite."

Yamada Yoshio est probablement le premier à avoir remarqué ce phénomène, sans doute en pensant aux exemples comme *zutto mukashi* (il y a très longtemps) ou *mottomo kita* (le plus au nord).

# 88-a. *Tsukue no motto migi o sagase.*

"Cherche plus à droite de la table."

Les exemples sont aujourd'hui plus variés comme nous pouvons le constater dans les exemples 86 et 87. Il est à noter que, si l'on change l'ordre des mots dans l'exemple 88-a comme suit:

# 88-b. *Motto tsukue no migi o sagase.*

"Cherche un peu mieux à droite de la table."

l'adverbe *motto* [davantage] se rapporte au verbe *sagase* [cherche] (l'adverbe précise l'augmentation du temps de la recherche ou de la qualité de celle-ci). Il est dans ce cas inconcevable de considérer la partie: *motto tsukue no migi* comme un syntagme nominal unique. Notre grammaire tient compte de ce fait.

En réalité, les cas de détermination nominale par un élément de modification verbale semblent très variés, comme le montrent les exemples ci-dessous:

# 89. *Haka wa kakuishi no shômen ni, mukatte migi ni Shakuni Myôkô to ari, ...* (Kijin, 71)

"Sur la face de son tombeau en pierre de forme carrée, du côté droit, est inscrit le nom de Soeur Myôkô..."

# 90. "*Koko e kuru no wa, kimi ga itsumo watashi no nagusame da kara da yo.*" "*Atashi wa, ima demo, anata no nagusame ni natte iru no kashira.*" (Tsuji, 264)

"Si je viens ici, c'est parce que tu m'apaises toujours, tu sais ?"

"Je me demande si je peux te consoler encore aujourd'hui."

# 91. *Sono naka no, chôdo Heijûrô no uchi kara wa naname migi yori no taigan ni, ...ga nozomareru ga, ...* (Oni (2), 17)

"De l'autre rive, légèrement à droite en biais de chez Heijûrô, on voyait ..."

# 92. *Shidanreika no kaku.butai wa, Tôshin.tetsudô no shu to shite nishigawa ni busho sarete iru.* (Shiba Ryôtarô, Saka no ue no kumo, Bunshun bunko (6), 28)

"Chaque unité dépendant d'une division de l'armée de terre était à son poste, principalement à l'ouest du chemin de fer Tôshin."

# 93. *Kambun ku-nen yori zatto hachijû-yonen-go, Hôreki gannen yori kozoete sara ni nijû.yonen go, An-ei-nen-chû ni wa...* (Kijin, 29)

"Plus de quatre-vingts ans plus tard depuis la neuvième année de l'ère Kambun (1669), plus de vingt ans après la première année de l'ère de Hôreki (1751), pendant l'ère de An'ei (1772-1781),..."

# 94. *PL-gisoku no riron wa daigaku o sotsugyô shite hantoshi no uchi ni dekiagatta no de aru.* (Katô: Sûse, 7d)

"La théorie des pré-treillis a été achevée six mois après que j'aie quitté l'université."

Les parties soulignées dans les exemples 93 et 94 peuvent être traitées également en tant que syntagme 'tenochi' de notre grammaire. En rassemblant beaucoup d'exemples comme ceux que nous avons cités plus haut, on arrivera à établir des règles traitant ce problème; nous nous gardons pour le moment de le faire, faute d'exemples suffisamment nombreux. Les mesures prises au hasard, au cas par cas, n'aboutiront qu'à un échec pour ce problème comme pour les autres. Il ne conviendra pas non plus de conclure hâtivement que les noms en japonais ne posent aucun problème sur le plan grammatical.

**T2:** Il semble qu'à l'ère Meiji, on disait: *Boku no no o ageyô*. "Je te donnerai le mien" au lieu de dire: *Boku no o ageyô*, comme on le fait aujourd'hui. Si cette expression était toujours valable de nos jours, nous aurions pu ajouter simplement *no* dans la liste des "noms vides", la deuxième forme de la règle T2 y comprise. Cependant, comme ce n'est pas le cas, nous avons été amené à établir cette règle.

**T3:** Le groupe du syntagme nominal qualitatif englobe les adjectifs qualitatifs (couramment appelés "adjectifs verbaux"), et plus précisément leur radical, ainsi que tous les syntagmes équivalents. Une partie de cette règle (vers le début) a été conçue pour traiter un cas quelque peu particulier mais qui existe, bien que nous n'en ayons pas trouvé d'exemple dans nos documents. Nous donnerons ci-dessous un exemple créé par nous-même:

# 95. *Kare no shôgai wa koko ni kanashiku mo karei na maku o*

*hiita.*

"Sa vie prit fin à cet instant, d'une façon magnifique bien que triste."

Ce type d'expressions pourrait également être traité en tant que syntagme qualitatif juxtaposé. Pour cela, voir la règle S0. Nous avons inclus provisoirement dans cette règle la construction des mots composés avec l'un des suffixes: *teki*, *shiki* et *fû*. L'insertion de cette partie dans la règle se fait sans aucun problème; toutefois, cette règle ne peut pas rendre compte de la partie soulignée dans l'exemple suivant:

# 96. *Sada no tokoro no kataku-sôsa o shita tokoro, oshiire kara yahari yaku ga dete kita. Sore ga jibun de uchi-yô no mono ka, baibai no mokuteki de oite atta no ka,...* (Asada Tetsuya, "Keirin Embukyoku", All yomimono, mai 1975, 71)

"Au cours de la perquisition chez Sada, on a trouvé des stupéfiants dans un placard, comme on s'y attendait. On ne sait si les stupéfiants en question étaient destinés à son propre usage ou si elle les y avait déposés dans le but de les vendre."

L'idée que *sô* d'apparence fait partie des auxiliaires verbaux est largement acceptée depuis que la théorie de Hashimoto a été adoptée dans la grammaire scolaire. Cependant, ce mot doit normalement s'attacher à la partie précédente (comme le montre l'exemple tel que *kawaisô ne* "Le pauvre!") tant sur le plan syntaxique que sémantique. Le sens étymologique de *sô* ("aspect") confirme notre classification de ce mot parmi les noms qualitatifs.

**Ti, T4:** Dans notre grammaire, la particule *no* de détermination nominale ne fait pas partie des particules casuelles: elle sera traitée par la règle de [détermination] au même titre que la forme déterminante des mots variables. Les mots tels que *shimpi* "mystère" qui sont susceptibles de prendre *no* ou *na* sont assez nombreux. La solution que nous avons adoptée doit être appropriée à cette réalité. Toutefois, la règle Ti telle quelle ne peut traiter de ce problème, faute de subdivision des noms dans

la règle T5. Dans la règle T4, en revanche, la subdivision ne serait pas nécessaire (seule la mention de *no* suffirait) si l'on adopte une définition précise du déterminatif de type 'no'.

**T5, T6:** Nous avons déjà évoqué, à propos de la reconnaissance du syntagme nominal 0, le problème à résoudre du point de vue de la théorie grammaticale. Il ne conviendrait pas de grouper tous les noms dans une seule catégorie: il faudrait procéder à une subdivision appropriée de cette classe. On pourra, par exemple, établir une sous-classe de noms susceptibles de s'adjoindre les mots tels que *suru* "faire", *nasaru* "faire (honorifique)", *dekiru* "pouvoir faire", pour fonctionner comme verbes. Une autre sous-classe possible regrouperait les noms acceptant *na* en fonction déterminante; toutefois, elle pose des problèmes délicats, car les critères changent assez facilement selon l'époque ou selon le domaine dans lequel sont employés ces mots<sup>13</sup>.

D'après la grammaire de Hashimoto, le critère du nom est la capacité de devenir sujet. Cependant, des mots tels que *zuboshi* "(le fait de) deviner juste" ou *kanshin* "(état) lamentable" sont généralement considérés comme "noms" sans qu'ils soient pour autant utilisés en tant que sujet. Quant à la distinction entre les noms et le radical des adjectifs qualitatifs, le problème est plus complexe. La liste des mots intermédiaires<sup>14</sup> n'en finit pas (ce serait comme si l'on essayait de marquer la limite entre le front et le crâne chauve!). Notre grammaire ne reconnaît pas la catégorie des "adjectifs verbaux", mais le problème existe toujours pour la distinction entre les noms et les noms qualitatifs. C'est un des problèmes à résoudre de la linguistique japonaise. Signalons par parenthèse que dans le dictionnaire de la langue japonaise d'Iwanami, on trouve quatre sous-classes de noms, à

---

<sup>13</sup> Par exemple, les scientifiques emploient sans aucune gêne l'expression *antei na jôtai* "état stable", alors que pour les littéraires, seule l'expression *antei shita jôtai* est acceptable.

<sup>14</sup> Quant à la construction de la partie: *sono chûkan-teki*, cette expression doit être analysée comme: (*sono chûkan*) - *teki* "(leur milieu) - (suffixe d'adjectivisation)", ainsi qu'il est défini dans la règle T3.

savoir: noms sans commentaire, noms (-no/-na), noms -da (-na/-no), noms -da/-na . Nous avons ainsi essayé d'indiquer au moins cette distinction.

**T7:** Au sujet du déterminatif, voir le commentaire de la règle X5.

**Tii:** Il ne faut pas interpréter à la lettre le nom donné à cette règle [nominalisation]. Il s'agit, en un mot, du traitement des formes précédant *sô* d'apparence.

**T10 à T12:** Cette série de règles concerne le traitement des syntagmes spécifiques équivalents aux noms. Nous nous sommes limité, pour l'instant, aux deux sortes suivantes de syntagmes, à savoir: syntagme nominal avec 'ka' final et syntagme 'tenochi'.

Le premier sert à employer en tant que mot ce qui est à l'origine une phrase; cela abaisse le niveau de l'expression en question. Sémantiquement, il s'agit plutôt d'expressions indéterminées que d'expressions interrogatives.

# 97. Donnani ka ureshikatta deshô.

"Combien (il) a été heureux!"

Le traitement de l'exemple 97 dépasse le cadre de notre grammaire, à moins d'apporter des mesures particulières à la règle de [transformation circonstancielle]. La partie soulignée dans cet exemple n'est pas un syntagme équivalent au nom (pour vérifier cela, il suffit d'enlever *ka* ). Cette acception de *ka* provient probablement de la langue classique où *ka* pouvait s'employer à l'intérieur d'une phrase en tant que particule relationnelle.

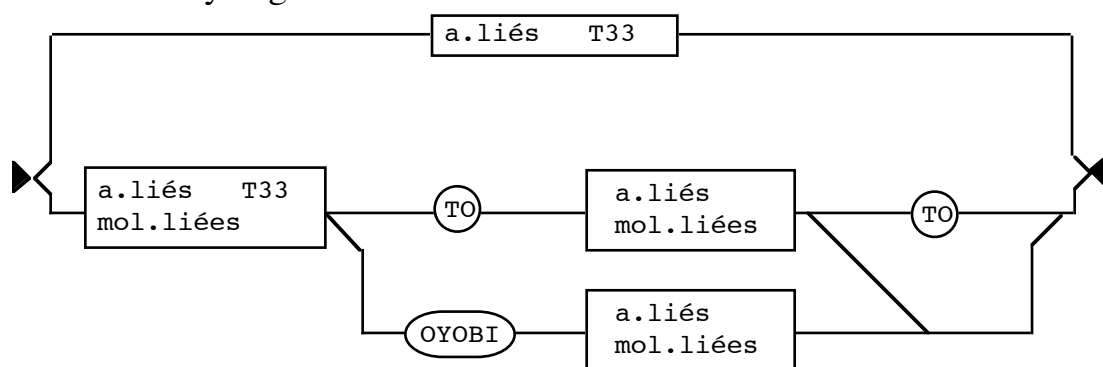
Nous avons établi une règle particulière traitant du syntagme 'tenochi' à cause de la fréquence de son emploi. L'écriture de cette règle nécessite néanmoins une remise en ordre, compte tenu de la remarque que nous avons faite à la fin du commentaire de la règle T1. A ce propos, les particules *kara* et *yorî* "depuis" appartenant à la classe de mots de type 'nochi', sont originellement des particules casuelles. Ce *kara* est à

distinguer de *kara* dans le "syntagme avec *kara* final", défini dans la règle Z28, qui est à l'origine une particule conjonctive (en fait, si l'on remonte plus loin à la recherche de l'origine, les deux particules *kara* dérivent du même mot (nom) signifiant "relation", ainsi qu'on trouve dans les mots tels que *ukara* "parents", *yakara* "famille", *harakara* "frères et soeurs", *tsuzukigara* "relation de parenté").

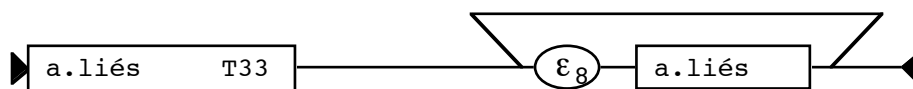
## 4.2. Juxtaposition

Les syntagmes nominaux juxtaposés forment, à leur tour, un syntagme nominal.

T30 Syntagme nominal juxtaposé T0, 1, 2, 11  
 = Syntagme nominal lié T31 | syntagme nominal énuméré T34  
 T31 Syntagme nominal lié T30



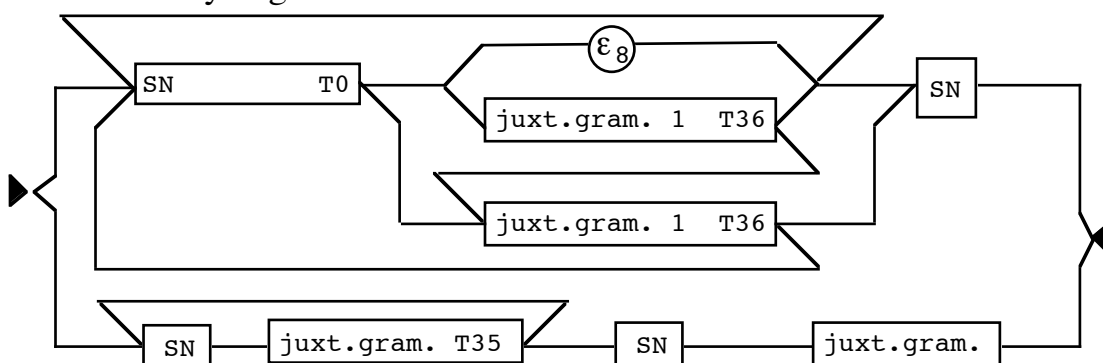
T32 Molécules liées T31



T33 Atomes liés T31, 32

= SN0 T1 | SN à 'no' T2

T34 Syntagme nominal énuméré T30



Condition supplémentaire: Pour l'application de cette règle, il est nécessaire que les éléments de la juxtaposition grammaticale itérative comme ceux de la juxtaposition lexicale 1 répétés plus de deux fois soient les mêmes.

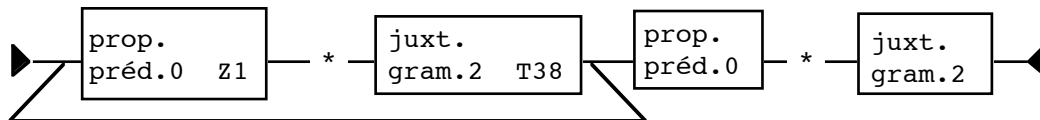
T35 Juxtaposition grammaticale itérative T34  
 = mo | juxtaposition grammaticale itérative 1 T36



T36 Juxtaposition grammaticale itérative 1 T11,34,35

=to lya lka l (da)toka l (da)no l (to)yara lnari

T37 Syntagme nominalisé juxtaposé T0, Y30



Condition supplémentaire: Pour l'application de cette règle, il est nécessaire que les éléments de la juxtaposition grammaticale 2 soient les mêmes.

T38 Juxtaposition grammaticale itérative 2 T37

= tari lnari l (da)no lyara ltoka lka

T39 Syntagme nominal juxtaposé excepté 'ka' T10

Tous les syntagmes nominaux juxtaposés T30, hormis celui qui contient *ka* de la juxtaposition grammaticale itérative 1 T36

Exemples :

- Syntagmes nominaux liés

# 98 *Renzokutai kasetsu no dokuritsusei no shômei wa shûgôron to kigôronri to no takumi na kyôen de ari...* (Nishimura: Sûse, 13g)

"La démonstration de l'indépendance de l'hypothèse du continu est le fruit du concours ingénieux de la théorie des ensembles et de celle de la logique symbolique, ..."

_____ <SN lié> <sub>T31</sub> _____			
<a.liés> <sub>T33</sub>	TO	<a.liés> <sub>T33</sub>	TO
<SNO>	"	<SNO>	"
<i>shûgôron</i>	<i>to</i>	<i>kigô-ronri</i>	<i>to</i>

# 99 *Tsukainareta shizen-gengo to, ronri ni taisuru kigô o awase-orimazete, seikaku-sa to benri-sa o kenesonaeta hyôgen-hôhō o saiyo suru* (Nishimura: Sûse, 12d)

"Nous adopterons une expression dotée à la fois de précision et de commodité, en associant le langage naturel avec lequel nous sommes familiarisés et les symboles que nous utilisons pour la logique..."

# 100. Dêta oyobi puroguramu no nishu no inputto (Tanaka: Sûse, 38d)

"Deux sortes d'entrée, à savoir les données et le programme"

- Syntagmes nominaux énumérés

# 101. *Nani ka fukai honshitsu-teki na toporojî ga nasarete iru ni sôï nai to iu, kibô to yokan to kangeki no uchi ni, sono kikagaku-teki bubun o kôdoku shita.* (Katô: Sûse, 7g)

"Avec un espoir, un pressentiment et une intense émotion en pensant qu'une certaine topologie fondamentale serait certainement réalisée, j'avais lu, dans ce livre, le chapitre sur la géométrie."

# 102. *Senkei-kûkan no kôri kara shuppatsu shite, bubun-kûkan, shô-kûkan, ichiji-henkan, tô-tô to iu yô ni, chûshô-teki na katachi de tôitsu-teki ni noberu...* (Irie: Sûse, 8d)

"En commençant par l'axiome de l'espace linéaire, on parle, d'une façon abstraite et cohérente, de l'espace partitionné, de l'espace quotient, de la transformation du premier degré etc..."

Dans l'exemple 102, les syntagmes nominaux sont liés par  $\varepsilon_8$ . Le mot *tô-tô* "etc... etc..." (de même, certaines particules adverbiales comme *nado* "etc.") peut être considéré comme suffixe s'accolant aux syntagmes nominaux et formant avec eux un autre syntagme nominal. Si l'on admet cette idée, la partie entre *bubun-kûkan* et *tô-tô* doit être traitée par des règles dérivationnelles, et non par notre grammaire qui traite essentiellement des problèmes syntaxiques.

# 103. *Shûdan-teki na mono, aruiwa sô iu mono to shite toraerareru mono, aruiwa sore ni kan-suru tokuchô o ...arawasu hôhô* (Matsushita: Sûse, 42g)

"La façon d'exprimer ... quelque chose d'ensembliste, ou quelque chose que l'on peut considérer comme tel, ou encore les caractéristiques le concernant."

Ici, les syntagmes nominaux sont reliés par un élément de juxtaposition lexicale 1. Si l'on avait un autre *aruwa* en tête des syntagmes juxtaposés, ce mot devrait être considéré comme adverbe et non conjonction (Yamada Yoshio a employé le terme "adverbe conjonctif" à la place de "conjonction", étant donné l'affinité existant entre les deux groupes).

# 104. *Kyokusho-teki na bibun kikagaku no kenkyû wa, tensoru kaiseki ni yoru shuhô ka matawa bibun keishiki ni yoru shuhô ni shitagatte okonawareru no ga futsû de arimasu ga, ...* (Ishihara: Sûse, 29g)

"Généralement, l'étude de la géométrie différentielle partielle s'effectue selon la méthode du calcul tenseur ou encore selon la méthode de la forme différentielle..."

Pour une coordination disjonctive, *ka* (élément de la juxtaposition grammaticale itérative 1) est amplement suffisant, mais les mathématiciens se servent volontiers des expressions renforcées avec, en plus de *ka*, *matawa* "ou (bien)", élément de la juxtaposition lexicale.

# 105. *Montekaruro-hô dano shimyurêshon nado wa ...* (Karatsu: Sûse, 37d)

"la méthode Monte-Carlo et la simulation (entre autres)..."

### **Commentaire**

**T30:** La subdivision des syntagmes nominaux juxtaposés en syntagme nominal lié et syntagme nominal énuméré ne serait pas nécessaire pour une grammaire construite indépendamment de la sémantique. En effet, même en remontant l'histoire des études de la linguistique japonaise, on ne trouve guère de documents, avant le n° 26 de la bibliographie, qui aient fait cette distinction. Des études semblables, sous le nom de "AND-transformation", ont été menées par les spécialistes de la langue japonaise aux Etats-Unis vers le milieu des années 60. Toutefois, leur recherche sémantique était peu approfondie, de sorte que les résultats ne nous satisfont guère.

Voici le problème de la juxtaposition:

(12) *Tôkyô, Osaka, Kyôto wa Nihon no san-daitoshi da.*

"Tôkyô, Osaka et Kyôto sont les trois grandes villes japonaises."

Dans l'exemple ci-dessus, le chiffre "trois"(san) n'est remplaçable ni par "deux", ni par "quatre". D'autre part, si l'on supprimait Kyôto, ou ajoutait Nagoya en laissant le chiffre "trois", la phrase serait bizarre. Or, si la phrase ne précisait pas le chiffre (ici "trois"), on serait libre d'ajouter ou de supprimer des éléments sans que la phrase devienne inintelligible. C'est précisément ce point qui différencie les syntagmes "lié" et "énuméré". Examinons ce problème de plus près sur l'exemple suivant qui est plus facile à expliquer que l'exemple précédent (12):

(13). *Tarô to Hanako ga kekkon suru.*

"Tarô et Hanako se marient."

L'interprétation générale de cette phrase serait la suivante:

(A) "Tarô et Hanako vont former un couple marié."

Cependant, cette phrase peut signifier aussi, dans un autre contexte:

(B) "Tarô et Hanako ont trouvé chacun un partenaire pour se marier: il y aura donc deux couples."

Dans le même ordre d'idées, la phrase suivante est tout à fait possible:

*Tarô to Jirô ga kekkon suru.*

"Tarô comme Jirô se marient."

L'exemple (13) peut également avoir une troisième interprétation:

(C) "Hanako prend Tarô pour mari."

La différence d'interprétation de la même phrase (13) ne peut-elle s'expliquer que du point de vue sémantique ? La différence entre (C) d'une

part et (A) et (B) de l'autre peut s'expliquer par une différence syntaxique. Selon l'interprétation (C), le sujet du prédicat *kekkon suru* "se marier" est *Hanako*. *Tarô* est l'autre personne concernée par l'acte de mariage, sans être pour autant le sujet. Avec deux expressions semblables à celle-ci (l'une avec le sujet *Tarô* et l'autre avec le sujet *Hanako*), on obtient la phrase (13) avec le sens de (B) (Les transformationnistes recourront à la théorie de "AND-transformation" pour expliquer ce procédé). C'est une phrase avec deux sujets se rapportant à un seul prédicat<sup>15</sup>. La phrase (13) dans le sens de (A) est une expression fondamentalement différente: le prédicat *kekkon suru* nécessite comme sujet une expression désignant un couple et non un individu; en l'occurrence, il est exprimé sous la forme de *Tarô to Hanako*. A la différence du cas de (B), ce sujet n'est pas décomposable en *Tarô* et *Hanako*. L'écriture logique à l'aide de la théorie des ensembles éclaircira le problème:

$\{1, 2\} \in M0$  signifie que les personnes 1 et 2 se marient (et forment un couple),

$\langle 1, 2 \rangle \in M1 \equiv (\{1, 2\} \in M0 \vee \{2, 1\} \in M0) \wedge 1 \in \text{homme}$

Telles sont les définitions. Les trois interprétations ci-dessus seront réécrites en écriture logique de la manière suivantes (les termes constants *Tarô* et *Hanako* sont abrégés en T et H respectivement):

(A)  $\{T, H\} \in M0$ ;

(B)  $\exists x \exists y (\langle T, x \rangle \in M1 \wedge x \neq H \wedge \langle y, H \rangle \in M1 \wedge y \neq T)$ ,

(C)  $\langle T, H \rangle \in M1$ .

Notre grammaire différencie la syntaxe correspondant à chaque interprétation au niveau de l'élément prédicatif maximal:

---

<sup>15</sup> La condition nécessaire couramment admise pour une phrase, à savoir la combinaison d'un seul sujet avec un seul prédicat, doit être réexaminée. Notre grammaire ne repose pas sur cette idée.

(A)

			<u>⟨él. préd.⟩</u>	
	<u>⟨SN⟩</u>		<u>[CAS]</u>	<u>⟨él. préd.⟩</u>
	<u>⟨SN lié⟩</u>		<i>ga</i>	<u>⟨SV⟩</u>
<u>⟨a.lié⟩</u>	TO	<u>⟨a.lié⟩</u>	"	<i>kekkon SURU</i>
<i>Tarô</i>	<i>to</i>	<i>Hanako</i>	<i>ga</i>	<i>kekkon SURU</i>

(B)

			<u>⟨él. préd.⟩</u>	
	<u>⟨SN⟩</u>		<u>[CAS]</u>	<u>⟨él. préd.⟩</u>
	<u>⟨SN énum.⟩</u>		<i>ga</i>	<u>⟨SV⟩</u>
<u>⟨SN⟩</u>	<u>⟨juxt.gram.1⟩</u>	<u>⟨SN⟩</u>	"	<i>kekkon SURU</i>
<i>Tarô</i>	<i>to</i>	<i>Hanako</i>	<i>ga</i>	<i>kekkon SURU</i>

(C)

			<u>⟨él. préd.⟩</u>	
<u>⟨SN⟩</u>	<u>[CAS]</u>		<u>⟨él. préd.⟩</u>	
<i>Tarô</i>	<i>to</i>	<u>⟨SN⟩</u>	<u>[CAS]</u>	<u>⟨él. préd.⟩</u>
"	"	<i>Hanako</i>	<i>ga</i>	<u>⟨SV⟩</u>
<i>Tarô</i>	<i>to</i>	<i>Hanako</i>	<i>ga</i>	<i>kekkon SURU</i>

D'aucun s'opposeront à la différenciation syntaxique entre (A) et (B) qui présentent tous les deux la même arborescence, pour en déduire que finalement c'est une différence sémantique qui ne se manifeste qu'au niveau de l'étiquette (portant le nom de la catégorie), accolée à chaque noeud. Pourtant, le prédicat qui nécessite un syntagme lié se distingue de celui qui nécessite un syntagme énuméré, ou plus précisément, les syntagmes nominal, verbal et qualitatif susceptibles de prendre les syntagmes liés sont limités à des mots spécifiques. Les études approfondies commencent à éclaircir ce problème, ainsi qu'en témoignent les documents n<sup>os</sup> 26, 27 et 24 de la bibliographie.

Le problème de la conjonction que nous venons d'examiner montre clairement la nécessité d'informations de bonne qualité à la sortie du

niveau syntaxique pour l'entrée au niveau sémantique.

**T31 - T33** et **T34 - T39**: Ces règles déterminent la composition du syntagme nominal lié d'une part, et celle du syntagme nominal énuméré de l'autre. Nous nous contenterons, pour l'instant, de présenter une esquisse sans entrer dans les détails des expressions juxtaposées (comme nous l'avons déjà indiqué dans le chapitre 2.3.). Des études plus approfondies, et notamment sur le contexte plutôt que sur la partie juxtaposée elle-même, sont indispensables dans ce domaine. Il doit certainement exister des caractéristiques pertinentes pour l'emploi de chaque mot; par exemple, le mot *sorezore (no)* "respectivement" s'emploie nécessairement avec une expression "énumérée".

### 4.3. Prédicats transformés

Des syntagmes n'appartenant à aucune des catégories nominale, verbale ou qualitative peuvent devenir le noyau de l'élément prédicatif (en qualité de syntagme nominal). Nous les appelons "prédicats transformés" et en établirons ci-dessous les principaux types:

N 0: Prédicats transformés	Z20
→ adverbess spéciaux N1   adverbess déictiques N2   déterminatifs N3   élément prédicatif avec 'kara' final Z28	
N1 Adverbess spéciaux	Ti, N0
→ mottomo Imochiron lkitto lsukoshi Imada lhajimete Imattaku   takusan ltotsuzen lnaze	
N2 Adverbess déictiques	N0, X10
= kô lsô lâ ldô	
N3 Déterminatif	N0, X5, 10
= konna lsonna lanna ldonna	

Exemples :

# 106. "- Sarashina-san, okusan no aite ga dare ka, boku ni wa saguru kyômi ga arimasen." "- Go-mottomo desu..." (Tsuji, 282)

"- Monsieur Sarashina, cela ne m'intéresse pas d'espionner pour

savoir qui est le partenaire de votre femme." "- Vous avez raison."

# 107- *Jitsu wa watashi ga kôri-teki shûgôron iya sore hodo made ikanakute mo, taikai-teki na shûgôron ni fureta no wa, kono toki ga hajimete de aru.* (Takeuchi: Sûse, 4d)

"En fait, c'est à ce moment que j'ai abordé pour la première fois la théorie axiomatique des ensembles, ou du moins, plus simplement, la théorie systématique des ensembles."

# 108. *...to iu ippan-ron no shisei o toranakatta no wa naze ka to iu gimon ga okotte kuru.* (Fushimi: Sûse, 31g)

"On se pose la question de savoir pourquoi nous n'avons pas adopté le point de vue généralement admis d'une théorie selon laquelle ..."

# 109. *Shûzô wa sanmai no e o misete kureta. "Gô-sû ni kankei naku, ichi-mai gosen-en de wa ikaga deshô ka."* (Tsuji, 249)

"Shûzô me montra trois tableaux. 'Que pensez-vous de cinq mille yens par toile, indépendamment de leur format ?' "

# 110. *Rôsô, Sôen to Kishii Samanosuke to no kankei wa kô de aru.* (Oni (8), 98)

"Voici la relation qui liait Kishii Samanosuke au vieux moine Sôen."

# 111. *Sore nara rikigaku o oshieru hitsuyô ga nai ka to ieba, sô de wa nai.* (Fushimi: Sûse, 30g)

"Ne serait-il alors pas nécessaire d'enseigner la dynamique ? Il n'en est rien."

# 112. *"«Mada yuki ga futte iru no deshô ka» Shirô wa fui ni futon kara nukedenagara itta. «Dô kashira. Doko e irassharu no ?»"* (Tsuji, 23)

"«Neige-t-il encore ?» - dit Shirô soudain en sortant de son lit. «Je ne sais pas. Où allez-vous ?»"

# 113. *Kurashi ga konna de, te mo mawari-kanemasu.*

"Ma vie est telle que je ne peux m'en occuper."



# 114. *Kore o ◇◇ to shita no wa katsuji no nakaru beki koto o omotta kara de aru.* (Kijin, 126) [note de l'auteur: le signe "◇◇" apparaît dans la phrase précédente]

"Si j'ai utilisé les signes "◇◇", c'est parce que j'avais pensé qu'il n'y aurait peut-être pas de caractères correspondants."

# 115. *Kore wa ato ni natte nobemasu ga, tōkei-gaku ni oite wa, jissai-teki na kaishaku ga taisetsu de aru kara desu.* (Matsushita: Sūse, 42g)

"Nous en reparlerons plus tard, mais c'est parce qu'en statistiques il est important de faire des interprétations pratiques."

### Commentaire

Nous avons déjà exposé au début de ce paragraphe la raison pour laquelle nous avons établi ces règles. Nous les avons classées provisoirement en trois groupes, à savoir: certains adverbess, les mots déictiques et enfin le syntagme se terminant par la particule conjonctive *kara*.

Les études de grammaire japonaise jusqu'à présent n'ont pas fait mention de certains adverbess qui peuvent devenir prédicat. Il s'agit des adverbess que nous avons énumérés dans la règle N1. Ces mots appartiennent à plusieurs sous-classes d'adverbess, et il est difficile de dire d'une manière sans équivoque que tels ou tels adverbess connaissent une telle acception.

Examinons maintenant l'exemple suivant:

# 116. *Kochira no heya no iriguchi de, haitte mo yoroshii deshō ka, to Chiyoko no koe ga shita. "Hai, dōzo" Uno ga furikaeru to...* (Tsuji, 194)

"Il entendit à l'entrée de cette pièce la voix de Chiyoko qui disait: 'Puis-je entrer ?' 'Oui, je vous en prie' Uno se retourna, et ..."

Le mot *dôzo* "je vous en prie" ainsi que certains autres mots comme *naruhodo* "en effet" ne font pas partie de la catégorie des "prédicats transformés", bien qu'en apparence, ces mots soient susceptibles de former un élément prédicatif et donc une phrase. La raison en est que ces mots ne peuvent figurer dans la construction de "... no wa ---da " (c'est --- que ...). (Le cas de prédicat-phrase avec ces mots sera traité en tant que "phrase elliptique").

L'élément prédicatif avec 'kara' final a une affinité frappante avec un syntagme nominal; la preuve en est que ce *kara* peut être remplacé par le nom *yue* "raison" sans affecter ni le sens ni la construction de l'énoncé. D'après la règle Z27 qui définit la formation de l'élément prédicatif avec 'kara' final, la chaîne précédente doit être une proposition prédicative 0 sans thème. La partie soulignée de l'exemple suivant sera donc rejetée par la règle:

# 117. ... *to wareware wa kangaete iru. Chishiki ga yuiitsu no shigen de aru wagakuni ga, kono bun'ya no toppu reberu no gijutsu o hoyû suru koto wa wagakuni no shakai, keizai ni konomashii kekka o oyobosu to kangaerareru kara de aru.* (Tanaka: Sûka, 32d)

"...: c'est ainsi que nous pensons. C'est parce que si notre pays, dont la seule ressource naturelle est le savoir, détient des techniques de premier ordre dans ce domaine, cela amènera des conséquences favorables pour la société et l'économie de ce pays."

Néanmoins, le problème ne se pose pas pour cet exemple; en considérant la partie "*chishiki ga ... koto wa ... oyobosu*" comme une sorte de citation, la portée du thème indiqué par *wa* (s'accolant au sujet) ne dépasse pas cette partie; autrement dit, la fonction thématique de *wa* n'affecte pas le terme énonciatif prédicatif implicite supposé se trouver à la fin du syntagme *kangaerareru* .

Maintenant, examinons le problème sous un autre angle: si, dans le texte original, on avait directement *...oyobosu kara* sans le syntagme verbal *...to kangaerareru* "on peut penser que...", comment faudrait-il interpréter la

présence de *wa* ? Ce genre d'expressions est de plus en plus fréquent dans les textes d'aujourd'hui. Cependant, il nous semble que la logique de la langue japonaise exige l'emploi de *ga* dans un tel contexte, comme suit: ...*koto ga ... oyobosu kara de aru* ; toute autre expression nous apparaît peu naturelle. Il en est de même des expressions comme celle de l'exemple (14), souvent employées dans les ouvrages de mathématiques:

(14) *Kono toki K wa G no bubun-gun ni naru koto o shimese.*

"Démontrer qu'en telles circonstances, K est un ensemble partiel de G."

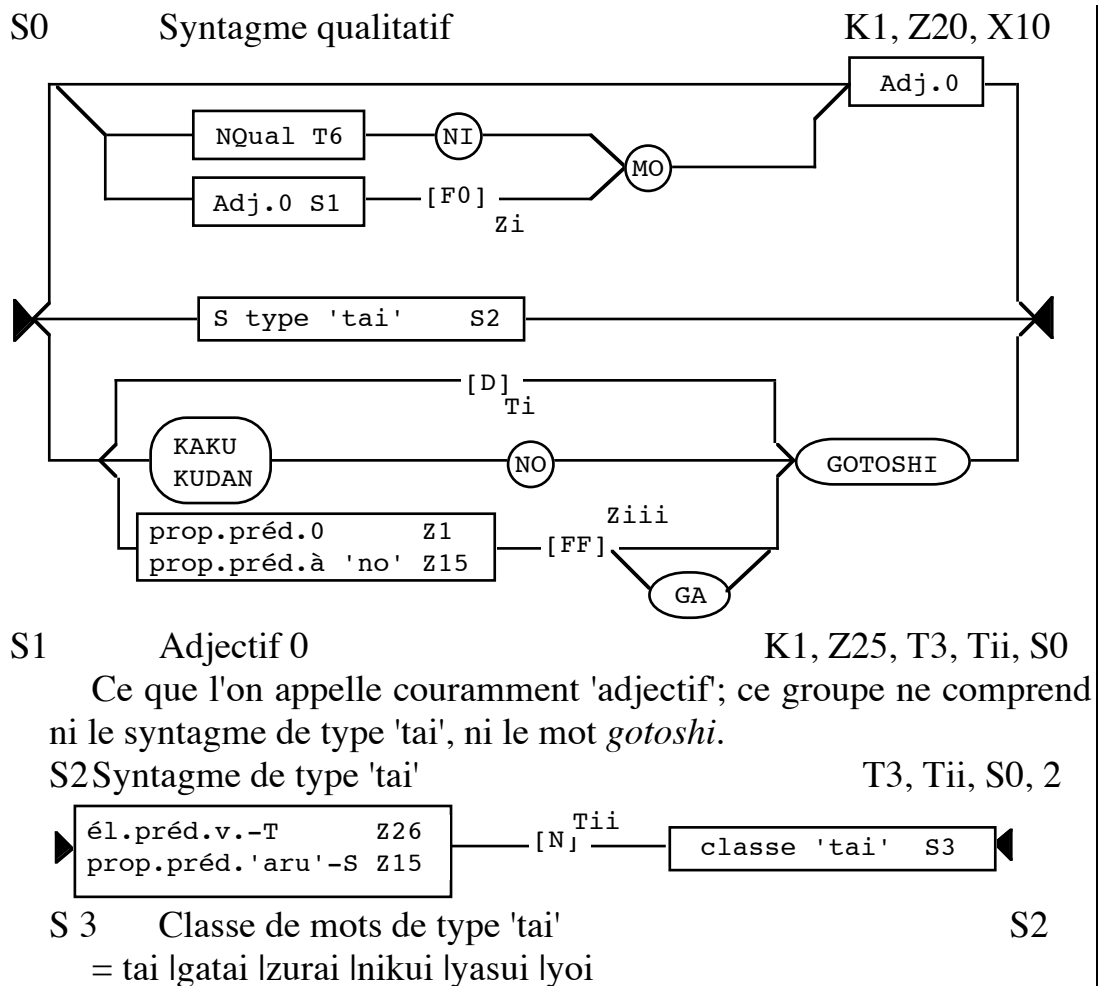
Pour l'exemple (14), il faudrait employer *ga* à la place de *wa* . Si l'on veut laisser la particule *wa*, il est nécessaire d'insérer l'expression *to iu* après le verbe *naru* "devenir". La phrase (14) telle quelle nous semble maladroite.

On remarque la tendance actuelle des Japonais à négliger le principe d'emploi de *wa*, à savoir qu'il ne s'accroche jamais au sujet d'une proposition enchâssée hormis le cas de citation ou le cas contrastif; cette tendance est certainement due à l'influence de la traduction en japonais des langues occidentales. Comparer la construction de (14) avec celle de l'exemple # 8 pour comprendre correctement l'emploi de *wa*.

## 5. Syntagme qualificatif et syntagme verbal

Dans ce chapitre, nous allons traiter de ce qu'on a appelé "mots variables" dans la grammaire japonaise traditionnelle ainsi que des syntagmes qui leur correspondent. **Sô** indique le groupe qualificatif, et **yô** le groupe verbal.

### 5.1. Syntagme qualificatif



Exemples :

# 118. PROLOG wa, LISP ni kurabete, kadokusei ga zutto yoi.

(Furukawa: Sûka, 26g)

"En ce qui concerne PROLOG, sa lisibilité est bien meilleure par rapport à LISP."

# 119. *Onna-tte, kimono o nugu tokoro o otoko no kata ni miraretaku nai no.* (Tsuji, 15)

"Une femme, tu sais, ne veut pas qu'un homme la regarde ôter ses vêtements."

# 120. *Utsukushii onna wa daiji ni shitai to omoimasu.* (Tsuji, 25)

"Je voudrais traiter une belle femme avec beaucoup de soin."

Voici la construction de l'exemple 120:

				_____⟨SQual⟩ <sub>S1</sub>
				_____⟨S type 'tai'⟩ <sub>S2</sub>
		_____⟨él.préd.v-T⟩	[N]	_____⟨classe 'tai'⟩ <sub>S3</sub>
_____⟨SN⟩	_____ [CAS]	_____⟨él.préd.⟩	"	TAI
<i>utsukushii onna</i>	<i>ε<sub>9</sub> wa</i>	<i>daiji ni SURU</i>	[N] <sub>Tii</sub>	"
"	"	"	_____SURU [F0] <sub>Zi</sub>	"
<i>utsukushii onna</i>	<i>wa</i>	<i>daiji ni</i>	<i>shi</i>	TAI
		<i>utsukushii onna wa daiji ni shi</i>		TAI

Dans cet exemple, la particule *wa* remplace l'indicateur casuel *o*, et l'ensemble de *utsukushii onna wa daiji ni suru* "traiter une belle femme avec beaucoup de soin" est considéré comme un seul élément prédicatif verbal sans thème. Il est difficile de mettre au point un procédé tout à fait automatique pour interpréter l'indicateur implicite  $\epsilon_9$  comme indicateur casuel *ga* ou *o*, selon le cas. Dans le cas ci-dessus, l'étiquette [+Humain] accolée au sujet du prédicat *daiji ni suru* "traiter qn. avec beaucoup de soin" ne serait pas de grand secours. Il serait possible d'écrire la règle autrement en faisant état de la fonction de la particule relationnelle *wa*, de façon à donner la structure suivante:

(utsukushii onna) WA ((daiji ni shi) (tai))

Néanmoins, cela ne résoudrait pas le problème que nous venons de

signaler. (S'il n'était que la question d'écriture, on pourrait distinguer deux sortes d'indicateurs casuels implicites: par exemple,  $\varepsilon_9$  pour *ga* et  $\varepsilon_{10}$  pour *o*. Toutefois, cela ne serait pas non plus une véritable solution).

# 121. *Dakara, nani o nobeta ka to kikareru to komaru koto mo aru ga, dômo sonna fû ni kikitaku mo naru.* (Ono: Sûse, 23d)

"Par conséquent, si l'on me demande ce que j'avais exposé, je suis parfois ennuyé. Mais cela n'empêche pas que moi-même ai envie de poser ce genre de question."

# 122. *Gozen-za no zamoto ni Takashima Sangoku to iu mono ga ita. ... Hanshu wa jûichi-dai Tadahiro kara jûni-dai Tadayori ni kawatte ita ga, ... Sangoku no na o sazuketa mono ga tôshu to mo inkyo to mo sadame-gatai.* (Kijin, 32)

"Il y avait un homme nommé Takashima Sangoku, impresario du Théâtre Gozen-za. A l'époque, le douzième seigneur Tadayori régnait sur le fief, succédant au onzième seigneur Tadahiro. Il est difficile de dire si c'était le seigneur du moment ou le seigneur retraité qui lui avait donné le nom de Sangoku."

# 123. *Hosoya Fûô to sono ko Beizan to ga umareta tokoro wa, zatto kaku no gotoki enkaku to fûgai to o motta hokuhen no machi de atta.* (Kijin, 77)

"C'était une ville du nord ayant de telles mœurs et un tel cadre historique où naquirent Hosoya Fûô et son fils Beizan."

## Commentaire

**S0:** Nous avons établi trois sous-classes principales du syntagme qualitatif et défini leur composition. Nous considérons *tai* et *gotoshi* en tant qu'adjectifs "vides" (d'autres linguistes ont déjà exprimé cette idée avant nous). Leur inclusion parmi les auxiliaires verbaux est la cause de diverses difficultés. Par exemple, *tai* peut prendre le suffixe *-garu* (cf. Y1); un tel phénomène ne se produit jamais avec d'autres auxiliaires verbaux. Quant à *gotoshi*, on remarque des différences morphologiques

importantes, par rapport aux autres auxiliaires verbaux, dans les règles de combinaison avec le mot précédent<sup>16</sup> (Nous avons également exclu de la liste des auxiliaires verbaux *sô da* et *yô da* qui présentent les mêmes caractéristiques).

Dans notre grammaire, les locutions comportant des adjectifs telles *...ba yoi* "il suffit de ..." n'ont pas de sous-classe à part (alors que nous avons établi les sous-classes de verbes nommées "verbes de types particuliers" que nous allons examiner dans le chapitre suivant). Ces expressions correspondent, certes, aux "auxiliaires" en anglais (*...ba yoi* se traduit en anglais par les auxiliaires "may" ou "might"). Cependant, il faut se garder d'analyser la grammaire japonaise en se fondant sur les critères de description des mots équivalents en anglais<sup>17</sup>.

La question que nous nous proposons d'examiner ici concerne le type d'expressions suivantes:

# 124. *Risuto shori no kijutsu wa, risuto kôzô no patân ga dono yô ni henka suru ka o kakeba yoi.* (Furukawa: *Sûka*, 26g)

"Pour une description du traitement des listes, il suffit d'écrire comment change la structure de celles-ci."

---

<sup>16</sup> *Goto* en langue classique s'emploie de la manière suivante: *Misora o kaze no wataru goto* ("C'est comme si le vent soufflait dans le ciel")

Ce mot semble provenir du nom *koto* signifiant "la même chose", "le même aspect". C'est probablement pour cette raison que le mot précédent prend la forme déterminante. *Koto* passa à *goto* par une sorte d'assimilation de sonorisation, sous l'influence de *no* ou *ga* (particules de détermination nominale). *Shi* dans *gotoshi* est un suffixe d'adjectivisation s'accolant aux noms, comme c'est aussi le cas de *shifune-shi* "opiniâtre" (*shifune* "obsession").

<sup>17</sup> Il suffit d'imaginer une argumentation dans le sens inverse pour comprendre l'absurdité de cette position. Aucune grammaire anglaise ne s'appuie sur la grammaire japonaise, comme de raison. Pourquoi donc, alors, les Japonais veulent-ils se servir des critères des langues occidentales, pour discuter de la grammaire japonaise? N'est-ce pas là le signe du complexe d'infériorité d'un "pays arriéré" ? Nous n'entendons pas par là, bien entendu, que les études de linguistique contrastive soient inutiles.

# 125. *Tôji wa junsui ni bibun kikagaku no bun'ya de kenkyû-katsudô shite ita hito wa nihonjin de wa nai to itte mo yokatta.* (Kawabe: Sûse, 26d)

"On pourrait même dire que parmi les Japonais, à l'époque, il n'y avait personne qui fît des recherches purement dans le domaine de la géométrie différentielle."

Nous n'avons pas prévu, dans notre grammaire, de règle particulière pour traiter ce genre d'expressions qui ne sont pas limitées à un seul modèle: la première partie peut varier comme *...ba ---*, *...te [mo] ---*, *...tara ---* et la deuxième moitié (---) peut être non seulement *yoi* "bon", mais aussi *yoroshii* "bon", *kamawanai* "cela ne me gêne pas", etc. Ce genre d'expressions sont traitées dans notre grammaire par la règle Z2 comme une sorte de proposition complexe.

En ce qui concerne le syntagme comprenant *mo*, se reporter au commentaire de la règle T3.

Le mot *gotoshi* (en langue moderne, seules les formes *gotoku* et *gotoki* sont attestées) est ressenti aujourd'hui comme quelque peu archaïque. Il s'emploie notamment dans un discours au ton cérémonieux. Nous aurions voulu citer des exemples comportant ses différentes formes, mais contrairement à notre attente, il n'y en avait que très peu: nous nous sommes donc contenté de donner un seul exemple d'expression figée. La règle prévoit tout de même de traiter toutes les formes possibles existant en langue moderne.

**S1:** L'adjectif 0 étant facile à reconnaître par le type de conjugaison, nous n'avons rien de particulier à ajouter. La partie soulignée dans les exemples suivants pourra être considérée comme adjectif nominalisé: *ôku no hito* "beaucoup de monde", *tôku no shinseki yori chikaku no tanin* "Mieux vaut bon voisin que longue parenté."

L'adjectif 0 comprend aussi des adjectifs préfixés de *o-*(honorifique) comme *o-utsukushii* "(elle) est belle" (sens honorifique).



**S2, S3:** Divers mots appartenant à la classe de mots de type 'tai' peuvent être considérés comme suffixes, avec toutefois cette possibilité de s'accoler à une suite de mots au lieu d'un mot simple (comme c'est le cas de la majorité des suffixes). En effet, l'idée largement répandue selon laquelle l'élément minimal de la grammaire serait un "mot simple" est une interprétation arbitraire, et elle ne trouve pas de place dans notre grammaire. La mention: "proposition prédicative 'aru' sans sujet" dans la règle S2 sert au traitement des exemples suivants:

*utsukushiku aritai to negau no wa onna no honshô*

"c'est la nature des femmes de souhaiter être belles"

*Ano yô na seikaku de wa hito no chô de wa ari-gatai.*

"Avec un tel caractère, il pourra difficilement commander aux autres."

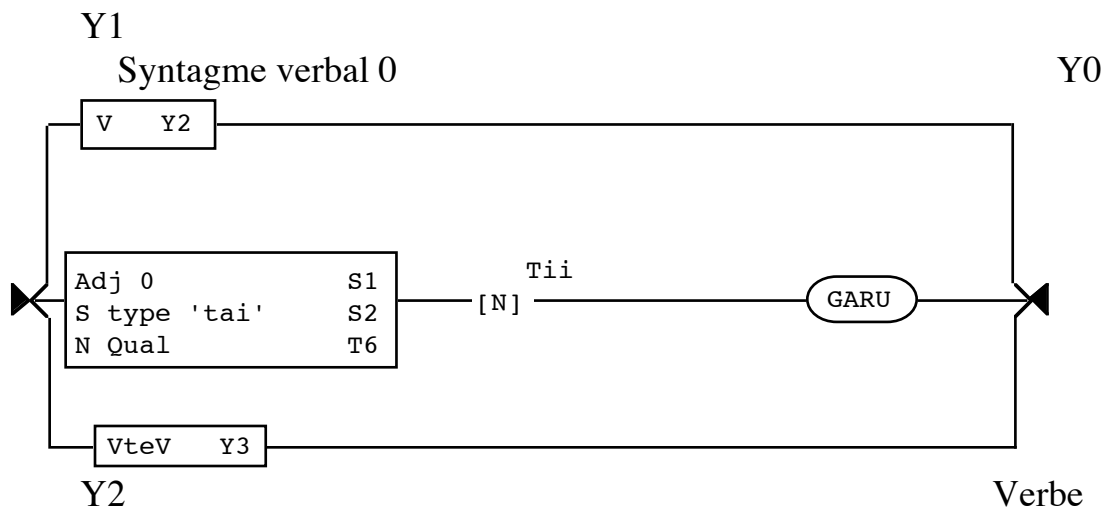
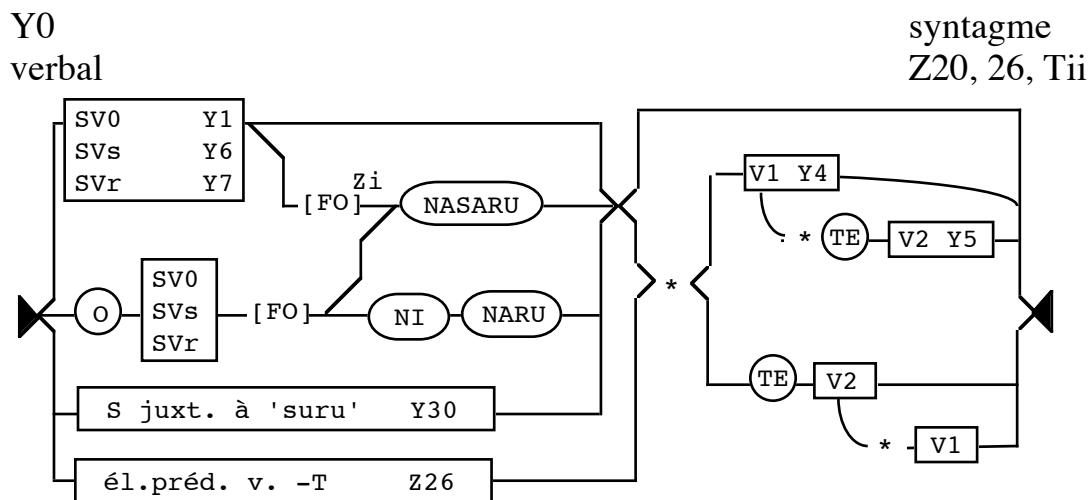
Ce genre d'expressions ne pouvant être attesté pour tous les mots appartenant à la classe des mots de type 'tai', une subdivision plus détaillée de cette classe serait sans doute nécessaire.

A propos de *tai*, une restriction s'impose pour le choix du sujet: lorsque le syntagme de type 'tai' forme une proposition avec un terme énonciatif prédicatif  $\varepsilon_1$ , le mot au nominatif doit être à la première personne<sup>18</sup>.

---

<sup>18</sup> Alors que la phrase: *aitsu wa shinitai* "il veut mourir" est bizarre, la phrase: *aitsu wa shinitakatta* "il a voulu mourir" est tout à fait acceptable. La raison en est que TA exprime la confirmation d'un fait (l'ayant reconnu d'après ce qu'on constate).

## 5.2. Syntagme verbal



Biii, Y1  
 Cette règle concerne tout ce que l'on appelle couramment "verbes", les verbes spéciaux (cf. Y4, Y5) y compris.

Y3  
 Verbe composé au moyen de la forme en '-te' Y1  
 → yatte kuru lmotte kuru ltonde iku

Y4  
 Verbes spéciaux de type 1 Y0  
 → ((hajimeru ldasu loeru lowaru lkiru ltsukusu lôseru ltsuzukeru ltsuzuku ltsukeru lau lsokonau lsonzuru) [\*tamau ] | tamau) [\*eru ] | eru

Y5

Verbes spéciaux de type 2

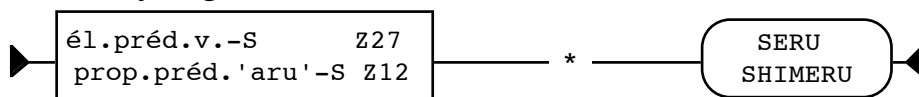
Y0

→ iru laru loku lyuku lkuru lmiru lkureru lkudasaru lyaru lageru l  
morau litadaku

Y6

Syntagme verbal s

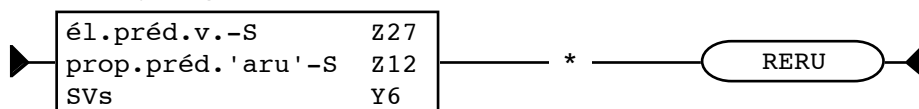
Y0, 7



Y7

Syntagme verbal r

Y0



Exemples :

# 126. An'ya ni, shiroi mono ga chirachira to ochite ki-hajimeta.  
(Oni (2), 228)

"Il commença à tomber doucement quelque chose de blanc dans la nuit noire."

Il est hors de doute que *ochi-* dans l'exemple ci-dessus est un (syntagme verbal composé d'un seul) verbe. Le problème consiste à déterminer la limite du syntagme régi par *-te ki-hajimeru* "commencer à ...". Plusieurs solutions sont possibles; nous montrerons ci-dessous celle qui englobe l'élément prédicatif le plus long.

				_____ <SV> Y0			
				_____ <él.préd.v-T>	* TE	_____ <V2> Y5	* <V1> Y4
<SN> [CAS]				_____ <él.préd>	* "	KURU	* HAJIMERU
an'ya ni	<SN>	[CAS]		_____ <él.préd>	* "	"	*
" "	shiroi mono	ga		_____ <CC> [CIRC] <él.préd>	* "	"	*
" "	"	"		_____ <SV> Y0	* "	"	*
" "	"	"		_____ <V0> Y1	* "	"	*
" "	"	"		_____ <V> Y2	* "	"	*
" "	"	"		_____ " OCHIRU* TE KURU	* "	HAJIMERU	*
an'ya ni shiroi mono		ga	chirachira to			ochiteki	HAJIMERU

Le syntagme qui se combine directement avec la suite *de-te ki-hajimeru* est le verbe *ochi-*, construction la plus courte.

# 127. *Aitagaraseru anata ga muri ka aitagaru atashi no wagamama ka (dodoitsu)*

"Est-ce ta faute, toi qui me donnes envie de te voir, ou bien est-ce mon caprice de vouloir te voir ?"

Le syntagme *aitagaraseru* "donner à qn. envie de voir..." peut être engendré en utilisant les règles Y1 et Y6.

# 128. *Watashi ga kore kara noberu kotogara no chûshin wa kakuritsu-ron ni okarete iru.* (Maruyama: Sûse, 24g)

"Le coeur du problème que je vais exposer ci-dessous consiste dans la théorie des probabilités."

# 129. *...wareware ni tote gûzen wa shimpi ni tsutsumareta mono de aru.* (Maruyama: Sûse, 25d)

"Pour nous, le hasard est tout à fait mystérieux "(litt. "le hasard est enveloppé de mystère")

Dans les exemples 128 et 129, on trouve la même forme: *...ni ... reru*, mais la structure est différente: dans un cas, *reru* (auxiliaire du passif) régit le SN *ni*, dans un autre, non. La règle Y7 peut traiter de ces deux cas correctement.

# 130. *Daiku-gata wa chikujô no kô ni yotte, Matsue-ôhashi no chikaku, mizu o hedatete shiro o nozomiuru tokoro ni, kyojû no chi o ataerareta. ... nochi no hanshu Matsudaira-shi mo kono onaji chi ni daiku-gata o sumawashimeta.* (Kijin, 7)

"Les charpentiers, en raison des services qu'ils ont rendus pour la construction du château, ont obtenu l'autorisation de vivre près du Grand-pont de Matsué, endroit d'où l'on voit le château, de l'autre côté de l'eau. ...Sire Matsudaira, le seigneur qui y régna ultérieurement, les fit vivre également au même endroit."

Le syntagme régi par le mot *shimeru* (auxiliaire verbal du causatif) est clair dans l'exemple ci-dessus. Quant à *-(ra)reru*, différentes interprétations sont possibles: cet auxiliaire peut régir seulement le syntagme précédent *kyojû no chi o* "lieu de résidence" ou bien toute la partie précédente depuis *Matsue-ôhashi ni*. Le choix d'une interprétation ou d'une autre affecte subtilement le sens de l'énoncé, bien que le sens cognitif reste le même. L'ambiguïté syntaxique n'entraîne pas toujours des ambiguïtés sémantiques gênantes pour la compréhension du message. (Si c'était le cas, il y aurait moins d'ambiguïtés syntaxiques que nous en avons en réalité, grâce à la sélection naturelle des langues; même dans le cas où une ambiguïté syntaxique entraîne des différences sémantiques, le contexte peut généralement lever cette ambiguïté; c'est pourquoi, selon nous, les ambiguïtés syntaxiques existent toujours. Par ailleurs, il existe d'autres types d'ambiguïtés syntaxiques dues à la maladresse dans la description de la grammaire. Notre grammaire non plus n'échappe certainement pas à ce défaut).

### Commentaire

**Y0:** La règle Y0, telle qu'elle est, ne peut traiter des exemples ci-dessous:

# 131. *eiga o mi ni iku.*

"aller voir un film"

*Haha ni ai ni sassoku furusato ni kaeru*

"rentrer sans tarder dans le village natal pour voir ma mère"

Pour résoudre ce problème, il suffirait d'ajouter à la règle actuelle la partie suivante:

élément prédicatif verbal sans sujet [forme ouverte] sv de mouvement

et de définir le syntagme verbal de mouvement en présentant la liste des verbes appartenant à ce groupe. Le procédé est donc simple, mais compte tenu de l'état d'ébauche de notre grammaire, nous nous sommes abstenus d'introduire différents modèles syntaxiques basés sur la subdivision sémantique des verbes (si l'on cherche une telle précision dans cette règle, on ne pourrait pas non plus se contenter d'une définition sommaire de la règle Z20. Notre objectif actuel consiste avant tout à présenter l'ensemble de la grammaire japonaise, différemment de la grammaire ordinaire. Les détails pourront être développés ultérieurement, une fois que le principe aura été accepté).

Notre grammaire ne traite pas non plus de l'expression verbale *ni chigai nai* "il est certain que...", ou plus généralement, de l'élément prédicatif *ni chigai nai*, ou d'autres expressions analogues comme *...ni sôï (ga /mo) nai* "nul doute que...", *...suginai* "ne ... que", *...hoka narimasen* "il ne peut en être autrement", etc., qui s'emploient toutes sans tenir compte de subdivisions sémantiques. Ces expressions sont normalement précédées d'un syntagme nominal, comme le montre l'exemple suivant:

# 132. *Kore mo hitotsu no benkyô-hô ni chigainai.* (Kawada: Sûse, 34d)

"Cela aussi est, sans aucun doute, une façon d'étudier ."

La construction: syntagme nominal *ni chigai nai* est la forme originelle de cette expression, lequel cas peut être traité par notre grammaire. Un syntagme nominal dans cette construction peut éventuellement être remplacé par un syntagme verbal ou adjectival à condition que le mot

variable final soit assimilable au "pseudo-substantif" (emploi provenant de la forme déterminante de la langue classique), d'après le terme employé par Yamada. Le traitement de ces expressions est donc plus simple en langue classique pour laquelle la seule règle suivante pourrait englober toutes les possibilités:

syntagme nominal → proposition prédicative 0 [Forme fermée]

En langue moderne, le contexte dans lequel une proposition peut être utilisée en qualité de syntagme nominal est très limité. C'est pourquoi nous avons préféré remettre à plus tard la solution de ce problème.

Il y a aussi le problème du terme énonciatif de négation. Dans notre grammaire, nous n'avons pas inclus le terme énonciatif de négation dans le prédicat, afin d'être conséquent dans notre schéma principal (et afin de montrer clairement son résultat). Nous avons déjà exposé dans le chapitre 3.3. que cette méthode peut apporter de bons comme de mauvais résultats selon les cas. La plupart des locutions dont il est question maintenant comprennent le terme énonciatif de négation (ou l'adjectif *nai* "il n'y a pas"). Ces expressions sont à tel point consacrées que la conscience linguistique de la majorité des gens s'opposera vivement à diviser une locution comme *...ni suginai* "ne...que" en deux parties: *...ni sugi RU \*NAI*. Pour avoir une solution radicale concernant les expressions négatives en japonais, il faudra attendre des progrès dans le domaine de la sémantico-syntaxe. Il existe déjà les articles présentés dans la bibliographie (n<sup>os</sup> 28 et 29), mais c'est encore loin d'être suffisant.

Dans la règle Y0, nous avons prévu le traitement de certaines constructions honorifiques qui sont plus complexes qu'une simple adjonction d'un suffixe ou d'un préfixe.

Pour ce qui est des syntagmes juxtaposés avec SURU, nous en parlerons dans le chapitre 5.3.

**Y2, Y3:** Les verbes se distinguent facilement d'autres catégories de

mots variables par leur conjugaison. Certains n'ont pas toutes les formes de conjugaison; par exemple, le verbe *ikeru* ne connaît que la forme indéterminée (*ike-NAI*) et la forme suspensive (*ike-MASEN*), *hoka NARU* "autre chose" ou *mama NARU* "à sa guise" en sont d'autres exemples. Ces mots s'emploient toujours sous leur forme négative.

Ce que nous appelons "verbes composés au moyen de la forme en *-te*" désigne un petit nombre de verbes cités dans la règle Y3. On peut les considérer aujourd'hui comme un mot unique. Par exemple, le "verbe composé" *tonde iku* "accourir" (litt. "aller en volant") s'emploie comme synonyme du "verbe simple" *kakeru* "courir"; en outre, l'expression *tonde iki wa shita ga* "bien que je sois accouru" sonne plus naturelle que *tonde wa itta ga*. Du point de vue purement technique, cette règle n'est pas indispensable: au contraire, l'abus de ce genre de règles n'est pas souhaitable.

**Y4, Y5:** Ces deux règles traitent de ce qu'on appelle l'aspect. Nous nous sommes borné à établir des règles rudimentaires, une discussion en détail sur ce problème étant sans fin. Les verbes précédents déterminent le choix des verbes spéciaux susceptibles de les suivre. Autrement dit, cela peut servir de critères pour la subdivision des verbes (voir la bibliographie n° 30).

L'idée du "cas" en grammaire japonaise a été inspirée au départ par le "cas" en langues indo-européennes, et finit par représenter un autre concept. De même, il serait nécessaire d'établir un système d'aspect et de mode conforme à la réalité linguistique de notre langue. Le point qui pose un problème est, ici encore, de déterminer la limite de la portée de l'expression aspectuelle. Examinons le cas suivant:

# 133. ... *ka mo shirenai. Aruiwa, motto tokubetsu na baai to shite, ichibu nomi ga hensû de aru yô na risuto kôzô mo insû to nari-uru.*  
(Furukawa: *Sûka*, 26g)

"Il est possible que .... Ou encore, dans un cas plus particulier, la



structure de liste dont une partie seulement est composée de termes variables peut également devenir argument."

*Uru* "pouvoir", verbe spécial de type-1, s'attache, au sens étroit, uniquement au verbe *naru* "devenir"; cependant, d'un point de vue plus large, il serait possible de l'attacher à l'ensemble de l'élément prédicatif *insû to naru* "devenir facteur", ou encore avec toute la partie précédente commençant par *ichibu nomi* "une partie seulement". Nous sommes enclin à opter pour la dernière solution. Ce sentiment est d'autant plus fort qu'il s'agit ici d'une expression modale. En tout cas, la règle est suffisamment souple pour permettre d'adopter toute interprétation, selon le mode d'application (tout en reconnaissant que cette solution n'est pas idéale).

**Y6-Y7:** Elles déterminent les syntagmes verbaux du groupe *seru* (causatif) et *reru* (passif). Le choix des formes *saseru* et *rareru* sera traité par l'astérisque (\*). *Seru* exprimant l'idée de "laisser faire" peut être précédé d'un syntagme verbal *r*, comme le montre l'exemple suivant:

*waga ko o nagurare-sasete oku*

"laisser son propre enfant se faire battre"

Néanmoins, nous n'avons pas traité de ce cas par la règle, l'ayant jugé peu courant.

Examinons maintenant le cas suivant:

# 135. *seito ni jôzu ni yomasesu.*

"faire lire un élève avec habileté"

Cette phrase prête à deux interprétations différentes: (A) "faire lire (un élève) couramment", et (B) "amener habilement à lire (un élève)". Notre grammaire donne deux structures différentes, selon la différence sémantique que l'on veut attribuer à cet énoncé, comme le montrent les schémas ci-dessous:

(A)

<u>&lt;SN&gt;</u>	[CAS]			<u>&lt;él.préd.&gt;</u>
<i>seito</i>	<i>ni</i>			<u>&lt;él.préd.&gt;</u> Y0
"	"			<u>&lt;SVs&gt;</u> Y6
"	"		<u>&lt;él.préd.v.-S&gt;</u>	Z27 * SERU
"	"	<u>&lt;CC&gt;</u>	[CIRC]	<u>&lt;él.préd.&gt;</u> * "
"	"	<i>jôzu ni</i>	<u>&lt;V&gt;</u>	* "
<i>seito</i>	<i>ni</i>	<i>jôzu ni</i>	<i>yo</i>	MU * SERU

(B)

<u>&lt;SN&gt;</u>	[CAS]			<u>&lt;él.préd.&gt;</u>
<i>seito</i>	<i>ni</i>	<u>&lt;CC&gt;</u>	[CIRC]	<u>&lt;él.préd.&gt;</u> Y0
"	"	<i>jôzu</i>	<i>ni</i>	<u>&lt;SVs&gt;</u> Y6
"	"	"	"	<u>&lt;él.préd.v.-S&gt;</u> Z27 * SERU
"	"	"	"	<u>&lt;V&gt;</u> Y0,2 * "
<i>seito</i>	<i>ni</i>	<i>jôzu</i>	<i>ni</i>	<i>yo</i> MU * SERU

La différence sémantique entre A et B s'explique par la distinction de l'élément auquel se rapporte le mot *jôzu* "être habile".

La mention de la "proposition prédicative 'aru' sans sujet" dans les deux règles sert à générer des phrases comme, par exemple:

*Kanojo o itsumo utsukushiku araseru tame ni*

"pour lui faire conserver toujours sa beauté"

*ano kata wa ichidai no eiyû de arareru*

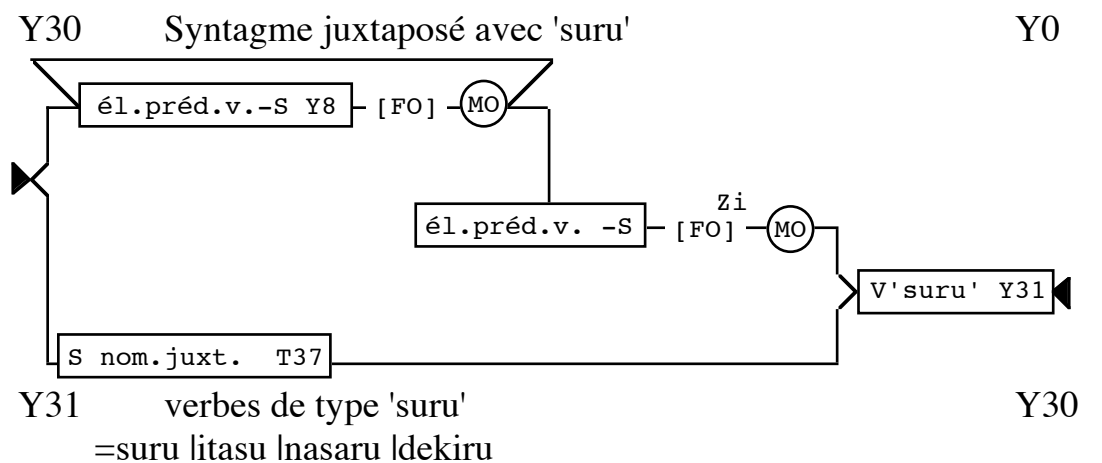
"ce monsieur est un héros de notre temps"

Rappelons que *aru* dans les exemples ci-dessus est un terme énonciatif prédicatif.

### 5.3. Juxtaposition

Dans notre grammaire, nous considérons comme une proposition complexe les expressions de juxtaposition courantes avec les syntagmes qualitatifs ou verbaux. (Il reste à savoir si ce principe est approprié ou non.) Il est aussi possible d'ajouter à la règle les conjonctions au niveau de mots qui ont pour rôle de coordonner les syntagmes qualitatifs ou verbaux. La modification des règles dans ce sens ne serait pas très difficile, mais cela risque d'entraîner des ambiguïtés syntaxiques.

Nous présentons ci-dessous des cas particuliers qui prennent des formes bien spécifiques:



Exemples :

# 135. *Nige mo kakure mo shinai. Sekinin o tori mo benshō ni ōji mo shiyō to omou.*

"Je ne vais ni m'enfuir, ni me cacher. J'assumerai volontiers la responsabilité et même donnerai des dédommagements."

Un énoncé comme: *eigo o yomi mo shi kaki mo suru* "(il) lit et écrit l'anglais" sera analysé par notre grammaire comme suit:

(eigo o yomi mo SURU  $\varepsilon_1$ ) [Forme ouverte] (kaki mo SURU  $\varepsilon_1$ )  $\varepsilon_1$ .

Cette construction de phrase présente à la fois le problème de la juxtaposition et celui de la particule relationnelle à résoudre.

# 136. Tada gyôretsu-shiki o keisan shitari, renritsu ichiiji hôteishiki o toitari, chokusen to heimen no kika o yattari suru dake de wa naki,  
... (Irie: Sûse, 8g)

"Non seulement calculer des déterminants, résoudre des équations du premier degré et étudier la géométrie de ligne droite et de surface plane, mais aussi ..."

# 137. Unto môkeru ka ie o te ni ireru ka dekireba ii no ni...

"Si seulement nous pouvions gagner beaucoup d'argent ou bien nous procurer une maison ..."

### Commentaire

Nous n'avons présenté que des modèles de juxtaposition dans les règles; ils sont, bien entendu, loin d'être suffisants pour traiter toutes les formes attestées. L'exemple suivant a une structure analogue à celle que nous avons montrée dans la règle Y30, mais ne peut pas être traité avec notre grammaire:

# 138. Heikinchi o dashite mo, baratsuki o mite mo, run mo nakereba trend mo arimasen yo to iu ... (Karatsu: Sûse, 37g)

"On m'a dit que l'on avait calculé les moyennes et examiné les déviations, mais que l'on avait trouvé ni de «run» ni de «trend»..."

La forme: -- *mo ... ba -- mo ...* " A ainsi que B" que l'on voit dans la deuxième partie de l'exemple ci-dessus ne présente pas la condition au moyen de *ba*, mais la juxtaposition intensive. Examinons attentivement la différence des deux phrases suivantes:

*Kaze mo fukeba ame mo furu.*

"il fait du vent et il pleut par surcroît."

*Kaze ga fukeba ame mo furu.*

"s'il fait du vent, alors il pleut aussi."

Le syntagme juxtaposé avec 'suru' a un emploi particulier qui mérite d'être noté. Examinons la phrase suivante:

# 139. *Fu-keiki de, Nishinari toka Naniwa no shitamachi de wa kurashi-nikui. Shigoto mo nai shi, morai mo nai. Seikatsu no basho o kaete miyô to suru no darô. Shinkôchi no naka o sono shu no otoko ga buratsuitari suru.* (Abe Makio "Hitoyo no satsujin-sha" in All yomimono, septembre 1982, 63)

"Il est difficile de vivre dans les quartiers populaires tels que Nishinari ou Naniwa, à cause de la crise économique. Pas de travail, pas de charité. Les habitants essaient probablement de changer de lieu d'existence. Les hommes de ce genre flânent dans de nouveaux quartiers."

La partie soulignée comporte seulement la dernière partie du syntagme juxtaposé avec 'suru'. Il suffirait d'insérer un mot comme *nado* "etc." entre *tari* (alternatif) et *suru* "faire" pour comprendre qu'une telle expression implique d'autres idées normalement exprimées par les syntagmes juxtaposés. Le contexte précédent avec les expressions juxtaposées répétées le confirme également. Cependant, ainsi qu'il est indiqué dans les articles de la bibliographie n<sup>os</sup> 26 et 24, la fonction principale de la "juxtaposition grammaticale itérative 1" telle que *tari* ne consiste pas à former des expressions de juxtaposition (elles ont leur origine dans la répétition même de la structure identique). Dans l'exemple ci-dessous qui contient la juxtaposition, *tari* a pour rôle principal de modifier un mot variable, fonction propre à la forme suspensive de *ta*, plutôt que de coordonner plusieurs éléments:

# 140. *Bibun hôteishiki o shirazu ni supekutoru.ron o yattari, Fûrihenkan o shirazu ni isô.gun no sôtasei o yattari, zuibun to chiguhagu de atta.* (Mori: Sûse, 9d)

"Notre méthode manquait de cohérence: nous avons étudié tantôt la théorie du spectre sans connaître l'équation différentielle, tantôt la

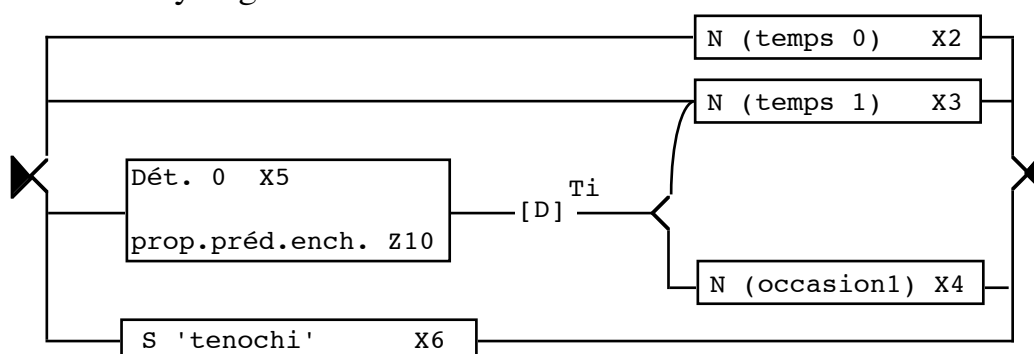
dualité du groupe topologique sans connaître la transformation de Fourier."

## 6. Complément circonstanciel

Nous allons examiner dans ce paragraphe les éléments syntaxiques chargés de la fonction adverbiale. Dans toutes les langues, la catégorie des adverbes est considérée comme une sorte de "débarras" dans la théorie des parties du discours. En effet, si l'on élargit la limite de cette classe jusqu'à y inclure les syntagmes équivalents aux adverbes, cela représente un domaine difficile à traiter. Cette partie de notre grammaire n'est qu'une esquisse avec de nombreux défauts. Les "adverbes de commentaire", à commencer par les adverbes modaux, en sont exclus.

X 0 Complément circonstanciel Z20, 25, 26, 30  
 → Syntagme de localisation X1 | règle de quantification X6 |  
 adverbe de degré X9 | syntagme expressif X10

X 1 Syntagme de localisation X0



X 2 Nom (temps 0) X1

→ heiso ljôji lganrai lichijitsu

X 3 Nom (temps 1) X1

→ ima lsakujitsu lkyonen lyokugetsu lototoshi lshôrai lkonogoro |  
 saikin lmukashi ligo ljirai lshôgatsu laki lhiru sugi lyûgata

X 4 Nom (occasion) X1

→ baai ltoki lageku lsai lmigiri lkagiri laida ltokoro lucht lhora lhi

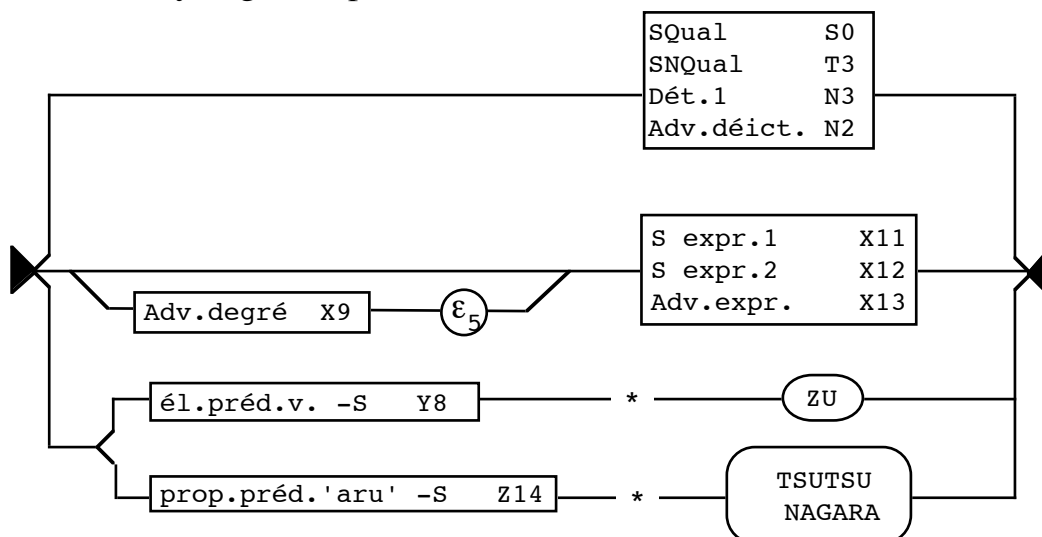
X 5 Déterminatif 0 T7, X1

= waga lonoga lkono lsono lano ldono | Déterminatif 1 N3

X 6 Règle de quantification X0

→ Nom (quantité 0) X7 |

- Nom (quantité 1) X8 [ijô lmiman linai lkyô lzengo lhodo lchôdol amari ]
- X 7 Nom (quantité 0) X6  
→ daibubun ltaiyô lgairyaku lsôtai lôku ljackkan lichibu lshôsû l biryô
- X 8 Nom (quantité 1) X6  
→ hambun lhitotsu lfutari lsambiki lshigokai lsûjûguramu lhyaku l ikura ldore dake
- X 9 Adverbe de degré T1, X0, 10  
→ hanahada lmottomo lsukoshi lyaya lzutto lmotto lharuka lwazuka ltada lhikaku-teki
- X 10 Syntagme expressif X0



- X 11 syntagme expressif de type-1 T1, Ti, X10  
→ setsu ltan l ôi
- X12 syntagme expressif de type-2 T1, Ti, X10  
→ setsusetsu ldôdô lkazen lchôzen ldanko lyôyôko lgakusha-zen l ranman lreirô
- X 13 Adverbe expressif  
X10  
→ mada lsugu lsude lsunde lkawarugawaru lyukuyuku lwaza lwazawaza l komogomo lni(k)kori lnikoniko lgazen lzenji

Ex e m p l e s :

# 141. Ara, Shirô-san desu ka. Konogoro wa sukoshi mo o-mikake



*shimasen ga. Yûko-san wa sakujitsu Sendai ni ikimashita.* (Tsuji, 54-55)

"Ah, c'est vous, Shirô ? Ces temps-ci, je ne vous vois guère. Yûko est partie hier pour Sendai."

Les parties soulignées dans l'exemple 141 sont toutes les deux des syntagmes de localisation, composés chacun d'un nom (temps1). Les deux exemples suivants aussi comportent des syntagmes de localisation dont le noyau est un nom (temps1).

# 142. *Kôka sannen no aki, Senka wa Mito ni kite, kari-goya o môkete, deshi yo-nin to tomo ni kyôkô o utta.* (Kijin, 72)

"A l'automne de l'an trois de l'ère de Kôka (1846), Senka vint à Mito, ouvrit une baraque provisoire et donna des spectacles avec ses quatre disciples."

# 143. *Gamagôri no hoteru o hikiageru asa, mô ichido daite kudasaranai, to iwareta toki no Yûko no kao nado ga ...* (Tsuji, 43)

"Peux-tu m'embrasser encore une fois ? - dit Yûko le matin où ils allaient quitter l'hôtel de Gamagôri. Son visage ..."

Exemples du syntagme de localisation dont le noyau est un nom (circonstance) (le mot tokitama "parfois" dans l'exemple 144 est un adverbe expressif):

# 144. *Kono sankagetsu no aida, tokitama oiwake no kasa-ya mae no michi e sugata o mise, ...* (Oni (2), 111)

"Pendant ces trois derniers mois, il se montrait parfois sur la route devant la boutique de parapluies du coin"

# 145. *Ichi no jûisan to iu no wa ... suri de atta ga, sono toki wa ashi o arai, Nakasendô, Itabashi-juku de furugi-ya o shite ita.* (Oni (2), 103)

"Le pépé Ichi avait été autrefois pickpocket, mais à l'époque il avait déjà renoncé à ce mode de vie et tenait une friperie au relais

d'Itabashi sur la Route Nakasen."

# 146. *Sono yô na wake da kara, bisekibun o manabu sai ni wa, hitotsu hitotsu no teiri o taisetsu ni shinakute wa naranai.* (Aka: Sûse, 3g)

"C'est pourquoi il faut attacher beaucoup d'importance à chaque théorème, lorsque l'on étudie la différentielle et l'intégrale."

Exemples de règle de quantification:

# 147. *Hoteru no robô de wa nijuppun hodo matta.* (Tsuji, 96)

"(Il) attendit vingt minutes environ dans le hall de l'hôtel."

# 148. *Shikashi giten ga jakkan nokorimasu.*

"Il reste tout de même certains points discutables."

Exemples d'adverbes de degré:

# 149. ... *Ore no wakemae no naka kara, sukoshi wa watashite yatta mono o yo.* (Oni (3), 249)

"J'aurais pu lui donner un peu d'argent de ma part."

# 150. *Shukubô o togete, isasaka kokoro ogotta rashii.* (Kijin, 69)

"Ayant réalisé sa vieille ambition, il semble qu'il devint quelque peu orgueilleux."

# 151. *Sono koto ni yotte, gakuha-teki keikô ga tashô tomo sakerareru shi, ...* (Mori: Sûse, 9d)

"Cela permettra d'éviter tant soit peu que les interprétations diffèrent d'une école à l'autre."

La particule de l'adversatif *tomo* de l'exemple 151 comme la particule relationnelle *wa* de l'exemple 149 sont des termes énonciatifs générés par la règle [transformation circonstancielle].

Exemples de syntagme expressif: d'abord 152 avec un syntagme nominal qualitatif et un syntagme qualitatif.

# 152. ... *mune no uchi de wa, mata nanika ga futashika ni yuraide ita. ... tōi shirabe ni mo nite omoikaesareru hi ga hayaku otozurete konai darō ka, ...* (Tsuji, 138)

"Dans son coeur, quelque chose s'ébranlait de nouveau d'une façon incertaine. ... il souhaita qu'arrive vite le jour où il s'en souviendrait comme s'il s'agissait d'un air lointain..."

La [transformation circonstancielle] est une condition nécessaire pour que ces mots deviennent des syntagmes expressifs.

# 153. *Tōdai no sūgaku-ka e haitte mo inaka kara potto dete kita watashi ni wa sūgaku-ka ni sempai ga iru wake de mo naku, tada nan to naku, Suetsuna Joichi sensei no daisūgaku, Iyanaga Shōkichi sensei no kikagaku, Nakano Hidegorō sensei no bisekibun-gaku no kōgi o totte iru dake de, shigoku nombiri to shita mono datta.* (Takeuchi: Sūse, 4g)

"Je commençai mes études à l'Université de Tokyo dans la section de mathématiques. Mais moi qui venais d'arriver à Tokyo venant de la campagne, je n'avais aucune connaissance dans cette section. Je suivis, sans but précis, les cours d'algèbre du professeur Suetsuna, de géométrie du professeur Iyanaga et de différentielle et d'intégrale du professeur Nakano. Ma vie universitaire fut extrêmement paisible."

Dans l'exemple ci-dessus, les mots *potsu* "(sur)gir" subitement" et *nombiri* "nonchalamment" sont des adverbes expressifs. Le mot *tada* "simplement" peut être considéré comme adverbe de degré, mais dans ce contexte précis, on peut l'interpréter en tant qu'adverbe expressif<sup>19</sup>. Quant à

---

<sup>19</sup> C'est un phénomène assez courant, étant donné que les études d'adverbes ont été menées jusqu'à présent sur la base sémantique (c'est aussi le cas des autres langues). Dans notre grammaire non plus, en ce qui concerne les compléments circonstanciels, nous n'avons pas résolu ce problème. Cependant, d'un point de vue purement grammatical, le changement de catégorie de mots est fréquent. S'il s'agissait de "changement de catégorie" valable pour tous les mots appartenant à une catégorie donnée, on pourrait facilement établir des règles le concernant. Néanmoins, en réalité,

l'adverbe de degré *shigoku* "extrêmement", d'après notre analyse, il se rapporte au mot suivant *nombiri*, comme le montre le schéma ci-dessous:

(A)

			⟨él. préd.⟩	
	⟨CC⟩ <sub>X0</sub> [CIRC]		⟨él. préd.⟩	
	⟨S.expr.⟩	X10	<i>to</i>	SURU
⟨Adv.degré⟩ <sub>X9</sub>	ε <sub>5</sub> ⟨Adv.expr.⟩ <sub>X13</sub>		"	"
<i>shigoku</i>	ε <sub>5</sub> <i>nombiri</i>		<i>to</i>	SURU

Une autre analyse est également possible:

(B)

			⟨él.préd.⟩	
	⟨CC⟩ <sub>X0</sub> [CIRC]		⟨él.préd.⟩	
⟨Adv.degré⟩ <sub>X9</sub>	ε <sub>5</sub> ⟨CC⟩ <sub>X0</sub> [CIRC]		⟨él.préd.⟩	
<i>shigoku</i>	ε <sub>5</sub>	⟨Adv.expr.⟩ <sub>X13</sub>	<i>to</i>	SURU
<i>shigoku</i>	ε <sub>5</sub>	<i>nombiri to</i>	SURU	

Voici d'autres exemples du syntagme expressif:

# 154. *Chûgo wa chôchin o tatami, kamawazu ni aruki-hajimeta.*  
(Oni (2), 77)

"Chûgo, ayant plié la lanterne, se mit à marcher sans hésiter."

# 155. *Daini no kinô wa, kono meta-kinô ni motozuite "suiron" shitsutsu, ningen no ataeru mondai o "seiri" shite, kanzen na shisutemu e to seichô suru yô na kinô de arô.* (Tanaka: Sûka, 29d)

---

il s'agit d'une "caractéristique" propre à chaque mot, d'où la complexité du problème. D'ailleurs, on parle de "changement de catégorie", mais y a-t-il vraiment des catégories syntaxiques bien déterminées au départ ? (dans le cas affirmatif seulement, on peut parler de "changement de catégorie" quand un mot donné finit par assumer des fonctions de différentes catégories). Et même cet argument n'excuse nullement l'incapacité d'établir une théorie grammaticale claire.

"La deuxième fonction est celle qu'on pourrait développer pour élaborer un système parfait qui consiste à "mettre en ordre" les problèmes que lui transmettent les hommes, et à "raisonner" en s'appuyant sur la méta-fonction."

# 156. *Myôgi ni mihorenagara mo niyatto shita.* (Ono: Sûse, 22d)

"Tout en étant en admiration devant cette étonnante adresse, j'ai ébauché un sourire."

# 157. *Tasai de arinagara, kirabiyaka de wa naku, shizunda utsukushisa o tataeta somemono datta.* (Tsuji, 7)

"C'était un tissu teint, multicolore sans être éclatant, plein de beauté mélancolique."

Nous avons prévu, dans notre grammaire, des règles pour traiter de *nagara* des exemples ci-dessus; ce mot peut remplir la même fonction en s'accolant à des éléments plus variés comme, par exemple, un syntagme avec un adjectif 0, une proposition prédicative 0 régie par un terme énonciatif de négation, un syntagme nominal 0.

E x e m p l e s :

# 158. *Kono yô na ten o nakusuru yô ni tsutomete, fu-jûbun na tokoro ga ôi nagara mo, dekiagatta no ga setcho "Bekutoru kaiseki" de aru.* (Adachi: Sûse, 28d)

"Pour tenter de corriger ces défauts, nous avons enfin achevé, quoiqu'il soit imparfait, le livre intitulé 'Analyse vectorielle'".

# 159. *Soshite, kanjô o arawa ni dekinai nagara mo, kimono no hanayaka-sa wa ta ni kuraberarenai sekai de atta.* (Tsuji, 113)

"Bien que dans ce monde on ne pût exprimer ses sentiments ouvertement, la splendeur du kimono était tout un monde comparable à nul autre."

# 160. *Okurebase-nagara hara o - imi mo nai nagara - kitte-shimau to iu jimbutsu* (Shiba Ryôtarô Dairaku Gengorô no seishi, 1973, 152)

"Une personne qui finit par s'éventrer, bien que tardivement et même si ce geste n'a aucun sens."

### Commentaire

**X0:** Dans cette règle, nous avons provisoirement établi quatre sous-classes de "modificateurs adverbiaux", excepté les adverbes dits "énonciatifs" (ceux qui se rapportent à la partie énonciative de l'énoncé) ainsi que les expressions métalinguistiques telles que *saiwai ni mo* "heureusement", *shôjiki no tokoro* "à parler franc", etc. Parmi ces quatre sous-classes, la "règle de quantification" et les "adverbes de degré" peuvent être réunis sous un seul groupe. Il est nécessaire de revoir radicalement tous les éléments assumant le rôle de "modification adverbiale" (nous le ferons remarquer dans la partie suivante, chaque fois que l'occasion se présentera). Ayant ressenti ce besoin depuis longtemps, les linguistes japonais ont fait, et continuent à faire, des recherches dans ce domaine (voir la bibliographie n° 18-a, commentaire écrit par Ichikawa Takashi, ainsi que l'article concernant les "adverbes" dans le document n° 19). Pour éclaircir le problème, il faudra aller au-delà des mots appelés "adverbes" et examiner la question au niveau du syntagme. Une sous-catégorisation des éléments syntaxiques qui attache trop d'importance au sens contextuel donnera inévitablement comme résultat une division croisée; si, au contraire, on s'attache obstinément à la forme, la perspective n'est pas favorable non plus.

**X1 - X4:** Ces règles déterminent ce que nous appelons provisoirement "syntagme de localisation". Sémantiquement, il s'agit généralement d'une précision temporelle, mais cela n'exclut pas d'autres possibilités. Les mots entre parenthèses comme (temps) ou (occasion) dans les règles de X2 à X4 ne sont que de simples signes pour permettre la distinction. Le classement des noms n'est pas fait selon leur sens, mais en fonction de leurs caractéristiques syntaxiques, comme le montre le schéma de la règle X1. Ces divers mots peuvent aussi être employés en qualité de syntagme nominal (ou plutôt, c'est leur emploi en tant que complément

circonstanciel qui est secondaire). Certains critiqueront peut-être l'incohérence de notre méthode: c'est-à-dire que, dans notre grammaire, les mots indiquant le temps sont considérés comme compléments circonstanciels, alors que ceux qui concernent le lieu sont traités en tant que compléments casuels. Nous avons opéré cette distinction en raison des différences syntaxiques et non sémantiques.

**X5:** Tous les déterminatifs (cf. T7), à commencer par les déterminatifs 0 définis dans cette règle, sont à l'origine des mots d'une autre catégorie. Nous les avons regroupés dans cette catégorie pour une raison de commodité en langue moderne. Ajoutons toutefois que la limite entre ces mots d'une part et les préfixes ou les éléments constitutifs d'un mot composé de l'autre n'est pas toujours claire.

Les mots tels *waga* "mon" et *kono* "ce" sont analysables en deux parties, à savoir un pronom et une particule casuelle, comme l'a fait remarqué Tokieda. Ils étaient effectivement deux mots à l'origine; par exemple, *konna* "de ce genre" est une fusion de *kô* "ainsi" et *na* "forme déterminante de l'auxiliaire d'assertion). Dans tous les cas, *ga*, *no* et *na* sont tous des termes énonciatifs (**ji**) . Compte tenu de notre grammaire basée partiellement sur la distinction syntaxique entre **shi** et **ji**, il semblerait plus cohérent de décomposer ces mots en deux parties et de les générer avec la règle de [détermination] (qui donnerait la partie de **ji**: *ga*, *no* et *na*). Nous avons néanmoins rejeté cette solution pour les raisons suivantes:

- 1° les déterminatifs 1 (cf. N3) comme *konna* "un tel" sont susceptibles de fonctionner comme "prédicats transformés". La solution présentée ci-dessus ne pourrait pas expliquer de façon satisfaisante la répétition de l'auxiliaire verbal d'assertion (ex. *kon-na* - forme déterminante de l'auxiliaire d'assertion, *-da* - forme conclusive de l'auxiliaire d'assertion),

- 2° les "déterminatifs 1" connaissent la forme adverbiale en *-ni* (ex. *konna-ni* où *ni* lui-même est engendré par la règle [transformation circonstancielle]).

Devant ces faits, il sera plus pratique de considérer l'ensemble comprenant *na* comme **shi** unique. Si nous acceptons cette solution pour les déterminatifs 1, les mots comme *kono* "ce" doivent également être considérés comme **shi** unique. Ajoutons en passant que les déterminatifs 1 sont susceptibles de devenir compléments circonstanciels, suivis de *ni*, comme indiqué dans la règle 10, bien que les déterminatifs 0 dont ils font partie ne soient pas des "compléments circonstanciels".

**X6 - X9:** Ces règles concernent les mots exprimant l'idée de nombre, de qualité et de degré. Parmi les adverbes de degré, certains peuvent modifier une partie de mots appartenant à la catégorie de "règle de quantification". Le mot *sukunakutomo* "au moins" aussi a cette caractéristique, et de ce fait, il pourra être ajouté à la liste des adverbes de degré si l'on considère ce mot comme un mot unique.

# 161. *Shindô-kyokusen wa sukunakutomo ni-kai wa zero-sen o kiru.*  
(Tsuboi: Sûse, 33d)

"La courbe de fréquence coupe au moins deux fois la ligne de zéro."

Nous n'avons pas établi de règle particulière pour traiter de ce cas. Il nous semble que la relation de modification varie sensiblement en fonction du sens propre attribué à chaque mot. Une classification appropriée permettra peut-être de généraliser ces relations par des règles. Nous n'avons pas encore adopté une attitude définitive à ce sujet.

La règle X6 n'est pas assez précise en ce qui concerne le quantitatif, pour traiter des cas suivants:

# 162. *Shû ni ichido wa Tôkyô ni dete ita no ka.* (Tsuji, 94)

"Ainsi, tu allais à Tôkyô une fois par semaine."

# 163. *Atsumatta onna-tachi wa, Saeko o irete kyûnin ita.* (Tsuji, 111)

"Il y avait neuf femmes qui se sont rassemblées, Saeko y comprise."

L'établissement des règles qui puissent traiter de ces cas est plus



difficile qu'on ne le suppose (nous ne pourrions pas échapper au traitement de chaque cas par des règles particulières).

**X10 - X13:** La règle X10 qui détermine le syntagme expressif est loin d'être parfaite: cela se remarque facilement par le fait que les modèles manquent pour analyser les exemples 139 et 140 qui doivent normalement s'inscrire dans cette règle, et qu'elle est inapplicable à l'acception adversative *denagara* dans les exemples de 158 à 160. Tout en reconnaissant la nécessité d'une modification radicale, nous avons présenté ici le principe.

Il est quelque peu gênant de mettre l'auxiliaire verbal *zu* (forme suspensive de *nu* de négation) au même niveau que les particules adverbiales *tsutsu* et *nagara* (de "simultanéité"). Si nous envisageons plus de précision, il faudra réécrire cette partie de la règle comme suit: *nu* [transformation circonstancielle] qui engendrerait les formes *zu ε<sub>5</sub>* et *zu ni*. Nous avons pour l'instant opté pour une solution simple.

Il faudra aussi écrire des règles pour traiter des syntagmes se terminant par une particule adverbiale, comme par exemple:

# 164. *sekai no uchi ni o-mae hodo ayumi no noroi mono wa nai.*

"il n'y a personne dans le monde entier qui marche aussi lentement que toi." (*paroles d'une chanson qu'on apprend à l'école primaire*)

# 165. *1921-nen made wa Ishihara Jun sensei mo Tôhoku daigaku ni orareta hazu ...* (Toyama: Sûse, 32g)

"Monsieur le professeur Ishihara était à l'Université de Tôhoku jusqu'en 1921, si je ne me trompe..."

Les parties soulignées dans les exemples ci-dessous, en revanche, doivent être traitées en tant que syntagme nominal (car certaines particules adverbiales peuvent fonctionner comme un suffixe formant un syntagme nominal [voir le document n° 31 de la bibliographie]):

# 166. *Chûgo wa tsumayôji hodo no hososa de san-zun hodo no*

*nagasa ni, take o kezutte kita.* (Oni (3), 115)

"Chûgo tailla un bambou finement, comme un cure-dent, d'une longueur d'à peu près trois pouces."

# 167. *Saisho ni sore made to chigatta shûgô o mochiite keisan shita ronbun o kaita no wa ...* (Kawada: Sûse, 35g)

"Si j'avais écrit au début un article en utilisant le calcul des ensembles différent de la méthode employée jusqu'alors, c'est que..."

Divers mots sont regroupés sous le nom de "particule adverbiale", mais ils n'ont pas tous la même fonction. Bien que conscient de leur importance, nous n'avons pas établi de règle pour traiter de ces cas, faute de résultat satisfaisant.

La règle [transformation circonstancielle] génère *ni* avec le syntagme expressif de type-1, et *to* avec le syntagme expressif de type-2.

Il manque d'ordre dans la règle X13 qui présente une liste des adverbes expressifs. Il nous faudra revoir cette règle complètement en reclassant les mots, à mesure que les études dans ce domaine avancent. A ce propos, on peut citer le document n° 32 de la bibliographie qui présente une étude sur ce qu'on appelle "adverbe" sous un angle nouveau, notamment en relation avec les expressions de négation.

## 7. Réexamen du phénomène de l'accord grammatical

Nous avons déjà beaucoup dépassé le nombre de pages qui nous est attribué, mais avant de terminer, nous voudrions au moins aborder le sujet de l'accord grammatical **kakari-musubi**. Si l'on entend par le terme «kakari-musubi» seulement le phénomène de restriction sur la forme des mots variables, il a presque entièrement disparu en langue moderne. Dans ce cas, il ne serait pas logique de conserver la catégorie des "particules relationnelles" (**kakari-joshi**).

Dès l'origine, «kakari-musubi» est un phénomène qui s'observe uniquement dans une proposition prédicative. Une proposition prédicative bien structurée, mais sans "conclusion" (**musubi**) ne peut être reconnue comme "phrase" - tel est notre point de vue dans la présente grammaire, soutenu étroitement par la sémantique. Il serait possible d'employer le terme "relation" (**kakari**) pour désigner la fonction d'un élément précédent qui détermine la forme de la "conclusion". Avec cette interprétation, on peut en trouver un certain nombre d'exemples en langue moderne, dont la fonction est fort différente comparée à celle du phénomène portant le même nom en langue classique.

Les trois points suivants sont importants pour revoir le phénomène de **kakari-musubi**:

1) - Signification du mot "relationnel simple" (**tada no kakari**) proposé par Motoori Norinaga. Il s'agit de la fonction du "signe zéro"  $\epsilon$ , suivant la terminologie de la linguistique moderne. Son emploi approprié apportera une cohérence logique dans une théorie grammaticale (cf. SUZUKI Yasuyuki, 1978-1979, "NO-kaku no meishi to meishi no kumi-awase", [L'association des substantifs à l'aide de la particule "NO"], Revue «Kokugo-kyôiku» (Enseignement du Japonais)).

2) - Réexamen des particules relationnelles relativement aux adverbes

modaux. Il est notoire que le problème difficile de la particule *wa* fut le point de départ de Yamada Yoshio dans ses recherches grammaticales. On doit aussi à ce linguiste le concept d'adverbes modaux (*chinjutsu fukushi*). Néanmoins, aucune recherche n'a été menée jusqu'à présent sur ces deux catégories en relation. Nous allons effleurer ce sujet dans ce paragraphe.

3) - Traitement du cas où un «élément relationnel» a de l'effet au-delà de la limite de l'emboîtement. Comment résoudre le problème que nous avons déjà évoqué à propos de l'exemple # 4 ? L'idée "d'emboîtement" est trop séduisante comme principe syntaxique pour être abandonnée facilement. D'une façon générale, la grammaire japonaise manque de principe unifié. Notre dessein consiste à distinguer deux théories, en fonction de l'aspect spécifique de chacune, à savoir: la théorie de la formation de phrase en utilisant l'idée d'emboîtement, et la théorie de la composition de phrase autour du phénomène de **kakari-musubi**. Malheureusement, notre idée n'est pas encore au point.

La concordance de forme n'est pas une condition nécessaire pour la reconnaissance d'une véritable relation de kakari-musubi.

# 168. *Watashi wa kyô made kigô-ron o osowatta koto ga arimasen.*  
(Nishimura: Sûse, 12)

"Je n'ai jamais appris, jusqu'à aujourd'hui, la logique symbolique."

Dans cet exemple, la particule adverbiale *made* se rapporte à une expression négative comme ...*koto ga arimasen* / *koto ga nai*, ou *osowatte inai*. Pour exprimer l'idée affirmative ("avoir déjà appris"), il faut employer la forme *made ni* à la place de *made*.

# 169. *Watashi wa kyô made ni ... osowatte imasu.*

"J'ai déjà appris ..."

C'est en effet une sorte de concordance. Cependant, il est difficile de considérer *made* dans cet emploi comme un élément relationnel, car la même particule, dans un autre contexte, s'emploie avec une expression

affirmative.

# 170. - *Sono toki made nemutte ita.*

"- Je dormais jusqu'à ce moment."

- *Kono toki made soko ni atta.*

"- Il était là jusqu'à ce moment-là."

- *Yûgata made ie ni iru.*

"- Je serai à la maison jusqu'à ce soir."

Il apparaît que, dans l'emploi de *made*, les caractéristiques de chaque verbe jouent un rôle décisif. Il convient d'éliminer ce genre de mots de la liste des éléments relationnels.

Nous avons établi, à titre provisoire, un tableau [n° 35] rassemblant les éléments relationnels, en tenant compte des remarques mentionnées plus haut. Les éléments mis entre parenthèses sont facultatifs; les crochets indiquent les éléments dont on n'est pas sûr qu'il faille les inclure dans le tableau. Le commentaire est écrit en caractères plus petits.

Pour ce qui est des adverbes de comparaison dans ce tableau, il convient de ne pas les inclure parmi les éléments relationnels, compte tenu du fait que l'élément de "conclusion" (**musubi**) appartient au groupe de **shi** (dans notre grammaire); la "conclusion" est un phénomène appartenant au domaine de **ji**.

Quant à l'expression de condition, les éléments de "conclusion" appartiennent bien au groupe de **ji**, mais ils ne sont pas en mesure de terminer une phrase. La question qui se pose ici est de savoir si l'on peut parler, dans ce cas aussi, de "restriction sur la forme énonciative". (Yamada a esquivé ce problème en disant simplement que la fonction énonciative est attribuée aux mots variables: il est cependant indéniable que les adverbes de condition diffèrent quelque peu des autres adverbes modaux).

Face à toutes ces difficultés, certains nous conseilleront de supprimer l'idée de **kakari-musubi** en langue moderne. En réponse à cette suggestion, nous insistons de nouveau sur la troisième remarque présentée plus haut.

A ce propos, en 1967, une de nos étudiantes, a signalé l'existence de ce qu'on pourrait appeler "démonstratif énonciatif" dans son emploi suivant (cf. bibliographie n° 23-a):

# 171. *roku na hon o yomanai / yomu mono ka*

"(je) ne lis/ lirai aucun livre qui vaille"

Dans cet exemple, le mot *roku na* "(rien) qui vaille" se rapporte à l'élément négatif *nai* ou *mono ka* (intention négative), en sautant le nom *hon* "livre": ce cas présente des difficultés pour nous (cf. la règle T1). Sa forme adverbiale *roku ni* "presque pas" est plus facile à traiter: il suffira d'adopter l'idée d'adverbes modaux de Yamada. Le mot *metta* "rare", employé avec un terme énonciatif *na* ou *ni*, présente la même caractéristique que le mot précédent *roku*. Cet emploi particulier de la fonction déterminante n'est pas limité aux déterminatifs tels que *sashitaru* "(pas) tant", *tamatta* "(pas) supportable", *naminami no* "(pas) ordinaire", *nanno* "(pas) important"; le même genre de phénomène se produit également avec un syntagme comportant une proposition, comme le montre l'exemple suivant:

# 172. *Mô atama o sagete sumu dokoro no dankai de wa nai.*

"On est allé trop loin pour s'en tirer seulement en présentant ses excuses."

Ne sont-ils pas eux aussi une sorte d'élément relationnel ? On peut remarquer pour ces éléments la tendance à avoir une expression négative dans la partie de "conclusion". D'autres sont des mots ayant tendance à se rapporter à une expression négative, mais acceptent également une "conclusion" affirmative: ces mots ne doivent pas être considérés comme "éléments relationnels".

Adverbes modaux (exemples)	Particules relationnelles	Classification sémantique	"Conclusion" correspondante
dôKA, dôZO zehi(TOMO)	[DEMO, NARI(TO) ]	demande  souhait	forme impérative TE kureNAI KA, etc. ô, TAI, hoshii
moshi, dôse [man'ichi,karini ]	SAE, DEMO	condition	BA, NARA/ TARA, TO(MO), TEMO
tatoi/ tatoe yoshi(ya/ mba)	KOSO emploi hérité de la lan- gue classique	hypothèse con- cessive, laisser faire	forme impérative, TOMO, DEMO forme impérative forme perfective
naze, ittai [nanDE, dôshiTE ]		question, interrogation	KA
kesshite, mettani rokuNI taishiTE, tsuyu [chitTOMO, sukoshiMO ]	SHIKA, KIRI	négation 1	NU, NAI, MAI, NA interdiction MONOKA peut aussi être accepté selon le cas NAI
zenzen, dôse, totemo tôtei [maru(k)kiri, ainiku, dôMO ]	SAE  [NANKA, NANTE ]	négation 2	NU, NAI, MAI  nai, dameDA, etc.
masaka, yomo(YA)		conjecture négative	MAI, NAKARô
osoraku(wa), tabun, kitto, saZO [yahari, ôkata ]		conjecture générale	(DARO)O, RASHII yôDA + conclusion en forme ordinaire selon le cas
kanarazu, mochi- ron, iyashikumo, danjite, kitto, zehi	KOSO, WA, [TOTE/TTE, TEBA, TTARA dokoroKA ]	conclusion volition	forme conclusive, etc.
[marude, saMO, atakamo, chôdo ]		[comparaison]	yôDA, gotoshi

# 173-a. *Tannaru fu-chûi da (de wa nai).*

"C'est (ce n'est pas) une simple inattention."

# 173-b. *Taishita hon o yonde iru.*

"(il) lit un livre extraordinaire."

*Taishita hon wa yomanai.*

"(il) ne lit pas grand-chose comme livre."

La forme négative dans l'exemple 173-a peut être traitée conformément à la règle générale, et ce sera même tout à fait naturel.

[ [((tan) naru (fu-chûi)) ] \* DA] \* NAI

Revenons maintenant à la théorie de la formation de phrases. Dans le chapitre des "compléments circonstanciels", certains adverbes (ainsi que les adverbes modaux) n'ont pas été mentionnés: ce sont *iwaba* "pour ainsi dire", *tsumari* "en somme", *sunawachi* "c'est-à-dire", *tatoeba* "par exemple", etc. Ces mots se combinent souvent avec des syntagmes nominaux, mais ils ne sont normalement pas assujettis aux "parties du discours". Il s'agit d'expressions métalinguistiques qui consistent à donner des commentaires aux expressions précédentes.

# 174. ...o yominuku no o kompon to suru. ...kono iwaba, gankôshihai ni tessuru kokoro no kufû ni tsuite, Jinsai jishin ni mo meiryô na kotoba ga nakatta ijô,... (Kobayashi Hideo Motoori Norinaga, Shinchôsha, 94)

"Son principe fut de lire jusqu'à la fin ... Jinsai lui-même ne connaissait pas de mot précis pour décrire son attitude spirituelle de lire entre les lignes, pour ainsi dire."

# 175. Heimen kikagaku ya kaiseki kikagaku ya shotô-teki na daisûgaku nado de wa, subete no wadai ga iwaba "yomikiri" ni natte iru. (Aka: Sûse, 3g)

"En géométrie plane, géométrie analytique, algèbre élémentaire, chaque sujet forme, pour ainsi dire, un texte entier."

# 176. ...nakanaka shinisô ni mo nai. Ieba mâ saigo no o-tsutome de, ... kojimmari to jûgo-nin hodo de yaritai to omotte iru no da ga... (Oni (1), 136)

"On dirait qu'(il) ne mourra pas tout de suite. Ce sera, pour ainsi dire, le dernier service que je lui rendrai. Je voudrais le faire en compagnie



d'une quinzaine de personnes..."

# 177. *Tokoro de, ware-ware wa sūgaku de iroiro no riron, tatoeba gunron o atsukaimasu.* (Nishimura: Sūse, 12d)

"Or, nous traitons diverses théories en mathématiques, par exemple la théorie des groupes."

Un emploi semblable s'observe également pour des locutions comme *sore koso* "justement" (emphase), ce qui nous pose des problèmes pour le traitement.

# 178. *Pōru sensei wa, Pekin no chōtei no, sore koso mannaka ni mi o oite orareru.* (*Chin Chun-shin*, "Maruko Pōro wa doko e" [3<sup>e</sup> épisode], in *All Yomimono*, Avril 1978, 114)

"Monsieur Polo se trouvait précisément au milieu de la Cour Impériale de Pékin."

\*

\* \*

Les recherches de la linguistique japonaise moderne concernent plutôt des détails. Cette tendance elle-même n'est pas défavorable, puisqu'elle sert de base nécessaire pour plus de précision théorique. Néanmoins, avec cette méthode, on a tendance à négliger l'ensemble, étant trop préoccupé du détail. Ce qui importe avant tout, c'est d'avoir une vue d'ensemble de la grammaire japonaise. Dans notre grammaire, nous avons mis en pratique notre point de vue sur cette question exposé dans le chapitre 2.2. Notre théorie grammaticale est soutenue par une sorte d'idée philosophique, mais nous nous sommes efforcé d'écrire les règles grammaticales, tâche purement technique, indépendamment de cette philosophie. Ayant adopté le système d'écriture des règles sous la forme de  $[\alpha]$ , la description syntaxique dans notre grammaire est comparable à une sorte de treillis, dépassant le niveau de l'arborescence (que ce soit celle de la grammaire générative ou cognitive). L'écriture des règles selon la grammaire

cognitive serait sûrement plus convenable relativement à la sémantique, mais pour la commodité de l'exposé, nous avons finalement adopté l'écriture de la grammaire générative.

Ajoutons enfin ceci avant de terminer. Nous avons répété, au cours de cette étude, que notre grammaire n'est pas capable de traiter tous les exemples cités. Toutefois, elle éclaire d'un jour nouveau certains problèmes qui constituaient des difficultés pour les méthodes habituelles.

Afin de comparer efficacement la capacité de traitement de chaque théorie grammaticale, il est souhaitable de préparer, pour l'examen, un recueil standard d'exemples qui servira de référence: ce recueil regroupera des fichiers de banc d'essai pour mettre au point un classement ordonné et précis des problèmes existants. Nous aurions voulu présenter une ébauche de ce recueil dans l'annexe de ce volume; malheureusement, il nous a été difficile de terminer un tel travail en un court laps de temps, compte tenu du stade actuel des recherches grammaticales. Ce n'est pas la qualité des grammairiens qui est en cause, mais plutôt leur attitude. Il faut d'abord tirer au clair les problèmes déjà résolus et les problèmes à résoudre; et c'est seulement après que commence le nouveau travail de l'étape suivante. Nous avons donné beaucoup d'exemples dans le présent article afin de préparer le terrain.

#### **MIZUTANI Shizuo**

Pour les paroles des chansons populaires citées dans cet article, nous avons obtenu l'autorisation de reproduction de l'Association des droits d'auteurs de la musique japonaise sous le numéro 8351944.

Traduit du japonais par Reiko SHIMAMORI et André WLODARCZYK

## Bibliographie

D'abord, nous présentons les ouvrages anciens de grammaire (japonaise), depuis l'époque Meiji, des quatre auteurs suivants: Yamada, Matsushita, Hashimoto et Tokieda. L'ordre suit celui des dates de publication sauf le cas des ouvrages de Hashimoto. Les rééditions sont également citées.

1. YAMADA Yoshio (1908) Nihon bumpô-ron (La théorie grammaticale du japonais), éd. Hôbunkan.
2. YAMADA Yoshio (1922) Nihon bumpô kôgi (Cours de grammaire du japonais), éd. Hôbunkan.
3. YAMADA Yoshio (1922) Nihon kôgo bumpô kôgi (Cours de grammaire du japonais parlé), éd. Hôbunkan.
4. YAMADA Yoshio (1936) Nihon-bumpô-gaku gairon (Introduction à la science grammaticale du japonais), éd. Hôbunkan.
5. YAMADA Yoshio (1950) Nihon-bumpô-gaku gairon (Précis de la science grammaticale du japonais), éd. Kadogawa shoten.
6. MATSUSHITA Daizaburô (1924) Hyôjun nihon bumpô (Grammaire du japonais standard), éd. Kigensha; rééditions ultérieures: Kaisen Hyôjun nihon bumpô (Grammaire révisée du japonais standard), Chûbunkan shoten.
7. MATSUSHITA Daizaburô (1930) Hyôjun nihon kôgo bumpô (Grammaire du japonais parlé standard), Chûbunkan shoten.
8. HASHIMOTO Shinkichi (1934) Koku-go-hô yôsetsu (Précis de l'usage de la langue nationale), puis dans Koku-go-hô kenkyû - Hashimoto hakushi chôsaku 2 (Recherches sur l'usage de la langue nationale - Oeuvres du Professeur Hashimoto vol. 2), éd. Iwanami shoten (1948).

9. HASHIMOTO Shinkichi (1959) Koku-go-hô taikai-ron (Présentation systématique de l'usage de la langue nationale), puis dans Koku-go-hô kenkyû - Hashimoto hakushi chôsaku 7 (Recherches sur l'usage de la langue nationale - Oeuvres du Professeur Hashimoto vol. 7), éd. Iwanami shoten (contient aussi la théorie du syntagme)..
10. HASHIMOTO Shinkichi (1969) Joshi - jodoshi no kenkyû (Recherches sur les particules et les auxiliaires), également dans Koku-go-hô kenkyû - Hashimoto hakushi chôsaku 8 (Recherches sur l'usage de la langue nationale - Oeuvres du Professeur Hashimoto vol. 8), éd. Iwanami shoten.
11. TOKIEDA Motoki (1946) Koku-go-gaku genron (Principes de la linguistique nationale), Chapitre 3 du volume 2 de l'édition Iwanami shoten (Bien qu'il ne s'agisse pas d'un ouvrage de grammaire, ce livre est important car il explique les fondements de la théorie grammaticales de son auteur).
12. TOKIEDA Motoki (1950) Nihon-bumpô kôgo-hen (Grammaire japonaise - Langue parlée) - Oeuvres complètes, Iwanami shoten.
13. TOKIEDA Motoki (1954) Nihon-bumpô bungo-hen (Grammaire japonaise - Langue écrite) - Oeuvres complètes, Iwanami shoten.

Depuis cette date, à cause des difficultés de porter un jugement décisif, seuls quelques ouvrages seront cités. Parmi eux, l'article de Minami Fujio - "L'époque des grands grammairiens ne reviendra-telle plus jamais ?", paru dans le n° 129 de la revue «Koku-go-gaku», numéro consacré à la présentation des chercheurs en "études de la langue nationale" des années 1980 et 1981. Bien que ces recherches ne concernent pas la grammaire japonaise dans son entier, nous citerons les quelques études suivantes:.

14. WATANABE Minoru (1971) Koku-go kôbunron (La Syntaxe du

japonais), éd. Kôshobô.

15. OKUTSU Keiichirô (1974) *Seisei Nihon bumpô-ron* (Grammaire générative du japonais), éd. Taishûkan shoten.
- 16a. INOUE Kazuko (1976) *Henkei bumpô to Nihongo jo - ka* (La Grammaire transformationnelle et le japonais I et II), éd. Taishûkan shoten.
- 16b. INOUE Kazuko (1978) *Nichi-Ei taisho Nihongo no bumpô kisoku* (Les Règles grammaticales du japonais - étude contrastive anglo-japonaise), éd. Taishûkan shoten.
- 17a. NISHIMURA Hirohiko, MIZUTANI Shizuo, OUE Keisuke et TANAKA Sachiko (1978) *Nihongo kihon-bumpô tanbun hen* (Grammaire fondamentale du japonais - phrase simple), Denshi Gijutsu Sôgô Kenkyû-jo (Institut de Recherches en Technologie Electronique) [Rapport n° 783].
- 17b. NISHIMURA Hirohiko, MIZUTANI Shizuo, OUE Keisuke et TANAKA Sachiko (1978) *Nihongo kihon-bumpô fukubun hen* (Grammaire fondamentale du japonais - phrase complexe), Denshi Gijutsu Sôgô Kenkyû-jo (Institut de Recherches en Technologie Electronique) [Rapport n° 784].

Il existe de nombreux ouvrages présentant les cours plutôt que les livres de grammaire rédigés en tant que tels par leurs auteurs. Nous n'en citerons qu'un seul ici.:

- 18a. OONO Susumu, SHIBATA Takeshi - éditeurs (1976) *Iwanami kôza - Nihongo 6: Bumpô I* (Cours d'Iwanami - Le Japonais 6: Grammaire I), Iwanami Shoten.
- 18b. OONO Susumu, SHIBATA Takeshi - éditeurs (1977) *Iwanami kôza - Nihongo 7: Bumpô II* (Cours d'Iwanami - Le Japonais 7: Grammaire II), Iwanami Shoten.

D'autre part, il existe également des dictionnaires ayant trait à la

grammaire japonaise. Nous n'en citerons qu'un seul ici:

19. KITAHARA Yasuo, SUZUKI Tanjirô, TAKEDA Kô, MASUBUCHI Tsunekichi, YAMAGUCHI Yoshinori (1982) *Nihon bumpô jiten* (Dictionnaire de la grammaire japonaise), Yûseisha.

Ni 18 ni 19 ci-dessus ne rendent compte d'aucune façon du fait qu'on a progressivement pris conscience de la possibilité de traiter le japonais par ordinateur. Ce n'est pas que, en utilisant les ordinateurs, on arrive nécessairement à des résultats positifs, cependant deux études grammaticales, en l'absence d'échanges entre elles, sont incomparables et les fruits des recherches peu nombreux.

Ci-dessous, nous présentons la bibliographie des articles/ouvrages cités par nous. Ils sont rangés dans l'ordre de leur apparition dans notre ouvrage.

20. MIZUTANI Shizuo (1978) "Bumpô to imi to no kankei" (Rapports entre la grammaire et le sens), «Nihongo shori shimpojum hôkoku-shu» [Jôhô-shori gakkai] (Actes du colloque sur le traitement informatique du japonais) [Société d'Etudes de Traitement de l'Information], 285-300.
21. MIZUTANI Shizuo (1974) *Koku-go-gaku itsutsu no hakken-saihakken* (Cinq découvertes-redécouvertes en linguistique nationale), éd. Sôbunsha.
22. MIZUTANI Shizuo (1971) "Risuto-shori ni yoru katsuyô akuseputa" (Accepteur morphologique par le traitement des listes), «Keiryô koku-go-gaku» (Linguistique nationale quantitative) [56] 6-29.
- 23a. MIZUTANI Shizuo (1974) "Bosu chinjutsu ? Akujo PSG ? - Nihongo o kangaeru 4" (Enoncés-patrons ou 'Phrase Structure Grammar' - horrible femme ? - réflexions sur le japonais 4), «bit» 6 [4] 229-306.
- 23b. MIZUTANI Shizuo (1974) "Futatabi bumpô to imi - Nihongo o kangaeru 6" (Encore la grammaire et le sens - réflexions sur le

japonais 6), «bit» 6 [6] 424-430.

24. KONOYARA Seiko (1982) "Go no setsuzoku - nani ni yotte heiretsu hyôgen to naru ka" (La jonction des mots - comment une expression parallèle se fait-elle ?), «Tôkyô Joshi Daigaku Nihon Bungaku» (Littérature japonaise de l'Université des Jeunes Filles de Tokyo), [58] 79-82.
- 25a. MIZUTANI Shizuo (1951) "Keiyô-dôshi-ben" (Comment distinguer les adjectifs qualitatifs), «Koku-go to koku-bungaku» (Langue et littérature nationales) 28 [5] 31-47; réimprimé dans «Nihon no gengogaku 4» (Linguistique japonaise 4), éd. Taishûkan.
- 25b. MIZUTANI Shizuo (1952) "Keiyô-dôshi to iû mono" (Ce qu'on appelle adjectifs qualitatifs), «Koku-bungaku kaishaku to kanshô» (Littérature nationale - interprétations et critiques) 17 [12] 37-42.
- 25c. MIZUTANI Shizuo (1978) "Zoku Keiyô-dôshi-ben" (Comment distinguer les adjectifs qualitatifs - suite), «Keiryô koku-go-gaku» (Linguistique nationale quantitative) 11 [7] 283-301.
26. MIZUTANI Shizuo et TANAKA Sachiko (1972) "Go no heiretsu ketsugô-shi" (Les joncteurs des mots en parallèle), «Keiryô koku-go-gaku» (Linguistique nationale quantitative) [63] 19-36.
27. TANAKA Sachiko (1974) "Heiretsu hyôgen ni okeru imi-bembetsu - kôbun oyobi ronri no kanten kara", (Distinction de sens dans les expressions parallèles - du point de vue de la syntaxe et de la logique), «Tôkyô Joshi Daigaku Nihon Bungaku» (Littérature japonaise de l'Université des Jeunes Filles de Tokyo), [41] 33-39.
28. MIZUTANI Shizuo (1974) "Koku-go de no hitei-hyôgen no imi" (Le sens des expressions négatives en japonais), «Keiryô koku-go-gaku» (Linguistique nationale quantitative) [68] 20-36.

29. FURUTA Kei (1982) "<Koku-go de no hitei-hyôgen no imi> - zokuchô" (<Le sens des expressions négatives en japonais> - complément), «Keiryô koku-go-gaku» (Linguistique nationale quantitative) 13 [7] 296-316
30. NITA Yoshio (1982) "Dôshi no imi to kôbun" (Le sens et la syntaxe des verbes), «Nihon-go-gaku» (Linguistique japonaise), 1 [1] 33-42.
31. SATOO Tagako (1978) "Kôgo fukujoshi no hataraki" (Le fonctionnement des particules adverbiales de la langue parlée) «Tôkyô Joshi Daigaku Nihon Bungaku» (Littérature japonaise de l'Université des Jeunes Filles de Tokyo), [50] 11-22.
32. HARADA Noriyoshi (1982) "Hitei to no kankei ni yoru fukushi no shi-bunrui: jôtai-fukushi, teido-fukushi no shujuso" (La classification quadripartite des adverbes selon les relations avec la négation: divers aspects des adverbes d'état et de degré), Koku-go-gaku (Linguistique nationale) [128], colonne gauche 1-17.



## Liste des abréviations terminologiques

a. liés	atomes liés (tabane-genshi)
Adj.	adjectif (keiyôshi)
Adv. degré	adverbe de degré (teido fukushi)
Adv. déic.	adverbes déictiques (shiji fukushi)
Adv. expr.	adverbe expressif (jôtai fukushi)
Adv. spéc.	adverbes spéciaux (fukushi tokurui)
aux. v.	auxiliaire verbal (jodôshi)
[C0]	[conclusion 0] ([musubi 0])
[CAS]	[indice casuel] ([kaku-hyôji])
CC	complément circonstanciel (jôkyôgo)
[CIRC]	[transformation circonstancielle] ([jôkyôka])
classe excl. 'mono'	classe de mots exclamatifs de type 'mono' (kantai-'mono'-rui)
classe 'mono-no'	classe de mots de type 'mono-no' ('mono no' rui)
classe 'nochi'	classe de mots de type 'nochi' ('nochi'-rui)
classe 'tai'	classe de mots de type 'tai' ('tai'-rui)
[COND]	[mise au conditionnel] ([jôkenka])
conj. mots	conjonction de mots (go-setsuzoku-shi)
conj. prop.	conjonction de propositions (ku-setsuzoku-shi)
[D]	[détermination] ([taika])
[d-C]	[demie-conclusion] ([han-musubi])
Dét.	déterminatif (rentaishi)
Dét. 'no'	déterminatif de type 'no' (rentai 'no' rui)
[E]	[exclamation] ([kan])
él. indép.	élément indépendant (dokuritsu-so)
él. rel.	élément relationnel (kakari-yôso)
él. préd.	élément prédicatif (jutsu-so)
él. préd. à 'kara'	élément prédicatif avec 'kara' final (mi-'kara'-jutsuso)
él. préd. qual. -T	élément prédicatif qualitatif sans thème (mudaiso-teki jutsuso)
él. préd. v. -S	élément prédicatif verbal sans sujet (shu-nuki-yô jutsuso)
él. préd. v. -T	élément prédicatif verbal sans thème (mudai-yô jutsuso)
[FF]	[forme fermée] ([toji])
[FO]	[forme ouverte] ([hiraki])
[IA]	[impératif affirmatif] ([reinin])
[IN]	[impératif négatif] ([reikin])
juxt. gram.	juxtaposition grammaticale itérative (jûjô-ji)
juxt. lex.	juxtaposition lexicale (heichi-shi)
juxt. préd.	juxtaposition prédicative (taijutsu heichi)

mol. liées	molécules liées (tabane-bunshi)
mot interj.	mot interjectif (kan-ô-gen)
N	nom (taigen)
[N]	[nominalisation] ([taika])
NQual.	nom qualificatif (sô-taigen)
p.	phrase (bun)
p. excl.	phrase exclamative (kantai-bun)
p. préd.	phrase prédicative (juttai-bun)
P. quant.	principe de quantification (sûryô kitei)
[p-N]	[pseudo-nominalisation] ([gitaika])
part. conj.	particule conjonctive (setsuzoku joshi)
préd. transf.	prédicats transformés (tenka jutsugo)
prop.	proposition (ku)
prop. comp.	proposition complexe (ku-fukugô)
prop. ench.	proposition enchâssée (ume-komi-ku)
prop. excl.	proposition exclamative (kantai-ku)
prop. préd.	proposition prédicative (juttai-ku)
prop. préd. à 'no'	proposition prédicative avec 'no' ('no'-shujutsu-ku)
prop. préd. 'aru'	proposition prédicative 'aru' ('aru'-juttai-ku)
prop. préd. 'aru' -S	proposition prédicative 'aru' sans sujet (shu-nuki-'aru')
prop. préd. ench.	proposition prédicative enchâssée (ume-komi-juttai-ku)
prop. préd. -T	proposition prédicative sans thème (mudai-juttai-ku)
prop. simple -T	proposition simple sans thème (mudai-tanjin-ku)
S expr.	syntagme expressif (jôtai rengo)
S expr. 1	syntagme expressif de type 1 (jôtai-ruï 1)
S expr. 2	syntagme expressif de type 2 (jôtai-ruï 2)
S juxt. à 'suru'	syntagme juxtaposé avec 'suru' (heichi 'suru' rengo)
S nom. juxt.	syntagme nominalisé juxtaposé (heichi-taika-rengo)
S 'tenochi'	syntagme 'tenochi' ('tenochi'-rengo)
S type 'tai'	syntagme de type 'tai' ('tai'-ruï rengo)
SL	syntagme de localisation (kyokumen-rengo)
SN	syntagme nominal (tairen-go)
SN à 'ka'	syntagme nominal avec 'ka' final (mi-'ka'-rengo)
SN à 'no'	syntagme nominal avec 'no' ('no'-tairen-go)
SN énum.	syntagme nominal énuméré (narabe-tairengo)
SN juxt.	syntagme nominal juxtaposé (heichi-tairengo)
SN juxt. sauf 'ka'	syntagme nominal juxtaposé excepté 'ka' (hi-'ka'-heichi-tairengo)
SN lié	syntagme nominal lié (tabane-tairengo)
SN mvt	syntagme verbal de mouvement (de-iri yôrengo)
SNQual.	syntagme nominal qualificatif (sôtai-rengo)
SQual.	syntagme qualificatif (sôrengo)
SV	syntagme verbal (yô-rengo)
SVr	syntagme verbal r (yô-rengo R)

SVs	syntagme verbal s (yô-rengo S)
t. addit.	terme énonciatif additif (tenka-ji)
t. excl.	terme énonciatif exclamatif (kantai-ji)
t. impl.	terme énonciatif implicite (mukey chinjutsu-so)
t. indé.	terme énonciatif indéterminé (futei-ji)
t. préd.	terme énonciatif prédicatif (juttai-ji)
unif. p.	unificateur de phrases (bun-ketsugô-shi)
unif. prop.	unificateur de propositions (ku-ketsugô-shi)
V	verbe (dôshi)
V mvt	verbe de mouvement (de-iri dôshi)
V 'suru'	verbe de type 'suru' ('suru' dôshi)
V1,2	verbes spéciaux /irréguliers/ de types 1 et 2 (dôshi-tokurui 1,2)
VteV	verbe composé au moyen de la forme en '-te' (kai 'te' fukugô-dôshi)

## INDEX

- [adjonction d'un terme unificateur] 37
- [demie-conclusion] 50; 51; 87
- [exclamation] 50; 51; 52; 53; 54; 91
- [Forme fermée] 58; 75; 136
- [Forme ouverte] 57; 58; 61; 62; 75; 135; 141
- [impératif  
affirmatif] 40; 41; 44; 73; 75  
négatif] 41; 44
- [Indice casuel] 80; 82; 90; 93; 104
- [Mise au conditionnel] 58; 63; 75
- [Nominalisation] 98; 112
- [pseudo-nominalisation] 51; 52
- [Transformation circonstancielle]  
80; 88; 112; 148; 149; 153;  
155; 156
- adjectif 47; 55; 74; 83; 86; 88; 96;  
98; 104; 107; 109; 111; 112;  
126; 128; 129; 130; 137;  
151; 169
- adverbe  
de degré 99; 35; 100; 107;  
145; 146; 149; 148;  
150; 152; 154  
expressif 146; 147; 149; 156  
déictique 121
- spécial 121
- atomes liés 114
- auxiliaire verbal 40; 54; 58; 74;  
134; 153; 155
- classe de mots  
de type 'mono-no' 75; 76  
de type 'nochi' 99; 113  
de type 'tai' 126; 130  
exclamatifs de type 'mono'  
50; 51; 54; 55
- complément circonstanciel 145;  
152; 153; 154; 162
- déterminatif 98; 112; 121; 145;  
153; 154; 160  
de type 'no' 111
- détermination 31; 47; 60; 75; 78;  
88; 93; 98; 108; 110; 111;  
153
- élément  
prédicatif 56; 59; 60; 63; 66;  
79; 80; 83; 84; 85; 95;  
101; 104; 119; 121;  
124; 133; 136; 138  
avec 'kara' final 81; 121;  
124  
qualitatif sans thème 80;  
81  
verbal sans sujet 81; 135  
verbal sans thème 104;  
127
- élément relationnel 27; 64; 76;  
78; 158; 159; 160
- juxtaposition  
grammaticale itérative 82;

- 114; 115; 117; 143  
 lexicale 82; 114; 116; 117  
 prédicative 81
- molécules liées 114
- mot interjectif 40; 44; 45; 47
- nom 33; 83; 85; 86; 87; 96; 98;  
 107; 111; 112; 124; 145;  
 146; 147; 160
- particule conjonctive 75; 89; 113;  
 123
- phrase 22; 23; 26; 28; 30; 31; 32;  
 37; 40; 41; 43; 44; 45; 46;  
 47; 49; 52; 60; 61; 64; 74;  
 76; 112; 124; 167  
 exclamative 30; 44; 50; 52;  
 54; 55  
 prédicative 30; 44; 45; 53;  
 54
- prédicat transformé 83; 96
- proposition  
 complexe 56; 60; 69; 71; 79;  
 130; 141  
 enchâssée 50; 83; 84; 125  
 exclamative 41; 43; 44; 45;  
 50; 51; 52; 53; 54; 55;  
 78  
 prédicative 41; 42; 44; 47;  
 50; 53; 56; 59; 60; 61;  
 64; 72; 76; 77; 78; 100;  
 101; 102; 105; 124;  
 136; 151; 157  
 aru 77  
 'aru' sans sujet 77; 131;  
 140
- avec 'no' 50; 77; 78; 79;  
 102  
 simple sans thème 77; 104
- syntagme  
 adjectival 136  
 de localisation 145; 147; 152  
 de type 'tai' 104; 126; 131  
 expressif 145; 146; 148; 150;  
 155  
 de type-1 146; 156  
 de type-2 146; 156  
 juxtaposé avec 'suru' 141;  
 143  
 nominal 50; 54; 76; 77; 80;  
 81; 88; 92; 94; 96; 102;  
 105; 106; 108; 111;  
 114; 116; 121; 124;  
 136; 151; 152; 155;  
 162  
 avec 'ka' final 96; 99; 105;  
 112  
 avec 'no' 96; 97; 101  
 énuméré 114; 116; 117;  
 121  
 juxtaposé 96; 114; 115;  
 117  
 excepté 'ka' 115  
 lié 114; 115; 117; 121  
 qualitatif 96; 97; 103;  
 109; 148  
 nominalisé juxtaposé 96;  
 115  
 qualitatif 110; 126; 128; 148  
 tenochi 19; 96; 99; 106; 109;  
 112; 113  
 verbal 124; 126; 132; 133;  
 136; 139

de mouvement 135  
r 133; 139  
s 133  
verbal de mouvement 135

terme énonciatif 30; 31; 47; 69;  
70; 71; 160  
additif 40; 41; 49  
conclusif 30  
de négation 136; 137; 151  
exclamatif 47  
implicite 47  
indéterminé 40; 41; 42; 48;  
49  
prédicatif 42; 53; 57; 60; 64;  
66; 69; 71; 72; 73; 77;  
124; 131; 140

unificateur  
de phrases 40; 44; 45; 46; 52  
de propositions 57; 62; 74;  
75; 79

verbe 42; 48; 74; 93; 94; 108;  
125; 132; 134; 137; 138; 159  
composé 137  
composé au moyen de la  
forme en '-te' 132  
simple 137  
spécial de type-1 138

**SOMMAIRE DÉTAILLÉ**  
DESCRIPTION SYSTEMATIQUE DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE

1. Introduction.....	15
1.1. But de la présente étude .....	16
1.2. Méthode adoptée pour la description.....	18
1.3. Définition du système de réécriture.....	20
2. Hypothèses principales .....	26
2.1. Théorie de la composition de la phrase/ Théorie de la formation de la phrase/ Théorie de la conjugaison .....	26
2.2. Hypothèses de départ .....	28
2.3. Sujets non-traités dans la présente étude .....	31
2.4. Ecriture des règles dans la présente étude .....	36
3. Phrase et proposition.....	40
3.1. Règles de traitement des phrases .....	40
3.2. Règles de traitement des propositions exclamatives.....	50
3.3. Règles de traitement des propositions prédicatives .....	55
3.4. Élément prédicatif.....	79
4. Syntagme nominal .....	96
4.1. Syntagme nominal .....	96
4.2. Juxtaposition .....	114
4.3. Prédicats transformés .....	121
5. Syntagme qualitatif.....	126
5.1. Syntagme qualitatif.....	126
5.2. Syntagme verbal .....	132
5.3. Juxtaposition .....	141
6. Complément circonstanciel .....	145
7. Réexamen du phénomène de l'accord grammatical.....	157
Bibliographie .....	165
Liste des abréviations terminologiques .....	171
INDEX.....	173
SOMMAIRE DÉTAILLÉ .....	176

## APPLICATION DE LA GRAMMAIRE DE MIZUTANI AU TRAITEMENT INFORMATIQUE

La description formelle de la grammaire japonaise proposée par Mizutani Shizuo (dorénavant appelée GM), en plus de ses qualités théoriques incontestables, a déjà donné lieu à son application au traitement informatique. Elle a notamment été exploitée lors de la rédaction d'une partie du dictionnaire expérimental de la langue japonaise par Yokoyama Shôichi et al., et a servi à la définition d'un langage de programmation appelé Shushin dont la syntaxe se fonde sur celle de la langue japonaise (Mizutani Shizuo et Kurokawa Toshiaki). Cela n'est pas surprenant car le linguiste japonais a pu profiter des expériences antérieures de description des phrases simples en japonais ayant pour objectif le traitement informatique. Cependant, il a pensé sa théorie grammaticale dans l'abstrait en allant au-delà des possibilités informatiques de l'époque. Ce qui constitue l'originalité de GM, ce sont moins les méthodes mathématiques employées que le retour aux sources conceptuelles de la théorie grammaticale telle qu'elle a été élaborée par les Japonais dans le passé. Pour cette raison, la différence entre GM et les grammaires formelles des langues occidentales réside surtout dans les partis pris linguistiques. En effet, Mizutani, par souci d'éviter les interprétations qui ne seraient que des calques des modèles syntaxiques construits originellement pour les langues



occidentales, tente sciemment de mettre en oeuvre les concepts de la grammaire japonaise traditionnelle.

Du point de vue linguistique, GM présente les caractéristiques suivantes:

- 1) distinction entre l'énonciation et la prédication
- 2) introduction des signes zéro
- 3) classification originale du lexique en "parties du discours"
- 4) utilisation d'un corpus d'énoncés attestés (sans recours à la compétence des sujets parlants)
- 5) conviction de la relative spécificité de la langue japonaise
- 6) intention d'élaborer une représentation qui dépasserait les structures arborescentes en signalant qu'il serait plus avantageux de les remplacer par des structures de treillis

Du point de vue de la théorie des langages, Yokoyama Shôichi a, pour sa part, mis l'accent sur les caractéristiques suivantes de GM:

- 1) elle est rédigée en forme de grammaire hors-contexte augmentée de conditions
- 2) ses règles représentent les niveaux: a) égal ou supérieur au syntagme et b) égal ou inférieur à la phrase (exceptionnellement celui de la morphologie)
- 3) la terminologie utilisée est spécifique (propre à celles des grammairiens tels que Yamada et Tokieda)
- 4) pour la plupart, les règles définissent des récursivités "à droite"
- 5) plusieurs phénomènes non traités par la grammaire sont expliqués de façon informelle.

Malgré l'ensemble important des règles qu'elle énumère, GM n'est pas une grammaire complète de la langue japonaise. Si tel était le cas, les recherches en linguistique japonaise n'auraient plus d'objectifs à atteindre. Les règles de production sont présentées par paquets. Elles se répartissent donc en huit catégories, chacune se subdivisant encore en sous-catégories (la transcription latine utilisée est connue sous le nom de "Nihon-shiki"):

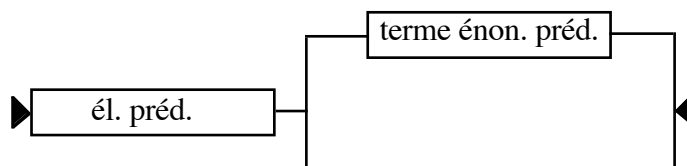
- [1] B (0-5) - Bun («phrase»)
- [2] K (0-3) - Kantai-ku («proposition exclamative»)
- [3] Z (0-34) - Zyuttai-ku («proposition prédicative»)
- [4] T (0-12 et 30-39) - Tai-rengo («syntagme nominal»)
- [5] N (0-3) - Tenka zyutsugo («prédicats transformés»)
- [6] S (0-3) - Sooren-go («syntagme qualitatif»)
- [7] Y (0-7 et 30-31) - Yooren-go («syntagme verbal»)
- [8] X (0-13) - Jookyoo-go («complément circonstanciel»)

La forme des représentations utilisées dans GM est celle des diagrammes syntaxiques. L'information que ces diagrammes contiennent peut être exprimée au moyen d'un symbolisme appelé norme de Backus-Naur (ou grammaire indépendante du contexte de Chomsky). Les conditions qui sont posées aux règles de la grammaire le sont en pseudo-Algol N.

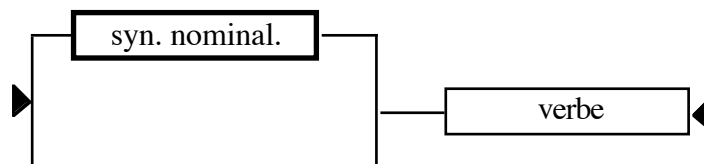
#### A. Un exemple d'analyseur syntaxique selon GM en PROLOG

Pour pouvoir juger de la validité de GM ainsi que pour mieux comprendre les applications de la description dont il sera question ici, nous tenterons tout d'abord de construire un petit analyseur de quelques phrases japonaises et nous montrerons comment l'exprimer au moyen du langage Prolog. Nous procéderons en reconstituant le diagramme syntaxique de l'analyseur rédigé par Maruyama N. (1989) en langage Shushin et publié par Mizutani (1989) lui-même comme exemple de sa grammaire de la langue japonaise.

Phrase:

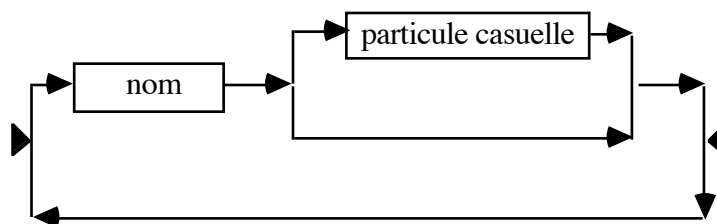


### Elément prédicatif:



Le syntagme nominal est défini de manière récursive. Pour cette raison, nous sommes obligé d'utiliser les chemins fléchés (graphe orienté) plutôt que de suivre les conventions de représentation graphique de GM (ceci explique le cadre épais autour du syntagme nominal dans notre diagramme définissant l'élément prédicatif).

### Syntagme nominal:



Le terme énonciatif prédicatif, le verbe, le nom et les particules casuelles sont définis comme terminaux renvoyant ainsi directement au dictionnaire.

Ainsi que l'ont démontré Pereira et Warren (1980), "tout réseau de transition est équivalent à un ensemble de simples réseaux reliés par des **push** et des **pop**" ce qu'ils appellent une *décomposition*. En décomposant les diagrammes syntaxiques des figures ci-dessus, nous obtenons une grammaire indépendante du contexte vérifiable automatiquement par une grammaire de clauses définies (Definite Clause Grammars, Pereira et Warren, 1980). Etant donné que cette dernière a été formulée dans le cadre de la programmation logique, nous avons décomposé les diagrammes

syntaxiques issus de GM en règles de grammaire de clauses définies exprimées en langage Prolog:

```
% Petit analyseur syntaxique selon la Grammaire de Mizutani (v. 0.2)
% Implémentation en Delphia-Prolog par A. Wlodarczyk (16/10/1989)
```

```
%%% REGLES SYNTAXIQUES:
```

```
ph(phrase(J1,J2)) --> el_pred(J1), t_enon_pred(J2).
ph(phrase(J1,'@E')) --> el_pred(J1).
el_pred(el_pred(D)) --> verbe(D).
el_pred(el_pred(M,'part_cas',J)) --> nom(M), el_pred(J).
el_pred(el_pred(M,K,J)) --> nom(M), part_cas(K), el_pred(J).
```

```
%%% REGLES DU LEXIQUE:
```

```
t_enon_pred(t_enon_pred(X)) --> [X], {dict(t_enon_pred,X)}.
verbe(verbe(X)) --> [X], {dict(verbe,X)}.
nom(nom(X)) --> [X], {dict(nom,X)}.
part_cas(part_cas(X)) --> [X], {dict(part_cas,X)}.
```

```
dict(t_enon_pred,rashii).
dict(verbe,chiru).
dict(verbe,saku).
dict(verbe,niou).
dict(verbe,fuku).
dict(nom,hana).
dict(nom,wakagi).
dict(nom,kaze).
dict(part_cas,ga).
dict(part_cas,ni).
```

Si nous soumettons à ces règles la phrase *Kaze ni hana ga chiru rashii*. (Il paraît que les fleurs tombent au vent), nous obtenons l'analyse suivante matérialisée par un arbre syntaxique indenté:

*kaze ni hana ga chiru rashii.*

```
phrase(el_pred(nom(kaze),
    part_cas(ni),
    el_pred(nom(hana),
        part_cas(ga),
        el_pred(verbe(chiru))))),
t_enon_pred(rashii))
```

Dans le cas où le terme énonciatif prédicatif est un signe zéro, l'analyseur fournit l'analyse suivante. Notons que cette fois nous soumettons à l'analyseur la phrase *Kaze ni hana ga chiru*. (Les fleurs tombent au vent).

*kaze ni hana ga chiru.*

```
phrase(el_pred(nom(kaze),
               part_cas(ni),
               el_pred(nom(hana),
                       part_cas(ga),
                       el_pred(verbe(chiru))))),
```

@E)

Là où GM suit bien la tradition grammaticale japonaise, c'est le fait qu'elle ne privilégie pas le sujet par rapport aux autres actants syntaxiques. Pour cette raison, la deuxième règle ci-dessus ne fait appel qu'au verbe seul. Ainsi, en analysant la phrase *Chiru*. ([ça] tombe.), le terme énonciatif prédicatif est un signe zéro, comme il fallait s'y attendre, mais il n'est pas nécessaire de poser un sujet zéro.

*chiru.*

```
phrase(el_pred(verbe(chiru)),
```

@E)

Les deux dernières règles de notre mini-analyseur permettent de reconnaître la structure syntaxique des phrases composées aussi bien d'un prédicat (avec un terme énonciatif prédicatif zéro) que d'un actant (suivi ou non d'une particule).

*hana chiru.*

```
phrase(el_pred(nom(hana),  
            part_cas,  
            el_pred(verbe(chiru))),  
@E)
```

*hana ga chiru.*

```
phrase(el_pred(nom(hana),  
            part_cas(ga),  
            el_pred(verbe(chiru))),  
@E)
```

*kaze ni chiru.*

```
phrase(el_pred(nom(kaze),  
            part_cas(ni),  
            el_pred(verbe(chiru))),  
@E)
```

Le petit analyseur ci-dessus, quoique conforme à celui de Maruyama, présente quelques inadéquations par rapport aux règles de GM quant au traitement de certains signes zéro liés à l'analyse morphologique (conjugaison) ainsi qu'à la profondeur de la structure des arbres dérivés (trait caractéristique important de GM face aux grammaires occidentales). Rappelons cependant que la théorie syntaxique de GM commence par définir l'énoncé en tant qu'un constituant prédicatif (élément prédicatif - jutsu-so) suivi d'un constituant énonciatif (terme énonciatif prédicatif - jut-

tai-ji) sans que la structure SN + SV ou Sujet + Prédicat soit posée à la base de la grammaire.

## **B. Implémentation de GM en LINGOL**

GM a été implantée dans sa totalité en langage Lingol par Yokoyama Shôichi et al. en 1987 à l'Institut Général de Technologies Electroniques de Tsukuba. Dans cette implémentation, GM constitue le noyau grammatical d'un système de traitement de la langue japonaise qui utilise un dictionnaire de grande taille. Afin de rendre un tel système efficace, ses concepteurs distinguent entre deux niveaux de mémoire: mémoire primaire (immédiatement accessible - mémoire vive) et mémoire secondaire (accessible par tables d'adressage dispersé (hash tables) - mémoire sur support magnétique). Actuellement, le système n'utilise que le premier niveau du dictionnaire.

La raison pour laquelle GM a été choisie comme pivot de ce système est la suivante: étant donné que la structure des arbres dérivés au cours de l'analyse est plus profonde que dans d'autres descriptions grammaticales du japonais, l'ambiguïté syntaxique y est moins importante. C'est notamment cette caractéristique de GM que nous allons expliquer. Soit, par exemple, l'énoncé (sans sujet) suivant: *Ikanai*. ([qn] n'ira pas.). L'analyse syntaxique classique aboutirait probablement à la structure arborescente (Fig. 1) où chaque noeud (à l'exception évidemment des noeuds pré-terminaux) serait binaire:

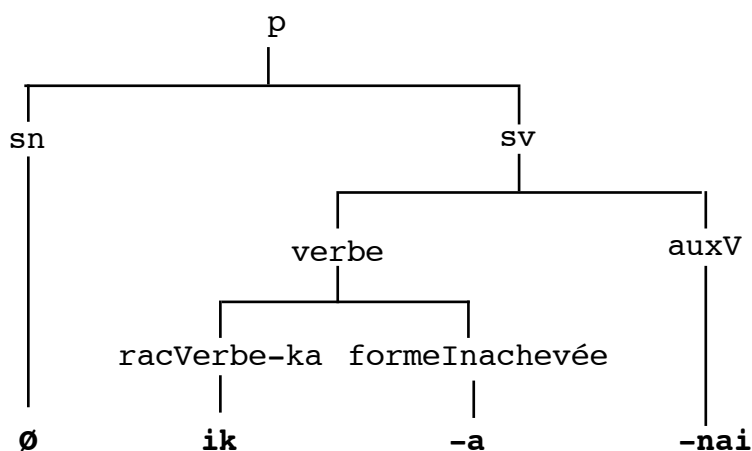


Fig. 1. Exemple d'arbre dérivationnel "classique".

L'analyse du même énoncé par les règles de GM permet cependant de produire un arbre dérivationnel "plus profond" (Fig. 2) qui, de ce fait, est plus riche en information syntaxique.

En effet, en admettant un grand nombre de noeuds qui ne possèdent chacun qu'un seul descendant, les règles syntaxiques produisent un nombre restreint d'arbres dérivationnels, ce qui évite de poser de multiples restrictions sémantiques pour empêcher de générer un grand nombre d'interprétations ambiguës. Ainsi, la perte de l'efficacité au niveau syntaxique n'est probablement qu'apparente.

L'implémentation de GM par Yokoyama et al. a contribué à améliorer la description de la grammaire japonaise. Nous avons été témoin d'une démonstration de cette implémentation au cours de laquelle le système arrivait à tracer les arbres dérivationnels corrects d'énoncés parfois même assez complexes. De plus, le dictionnaire total contient actuellement 130.000 mots dont certains (comme, par exemple, les particules, les formes grammaticales et les verbes) sont accessibles directement par l'analyseur, mais la grande majorité des entrées est logée dans la mémoire secondaire (tel est le cas des substantifs dont la quantité atteint près de 80% du vocabulaire). Il faut ajouter qu'aussi bien les règles grammaticales que les dictionnaires sont implantés directement en *kanji*, ce qui rend



possible le traitement des textes japonais tels quels et facilite grandement la maintenance du système.

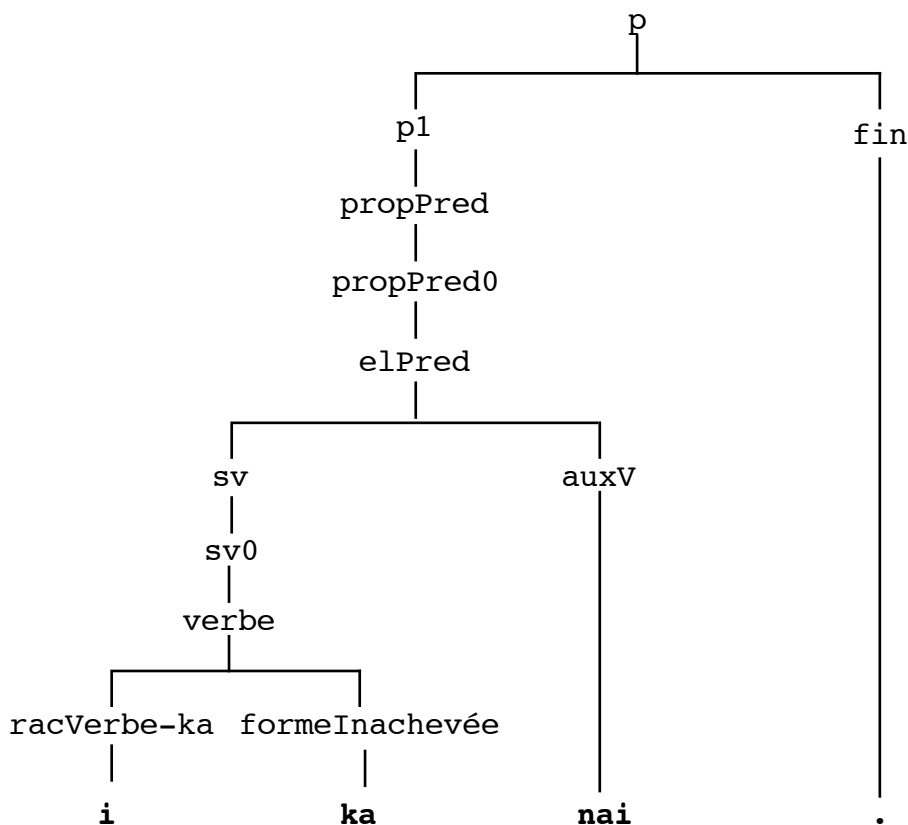


Fig. 2. Exemple d'arbre dérivational selon les règles de GM.

Cependant, les auteurs de l'implémentation de GM sur ordinateur ont signalé également quelques difficultés qu'ils ont rencontrées au cours de leur travail. Il s'agit tout particulièrement du traitement des sept signes zéro (difficile à programmer en Lingol) et de certaines parties conditionnelles de la grammaire (causes des réitérations à l'infini - "boucles sans fin"). D'autre part, le système rencontre quelques problèmes au niveau du dictionnaire, et notamment:

- 1) les variantes orthographiques (dus à "mazegaki" - écriture mélangeant les caractères kanji et kana), très nombreuses en japonais, n'y sont pas spécifiées

- 2) la partie secondaire du vocabulaire occasionne quelques difficultés au cours de l'analyse (certains mots fréquemment rencontrés doivent être transférés dans la mémoire vive)
- 3) étant donné que tous les mots du dictionnaire secondaire sont considérés comme des noms, il faut modifier celui-ci en précisant davantage leurs qualités en tant que parties du discours

On constate également que l'analyse qui se fonde sur un double dictionnaire pose des problèmes insurmontables tant il est vrai que le japonais se sert d'une écriture continue (sans délimiteurs de mots) et que le système utilise la méthode de reconnaissance "des plus longues chaînes". Ceci empêche tout retour en arrière (réapplication des mêmes règles) au moment où on doit accéder à la mémoire secondaire. Pour cette raison, une méthode spécialement conçue pour le traitement du japonais (Motoyoshi Fumio et al.) sera utilisée à l'avenir.

### **C. Application de GM à la «conversion» des honorifiques**

Tanaka Sachiko [1983] a présenté une expérience computationnelle de «conversion honorifique». Son expérience de formalisation des honorifiques japonais s'appuie sur la théorie que Mizutani Shizuo [1983] a développée pendant ses cours à l'Université de Jeunes Filles de Tokyo (Tôkyô Jôshi Daigaku) comme extension de GM. Selon cette théorie, l'acte langagier peut être vu tantôt du côté du locuteur, il s'agira alors de l'acte d'expression, tantôt du côté de l'allocutaire, dans ce dernier cas, on parlera de l'acte de réception. Ainsi, tout acte langagier s'appuie sur trois supports que, en se plaçant du point de vue de l'acte d'expression, on peut définir de la façon suivante:

- sujet parlant (celui qui effectue l'acte d'expression) - **I**
- interlocuteur (celui vers qui l'acte d'expression est dirigé) - **I'**
- autrui (celui à qui le sujet parlant se réfère) - **P,Q**

Ensuite la théorie de Mizutani distingue entre les trois niveaux honorifiques suivants:

- le **niveau 1** ne concerne que les rapports entre I et I' qu'expriment les éléments énonciatifs (chinjutsu-so), par exemple:

*Yoi tenki desu .*

(Il fait beau.)

- le **niveau 2** concerne les rapports de I avec P et Q. Ces rapports sont exprimés aussi bien par les éléments prédicatifs (jutsu-so) que par les termes renvoyant directement à P et/ou à Q, par exemple:

*Tarô wa Hanako-sama ni môshi-ageta.*

(Tarô l'a dit à Madame Hanako)

ou bien

*Tarô-sama ga Hanako ni hon wo yonde kudasatta.*

(Monsieur Tarô a lu un livre à Hanako)

- le **niveau 3** ne concerne que les rapports entre P et Q. Ces rapports sont exprimés par les éléments prédicatifs (jutsu-so), par exemple:

*Tarô wa Hanako ni hon wo ageta.*

(Tarô a lu un livre à Hanako)

Les rapports que les quatre termes (I, I', P et Q) sont susceptibles d'entretenir entre eux s'organisent, avant tout, de façon hiérarchique. Par voie d'hypothèse, cette hiérarchie distingue trois relations:

a > b : a est supérieur à b

a < b : a est inférieur à b

a = b : a est égal à b

Tanaka S. considère qu'afin de générer un énoncé contenant des éléments d'honorification, il est nécessaire d'effectuer une série d'opérations appelées "conversion des termes honorifiques". Parmi les opérations théoriquement possibles ( $3^6 = 729$ ) seules 75 ont été retenues. Une convention supplémentaire a été adoptée selon laquelle les termes soulignés entre cro-

chets signifient que leur relation hiérarchique avec le terme mis en rapport grâce aux signes  $<$ ,  $>$  et  $=$  n'est pas pertinente pour la conversion donnée. Par exemple: Dans la notation  $[a, b, c] < d$ , seul compte le rapport d'infériorité entre  $c$  et  $d$ .

Les tableaux 1, 2, et 3 illustrent les correspondances entre les conditions à appliquer au cours du traitement et les expressions linguistiques possibles:

Condition	Expression possible
$I > I'$	-ta
$I \leq I'$	-mashita

Tab. 1: Règles de répartition des formes énonciatives

Condition	Expression possible
$[P, Q, I] < I$ ou $P=Q=I=I'$	tsurete iku
$[I, I', Q] < P$ sauf $I < I' < P=Q$	tsurete irassharu
$[I, P] < P$ ou $[P, I'] < Q=I$	o-tsure suru
$[I, I'] < P < Q$ sauf $I=I' < P=Q$ et $I' < I < P=Q$	o-tsure ni naru
$[I, P, Q] < I'$	tsurete mairu
$[I, P] < I' > Q$ mais $P < I < Q=I'$	tsurete itasu

Tab. 2: Règles de répartition des éléments prédicatifs

Condition	Expression possible
$\alpha < I$	---
$I < \alpha < I'$ ou $I = \alpha$	-san
$[I, I'] < \alpha$	-sama

Tab. 3: Règles de répartition des formes relatives aux "objets"

Le symbole  $\alpha$  représente les "objets" humains du discours (P ou Q). De manière générale, "on appelle par son nom tout court l'objet  $\alpha$  qui est égal au locuteur" (c.-à.-d.: quand  $I=\alpha$ ). Selon Tanaka, cette observation ne tiendrait pas dès lors que le sujet parlant serait une femme et  $\alpha$  n'appartiendrait pas au même groupe social qu'elle car, dans ce cas, elle

devrait utiliser les termes à suffixe -san ou -sama. Au cas où  $P=I$ , le locuteur a le choix entre *watakushi* (quand  $I < I'$ ) et *boku* (quand  $I \geq I'$ ) pour s'indiquer soi-même, tandis que si  $Q=I'$ , le locuteur a le choix entre *anata* (quand  $I < I'$ ) et *kimi* (quand  $I \geq I'$ ) pour indiquer son interlocuteur.

Afin d'introduire l'information relative aux conditions de conversion (c.-à.-d.: l'information concernant les rapports hiérarchiques entre les actants de l'énoncé et/ou les participants de l'énonciation), l'auteur de l'expérience a défini le quadruplet de valeurs  $\{I, I', P, Q\}$  où P et Q représentent en plus l'information concernant le sujet et l'objet de l'énoncé respectivement.

L'ordinateur détermine le rapport hiérarchique entre deux éléments facultatifs selon l'opération de soustraction sur les valeurs numériques qui ont été attribuées à ces derniers. Ainsi,

si  $I' - I > 0$ , alors I' est supérieur à I

si  $I' - I = 0$ , alors I' est égal à I

si  $I' - I < 0$ , alors I' est inférieur à I

Ces rapports hiérarchiques sont donc déterminés de façon relative suivant l'ordre de grandeur des quatre valeurs fournies. Les nombres qui occupent la troisième et la quatrième positions (P et Q) se réfèrent aux deutéragonistes de l'énoncé: le sujet (P) et l'objet (Q) de la phrase respectivement. Etant donné qu'aucun de ces éléments n'est obligatoire dans la phrase japonaise, dans le premier cas, par exemple: *gakkô ni itta* (<[qn] est allé à l'école>), on introduira la valeur du rapport hiérarchique du sujet non exprimé à la position de P, tandis qu'on entrera "N" dans le cas d'un énoncé sans objet.

En vue d'obtenir la conversion honorifique des énoncés neutres, Tanaka a été obligée de préciser les rapports de succession entre les classes de mots et les diverses formes morphologiques du japonais. Le traitement morphologique lui-même ne serait pas possible sans l'analyse syntaxique dont le rôle principal est de déterminer l'appartenance de chaque mot à l'une des catégories suivantes (toutes ces catégories font partie de GM):

- élément énonciatif - cet élément concerne surtout le premier niveau du traitement honorifique
- élément prédicatif - cet élément peut être composé d'une suite de n éléments prédicatifs (par exemple: morphème  $\emptyset$ , *ni*, *te*, *de*, *tari*, *dari*, *dattari* ainsi que leurs combinaisons)
- "objets": S (pour sujet) et O (pour complément d'objet direct)
- "modificateur": tout terme qui joue le rôle d'adverbe ou "modifie" le verbe, par exemple: *kinô* (hier).

Les résultats de l'analyse syntaxique sont à leur tour utilisés par les procédures de conversion honorifique. Ainsi, par exemple, selon le jeu de conditions, les énoncés générés par l'algorithme de Tanaka sont les suivants:

1,0,0,0 - Hanako wa yasashii kao wo shite iru.

1,0,1,1 - Hanako-san wa yasashii kao wo shite iru.

1,1,1,1 - Hanako-san wa yasashii kao wo shite imasu.

1,2,1,1 - Hanako-san wa yasashii kao wo shite orimasu.

1,1,2,2 - Hanako-san wa yasashii o-kao wo shite irasshaimasu.

(Hanako fait bonne mine.)

1,1,1,1 - Tarô wa Hanako wo kinô eiga ni tsurete ikimashita.

2,1,2,0 - Tarô-san wa Hanako wo kinô eiga ni tsurete itta.

2,1,3,2 - Tarô-sama wa Hanako-san wo kinô eiga ni tsurete irasshatta.

2,1,1,3 - Tarô wa Hanako-sama wo kinô eiga ni o-tsure shita.

2,1,1,2 - Tarô wa Hanako-san wo kinô eiga ni o-tsure shita.

1,1,2,3 - Tarô-sama wa Hanako-sama wo kinô eiga ni o-tsure ni narimashita.

1,3,2,2 - Tarô-san wa Hanako-san wo kinô eiga ni tsurete mairishita.

1,2,1,3 - Tarô-sama wa Hanako-sama wo kinô eiga ni o-tsure itashimashita.

2,3,1,3 - Tarô wa Hanako-sama wo kinô eiga ni tsurete mairishita.

2,1,3,3 - Tarô-sama wa Hanako-sama wo kinô eiga ni tsurete irasshatta.

(Hier, Tarô a accompagné Hanako au cinéma.)

Du point de vue théorique, il n'est pas sûr, selon nous, qu'il faille poser le problème de la hiérarchie sociale (supérieur/inférieur) au coeur du système honorifique. Cela en raison des difficultés à établir des correspondances univoques entre les formes honorifiques et les critères sociaux. En réalité, à notre avis, si le système de Tanaka est opérationnel tel quel, c'est parce qu'il est possible de réinterpréter la distinction de hiérarchie sociale par le trait sémique  $\pm$ Honorifique. Il va sans dire que le sujet parlant doit du respect, entre autres, aux personnes qui lui sont hiérarchiquement supérieures, mais cela n'est pas la seule raison. On pourrait énumérer plusieurs autres critères référentiels (tels que l'âge ou le sexe), pragmatiques (la volonté de se conformer à certaines maximes: tact, générosité, approbation, modestie, consentement et sympathie cf. Leech - 1983) ou même rhétoriques (par exemple, l'ironie). Il est indéniable que la prise en compte de tels phénomènes contribuerait à une meilleure compréhension de l'honorification mais cela nécessiterait d'intégrer, dans les programmes, des modules capables de résoudre les problèmes qui relèvent de la pragmatique et de la connaissance commune de l'univers (cf. Włodarczyk - 1988). Malgré cela, les résultats obtenus présentent beaucoup de points positifs, d'autant plus que l'auteur de l'expérience a utilisé un langage de programmation (BASIC) qui ne lui permettait pas de raffiner son analyse. Il est indéniable que le travail aurait gagné en clarté si Tanaka avait utilisé un langage de programmation plus performant. Néanmoins, d'une manière générale, l'utilisation de GM par Tanaka montre que les capacités d'extension de cette grammaire sont loin d'être épuisées.

#### **D. SHUSHIN - un langage de programmation en japonais**

En utilisant sa description formelle de la syntaxe japonaise, Mizutani Shizuo a pu définir un langage de programmation procédural dont la particularité consiste avant tout en ce que son lexique aussi bien que sa syntaxe sont japonais. La nécessité d'une meilleure description des règles grammaticales de la langue japonaise s'imposait tant il est vrai que les tentatives précédentes de définition des langages de programmation utilisant le lexique et la syntaxe de cette langue en violaient trop souvent les règles syntaxiques produisant ainsi une impression quelque peu singulière. Par exemple, l'expression de la condition en langage MIND commençait par le prédicat (copulatif) «naraba» (lit.: "si [cela est que]"), alors que la syntaxe japonaise réserve pour le prédicat la place finale dans la phrase. Ainsi, la forme complète de la condition prenait la forme "naraba X=Y" au lieu de "X=Y naraba".

La première version du langage de Mizutani appelée Sho-Shushin, fut écrite en 1984, en collaboration avec Kurokawa Toshiaki. Sa version définitive est connue sous le nom Shushin et a vu le jour en juillet 1989. Shushin a été spécialement conçu pour le traitement des listes. Mais au vu seul de la documentation, le langage Shushin ne semble pas apporter de solutions réellement novatrices du point de vue informatique. Cependant, en plus de sa syntaxe bien japonaise, ce langage réunit les deux caractéristiques suivantes:

- (1) le traitement des listes (de symboles) hérité des langages SNOBOL et LISP
- (2) le traitement des mélanges de caractères (kanji, kana et alphabet latin)

La subroutine ci-dessous qui est tirée de l'analyseur syntaxique proposé par Maruyama permettra d'apprécier la qualité de la langue japonaise utilisée dans ce langage. Le rôle de cette subroutine est de vérifier si l'unité linguistique traitée est un terminal (mot), dans quel cas, on fait précéder cette unité du caractère @.

\*shitauke [Match] de @Awase:



shiwake

∴ SakiYomi = Match nara /@\\_Match wo Kôzô no sue ni utsuse,

Bun wo #SakiYomi\_/\\_#Bun ni wakate;

hoka wa [/\$\\_Match\_/\$\\_/\_ga mistukaranai\] de @tsûhō ∴

◦:α

En traduction française, cette subroutine prendrait la forme suivante:

\*subroutine @Comparer avec [Filtre]:

condition

∴si Tête = Filtre alors mettre " @" et Filtre en fin de Structure,

décomposer Phrase en #Tête et #Phrase;

sinon @répondre avec [Filtre et espace et "est introuvable"] ∴

fin : retour

La traduction de cette procédure en un langage de programmation existant en Occident (tel que HyperTalk, par exemple) est quasiment immédiate. Cela s'explique parce que le traitement de structures de données textuelles intégré dans Shushin est suffisamment complet et que, de par sa définition syntaxique, HyperTalk également est un langage artificiel dont les structures sont proches de celles d'une langue naturelle - l'anglais.

on Compare

Global Match, Head, Sentence, Structure

if Head is Match then

put " @" & Match after Structure

put first word of Sentence into Head

delete first word of Sentence

else

put Match & space & "cannot be found." into message window

end if

end Compare

Il est clair que l'intérêt essentiel du langage Shushin est d'être fondé sur la syntaxe du japonais alors que les autres langages de programmation (même traduits en japonais) se fondent sur la syntaxe de l'anglais. Rappelons que le petit analyseur de Maruyama a été réalisé afin de montrer comment on peut utiliser le langage Shushin pour écrire des analyseurs syntaxiques du japonais. Du point de vue informatique cependant, malgré ses qualités linguistiques incontestables, Shushin est un langage procédural et se prête moins bien à l'écriture de grammaires que Prolog (langage déclaratif). Ce dernier, en effet, permet de formuler des grammaires-programmes capables à la fois d'analyse et de synthèse. Mentionnons tout de même en passant que, dans l'exemple de l'analyseur de Maruyama, le traitement des rapports casuels est récursif et que notre traduction en Prolog ne lui procure pas non plus la qualité d'être également un générateur. A ce propos, il convient d'observer qu'en présentant sa grammaire, Mizutani (cf. Hypothèse 5) a surtout développé une théorie de la **formation** des phrases (bun-sosei-ron, cf. la récursivité - ireko ou atama-yama) mais non une théorie de la **composition** des phrases (bun-seiritsu-ron, cf. la co-occurrence - kakari-musubi). Cependant, il est à noter que, pour rendre compte des rapports casuels, la récursivité au sens

étroit n'est probablement pas nécessaire tant il est vrai que les prédicats des langues naturelles ne peuvent régir qu'un nombre restreint d'actants (dépassant rarement quatre ou cinq).

\*  
\* \*

L'intérêt de présenter une grammaire de façon formelle ne réside cependant pas seulement dans la possibilité de l'exprimer au moyen de différents langages artificiels (d'autant plus que de nombreux problèmes se posent, bien évidemment, à propos de l'adéquation pratique des langages artificiels choisis aux questions traitées). Le fait de pouvoir écrire la même grammaire au moyen de tel ou tel langage artificiel importe peu ici. Ce que nous aimerions souligner, ce sont les options retenues par le grammairien dans la description d'une langue donnée car, a priori, il ne nous paraît pas totalement impossible de prendre pour axiome la définition de la phrase donnée par Mizutani pour décrire le français, mais la grammaire ainsi obtenue risquerait d'être exagérément complexe dès le départ.

Au terme des recherches menées dans le domaine de l'intelligence artificielle, les langages de programmation se rapprocheront des langues naturelles. Cependant, les difficultés que les Japonais ont éprouvé à définir leur propre langage informatique témoignent de ce que les recherches en linguistique formelle du japonais ne viennent que de débiter, et cela malgré une longue tradition grammaticale qui a été pendant trop longtemps ensevelie sous les apports de la linguistique occidentale. Il a fallu trois décennies de recherches intenses en informatique pour que les Japonais se donnent les moyens d'une meilleure utilisation de leur propre langue pour construire des langages de programmation. Aux yeux du linguiste, cet événement est d'autant plus important que la langue japonaise présente une structure ("superficielle") très différente de celle des langues indo-européennes.

La tentative de description globale de la grammaire japonaise traditionnelle du point de vue formel réalisée par Mizutani est un événement sans précédent dans l'histoire de la linguistique générale et, en tant que tel, nous ouvre des horizons sur les univers linguistiques dits exotiques. Dans ce contexte, même si l'on admet que la distinction entre les langues naturelles (modèles formels) et les langues humaines (systèmes de communication) risque de ne jamais s'effacer, la voie ouverte mérite d'être poursuivie.

André WLODARCZYK

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] APPLE COMPUTER France, Guide du langage HyperTalk™, Paris, 1988.
- [2] LEECH N. Geoffrey: Principles of Pragmatics, Longman, London and New York, 1983.
- [3] MARUYAMA N.: TDP (top down parser) dans «Kokugofû shidai-date gengo - shushin no tebiki» (Manuel du langage de programmation en japonais Shushin), p. 74, Tôkyô-Joshi-Daigaku Nihon-Bungakka, Tokyo 1989
- [4] MIZUTANI Shizuo: Koku-bumpô sobyô (Description systématique de la grammaire japonaise), dans «Asakura Nihongo Shin-Kôza», vol. 3, (ouvrage collectif) Asakura Shoten, Tokyo, 1983.
- [5] MIZUTANI Shizuo: Kantai-bun Shakugihô (Grammaire des phrases exclamatives), dans «Mathematical Linguistics», Vol 16, n° 7, pp. 281-312, Tokyo 1988
- [6] MIZUTANI Shizuo: «Kokugofû shidai-date gengo - shushin no tebiki» (Manuel du langage de programmation en japonais Shushin), Tôkyô-Joshi-Daigaku Nihon-Bungakka, Tokyo 1989
- [7] MIZUTANI Shizuo: Taigû-hyôgen no shi-kumi (Les Mécanismes des expressions honorifiques), dans «Asakura Nihongo Shin-Kôza», vol. 5, (ouvrage collectif) Asakura Shoten, Tokyo 1983.
- [8] MOTOYOSHI Fumio, ISAHARA Hitoshi et ISHIZAKI Shun: Nihongo-yô kanzen yoko-gata shinsaku kôbun kaiseki-hô, dans «Dai 32-kai Jôhō shori gakkai zenkoku taikai rombunshû» (Techniques pour l'analyse complète "en largeur d'abord" du japonais), 4 S-3, 1986

- [9] NISHIMURA Hirohiko, MIZUTANI Shizuo, ONOE Keisuke et ONO Mieko: Nihongo kihon bumpô - fukubun-hen (Grammaire fondamentale du japonais - la phrase complexe), dans «Researches of the Electronical Laboratory», n° 784, Tokyo 1978
- [10] NISHIMURA Hirohiko, MIZUTANI Shizuo, ONOE Keisuke et TANAKA Sachiko: Nihongo kihon bumpô - tambun-hen (Grammaire fondamentale du japonais - la phrase simple), dans «Researches of the Electronical Laboratory», n° 783, Tokyo 1978
- [11] PEREIRA F. C. N. et WARREN D. H. D.: Definite Clause Grammars for Language Analysis - A Survey of the Formalism and a Comparison with Augmented Transition Networks, dans «Artificial Intelligence» 13 (1980), pp. 231-278, North-Holland Publishing Company, 1980
- [12] TANAKA Sachiko: Keigo wo totonoeru (Traitement des formes honorifiques), dans «Asakura Nihongo Shin-Kôza», vol. 5, (ouvrage collectif) Asakura Shoten, Tokyo, 1983.
- [13] WLODARCZYK André: Les traits pertinents du système honorifique japonais - une tentative d'implémentation en Prolog, communication au 5e Congrès de l'EAJIS, Durham - 1988, dans «European Studies in Japanese Linguistics 1988-90», Lone Publications, London, 1991 (pp. 127-150).
- [14] YOKOYAMA Shôichi, MOTOYOSHI Fumio & ISAHARA Hitoshi: A Natural Language Processing System with a Large Vocabulary in Secondary Storage, dans «Bulletin of the Electro-Technical Laboratory», Vol. 53, No. 5, 1989, (pp. 52-70)
- [15] YOKOYAMA Shôichi, MOTOYOSHI Fumio & ISAHARA Hitoshi: Niji-Kiyokujô no dai-kibo go'i wo mochiiru shizen-gengo shori shisutemu (Un système de traitement du langage naturel muni

d'un lexique de grande taille enregistré en mémoire secondaire), dans «JôHô-Shori Gakkai Rombunshi», Vol. 29, No. 6, 1988

- [16] YOKOYAMA Shôichi: Kokugo-jiten kara no dai-kibo go'i wo haikei to shita kôbun-kaiseki shisutemu (Un système d'analyse syntaxique fondé sur un lexique de grande taille extrait du dictionnaire de la langue japonaise), dans «Denshika-jisho ni motozuku nihongo no keisanki gengogaku-teki kenkyû», Dai 881 gô, 1987